LE DEVOIR

fais ce que dois

Le Caveau — *la petite boîte française où l'on mange bien.*

au 2063 rue Victoria (arrière les Terrasses) 844-1624

Vol. LXIX - No 66 | Neige. Maximum 0. | Montréal, mardi 22 mars 1977 | Férie | 25 CENTS

Le gouvernement et le programme du PQ

Lévesque se dit lié par l'esprit non la lettre

par Michel Vastel

Le Premier ministre, M. René Lévesque, ne se sent absolument pas lié, en tant que chef du gouvernement, par la résolution adoptée au cours du week-end par les militants péquistes de Montréal-Centre. Rappelant d'ailleurs que cette résolution fut adoptée à deux heures du matin, et par une très faible majorité, M. Lévesque ajoutait: "Personne n'a le pouvoir de modifier le programme du Parti québécois entre les assemblées générales de ses membres"...

M. Lévesque apportait ces précisions, hier, à la suite d'une rencontre de deux heures avec quelque 600 hommes d'affaires, membres du Centre des dirigeants d'entreprises (CDE).

Les hommes d'affaires venaient de demander à M. Lévesque d'accorder le libre choix de la langue d'enseignement à tout Québécois, y compris les immigrants après qu'ils aient obtenu leur citoyenneté canadienne. Les membres du CDE ont pu se rendre compte que, si le premier ministre entend prendre ses distances avec l'aile radicale de son Parti, il n'entend pas non plus dévier de l'esprit du programme péquiste.

Sur cette question de la langue, M. Lévesque promettait le dépôt de la Charte linguistique "dans quelques jours et au plus tard d'ici deux semaines". Il annonçait "des mesures vigoureuses pour augmenter le nombre des Québécois à tous les niveaux de l'entreprise étrangère".

De même, sur la question de l'assurance-automobile, le Premier ministre n'entend pas se lier rigidement à la lettre du programme du Parti québécois, qui recommande la nationalisation pure et simple de toute cette industrie. Il veut cependant se conformer à l'esprit du projet péquiste en proposant, avant la fin de cette année une "première étape vers cette étatisation qui risque d'arriver un jour ou l'autre".

M. Lévesque rejetait du même coup une recommandation du CDE voulant que l'État s'abstienne d'intervenir directement dans des secteurs "qui relèvent normalement de l'entreprise privée. L'assurance-automobile se prête à l'application de cette recommandation", précisait le CDE. M. Lévesque affirmait carrément son désaccord avec cette suggestion et promettait plutôt cette première étape d'une assurance obligatoire, accompagnée d'un régime public de base, la couverture des dommages corporels, le reste de l'assurance restant pour l'instant à la charge de l'entreprise privée.

En deux heures quasi continues d'entretiens à bâtons rompus, le premier ministre s'est attaché à montrer une attitude conciliante, face à ces hommes d'affaires "qui ont fait leur bout de chemin".

Par exemple, alors que le CDE lui recommandait de surseoir pour l'instant à

Voir page 6: René Lévesque

L'investissement fait défaut

Le Conference Board prédit un taux de chômage de 8.3%

OTTAWA (Le Devoir) — Le ralentissement de la croissance économique pourrait résulter en un taux de chômage de 8.3% d'ici la fin de l'année, à moins d'une intervention directe du gouvernement dans ce domaine.

Ces tristes prédictions sont celles du Conference Board of Canada, un organisme privé à but non lucratif qui fournit à ses membres associés une gamme de services dans des domaines aussi divers que l'économie des affaires, l'organisation et les pratiques de gestion, les relations industrielles, les affaires publiques. etc.

Si ce taux de chômage est atteint, de dire le Conference Board, ce sera le taux le plus élevé depuis la dépression. Déjà, en février, le taux de chômage au Canada était le pire enregistré depuis 1958.

Le tableau que peint le Conference Board est en tons de noir et de gris. Cet organisme prédit que le taux d'inflation pour le premier trimestre de l'année s'établira à 6.7%, pour atteindre 7.1% d'ici la fin de l'année, tandis que l'objectif du gouvernement à ce chapitre est de le maintenir à 6%.

La présentation de ce rapport dix jours avant le discours du budget nécessite une mise au point de la part du Conference Board: ces prédictions ne peuvent évidemment pas tenir compte des changements et des modifications budgétaires qui seront annoncés par le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, le 31 mars.

Et les spéculations sur le budget de M. Macdonald vont bon train, d'autant plus que le ministre des Finances n'a pas caché son inquiétude vis-à-vis des perspectives d'investissements et a reconnu la nécessité de stimuler un tant soit peu l'économie canadienne.

Plusieurs sont d'avis que M. Macdonald annoncera des réductions d'impôts sur les revenus des particuliers pour stimuler quelque peu les dépenses des consommateurs, etc.

Le Conference Board n'en demeure pas moins réaliste, et ce réalisme est accentué par la froideur traditionnelle de pareils rapports. Des phrases comme: "Pour l'année 1977, il appert que la faiblesse qui émerge dans plusieurs secteurs clés conduira à une piètre performance de l'économie pour la première moitié de l'année au moins. Il en résulte qu'il est prévu que le produit national brut réel ne s'accroîtra que de 3 pour cent en 1977, soit à un rythme nettement inférieur au potentiel de l'économie", laissent un froid dans la moelle aux financiers...

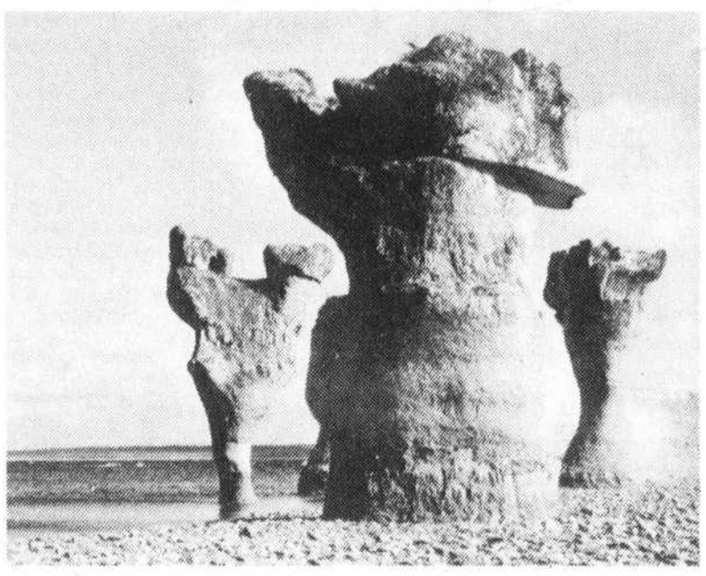
La situation actuelle n'est pas sans rappeler les conditions qui prévalaient de 1958 à 1961, soulignent les auteurs du rapport, mais les perspectives pour l'économie américaine, et par le fait même pour les exportations canadiennes vers les USA, sont meilleures maintenant qu'à cette époque.

Ce sont les dépenses d'investissement, ou plutôt l'absence de ces dépenses, qui traduisent la principale faiblesse de l'économie.

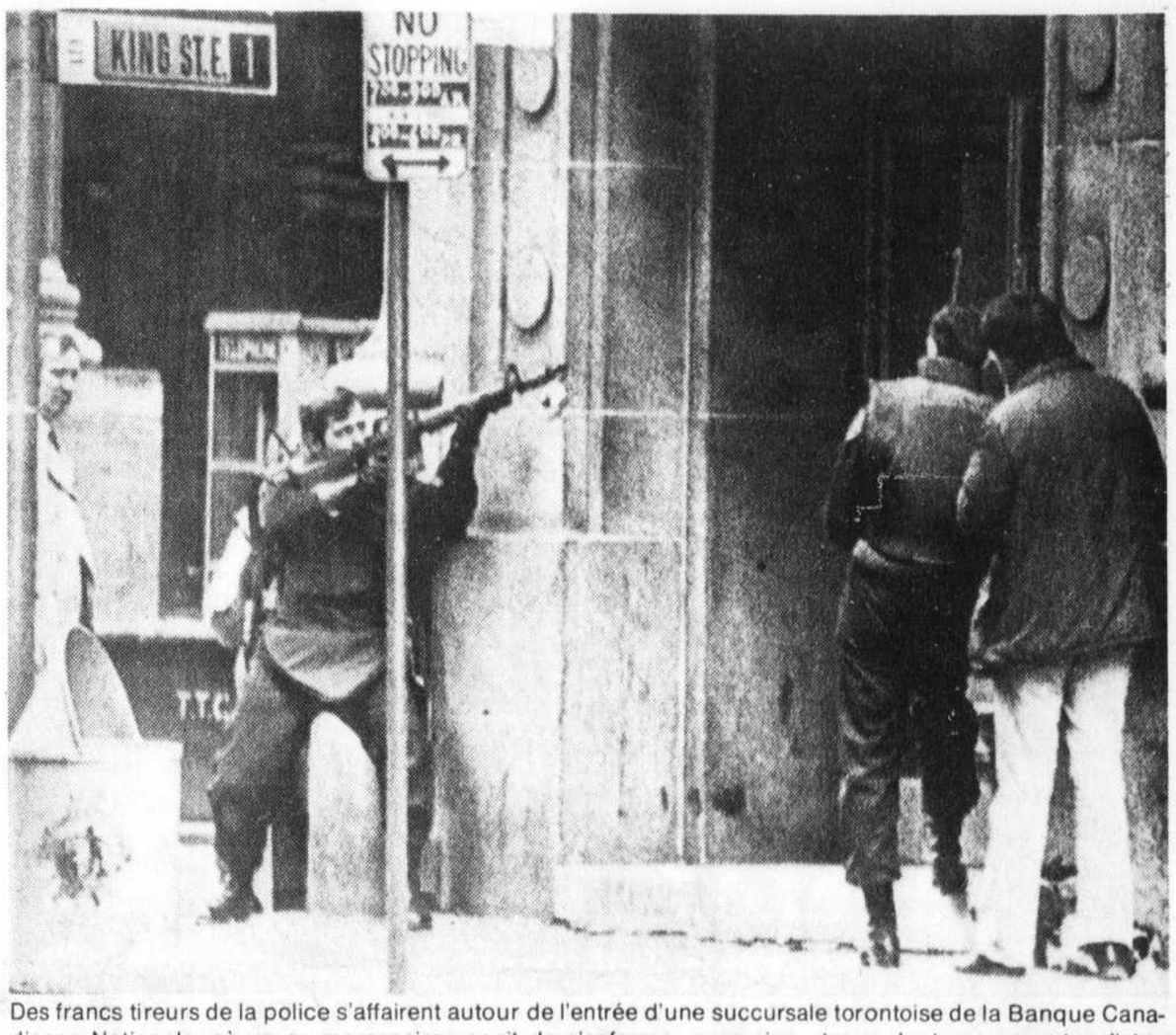
Une autre faiblesse est celle des dépenses réelles des gouvernements, qui augmenteront à un rythme à peine supérieur à 2%. Par contre, les dépenses de consommation viendront supporter la croissance générale de l'économie en 1977, en demeurant plus vigoureuses que la de-

Voir page 6: Conference Board

Mingan



Les bouleaux de Mingan s'en.rappelleront-ils? Au bout de la route, au coeur du pays de Jack Monoloy, se révèlent aux gens du sud que nous sommes les merveilles de la Minganie. La beauté même des îles de Mingan, faite de "bonnes femmes", de "pots de fleurs" et autres formations géologiques bizarres paraît menacée par "le progrès" qui prend ici forme d'une exploitation minière, d'une route avec son cortège d'automobilistes avides de paysages spectaculaires. Alain Duhamel et Gilles Provost ont préparé une série d'articles sur les merveilles des îles de Mingan et leurs perspectives de développement (page 2).



Des francs tireurs de la police s'affairent autour de l'entrée d'une succursale torontoise de la Banque Canadienne Nationale, où un ex-mercenaire venait de s'enfermer avec cinq otages dont un sergent policier. Il désire se rendre en avion jusqu'en Ouganda. (Téléphoto CP)

Suspense de 12 heures à la BCN de Toronto

Renonçant à voir Idi Amine, il libère ses otages et se rend

TORONTO (d'après CP) — Un homme armé, qui tenait en otages quatre personnes dans une banque de Toronto et qui avait exigé contre leur libération un avion qui l'aurait transporté en Ouganda, s'est finalement rendu à la police vers 23h30 et a relâché ses otages.

L'homme qui disait s'appeler Bob McLagan et être un ancien mercenaire au Congo ex-belge (aujourd'hui Zaire) a tenu en haleine les forces de police pendant presque douze heures. Il s'est rendu après de longues négociations, au cours desquelles il a même exigé un Hercules C-130 pour se rendre en Ouganda, où il voulait rencontrer son "copain Idi Amine Dada".

Vers 15 h, soit quatre heures après avoir pénétré dans la succursale de la Banque Canadienne Nationale à l'intersection des rues King et Younge, il a déclaré à un commentateur d'une station de radio locale et à un policier désarmé, qu'il avait autorisés à entrer, qu'il se nommait Bob McLagan, qu'il était âgé de 38 ans, qu'il était originaire de Vancouver, qu'il n'avait pas de famille et qu'il cherchait du travail à Toronto depuis trois mois.

Communiquant avec les autorités policières par téléphone, il a indiqué son intention d'avoir une voiture pour rejoindre l'aéroport de Toronto, où espère-t-il l'avion demandé sera prêt à décoller, avec ses cinq otages. Le policier qu'il détient est celui qu'il avait autorisé à entrer dans la banque. Au reporter, il a déclaré avoir cinq cartouches dans son arme, un fusil de chasse à coulisse de calibre 12. Il en avait déjà tiré deux en signes d'avertissement à l'intention des policiers, vers 13 h 20.

A la question de savoir pourquoi il voulait aller en Ouganda, il a dit qu'il voulait "voir mon copain Idi Amine". "Je ne l'ai jamais rencontré, mais je suis l'un de ses admirateurs et je veux être dans son armée". Il s'est déclaré déterminé à faire usage de son arme si nécessaire: "Je ne l'ai pas prise avec moi pour rien."

L'homme s'affirme désintéressé: il ne veut pas d'argent ni blesser qui que ce soit mais tout simplement aller en Ouganda. "Je veux seulement emprunter un Hercules C-130 et faire un petit voyage en Afrique. J'étais mercenaire au Congo en 1965 et je veux juste retourner dans la région reprendre ce métier", a-t-il déclaré au reporter.

La succursale de la BCN, où une bonne partie du personnel est francophone semble-t-il, est bouclée par d'importantes forces de police, et des tireurs d'élite en gilets pare-balles ont pris position sur les toits des immeubles proches. Plusieurs ambulances sont également stationnées sur la rue King, aux approches de la banque, et la station de métro voisine sur la rue Yonge, qui jouit habituellement d'un fort achalandage, a même été fermée au public une bonne partie de la journée.

Un porte-parole des Forces armées canadiennes a déclaré qu'un Hercules C-130 s'était posé l'après-midi à la base militaire de Downsview, en banlieue de Toronto, mais qu'il s'agissait d'un vol régulier. Il a ajouté que l'avion était prêt à décoller après avoir fait le plein, mais il a refusé de préciser s'il était à la disposition de l'homme et de ses otages.

McLagan a expliqué qu'il avait tiré à deux reprises en vague direction des policiers, non pas pour les blesser mais pour leur indiquer de garder leurs distances. Il a d'abord tiré dans le plafond et ensuite vers le bas de l'escalier — il s'était réfugié

Voir page 6: Cinq otages

Le Janata et ses alliés formeront le prochain gouvernement en Inde

NEW DEHLI (d'après Reuter et AFP) — Le parti d'opposition Janata et ses alliés ont obtenu la majorité absolue des sièges au Parlement indien, infligeant une déroute humiliante au premier ministre Indira Gandhi et à son parti du Congrès.

Alors que le dépouillement des résultats n'était pas encore terminé dans 90 circonscriptions, les formations de l'opposition ont déjà remporté 272 des 542 sièges du Parlement. Mme Gandhi, dont cette défaite pourrait sonner le glas de sa carrière politique, doit remettre aujourd'hui sa démission.

Après dépouillement des résultats dans 446 circonscriptions, le parti Janata est déjà assuré de 222 sièges au prochain Parlement. Son principal allié, le Congrès pour la démocratie, a enlevé 14 sièges, le parti Akali (sikh) 8 sièges, le parti communiste marxiste (PCI-M) 17 sièges et les autres petites formations et les candidats indépendants soutenus par le Janata 11. L'opposition obtient déjà les 272 sièges dont elle avait besoin pour s'assurer la majorité absolue au Parlement.

Le parti Janata pourrait bien obtenir la majorité absolue à lui tout seul et l'opposition dans son ensemble la majorité des deux tiers. La plupart des circonscriptions dont les résultats ne sont pas encore connus sont en effet situées dans le nord de l'Inde, où le parti du Congrès de Mme Gandhi a subi ses plus sévères défaites.

Les dirigeants de l'opposition se consultent déjà mais ils ne feront pas connaître avant jeudi le nom du nouveau premier ministre. M. Morarji Desai, quatre-vingt-un ans, président du Janata et adversaire politique de Mme Gandhi, est donné favori.

Son principal rival pour le poste de premier ministre est J. Jagjivan Ram, fondateur du Congrès pour la démocratie, dont la démission il y a six semaines du ministère de l'Agriculture avait été un atout capital pour l'opposition.

M. Ram, soixante-huit ans, qui est le leader incontesté des 80 millions d'Intouchables, a lancé un appel hier aux partis et à la presse pour que l'on continue à manifester respect et considération à Mme Gandhi. Rien ne doit être entrepris qui puisse blesser les sentiments de ceux

Voir page 6: Le Janata

Ottawa et Québec se disputent l'aide à la petite entreprise

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Bien des fées se penchent sur le berceau de la petite et moyenne entreprise qui pourrait devenir, avant même que d'être choyée, objet de litige entre ses bienfaiteurs. Ottawa a en effet décidé de revoir ses programmes d'aide à l'entreprise en déclarant son "point d'appui" vers les moins colossales, et le Québec, qui affirme avoir déjà solidement un pied dans la place, accuse le gouvernement fédéral de ne faire rien d'autre que du dédoublement inutile et pis encore, de le faire "pour des raisons politiques".

Telle a été la principale critique formulée hier par le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Tremblay, au sortir d'une brève conférence fédérale-provinciale avec ses homologues, à Ottawa. La conférence dite "d'information", eût été fort terne sans les déclarations du ministre québécois qui les a cependant faites sur le ton le plus serein et le moins vindicatif possible. Le ministre fédéral, M. Jean Chrétien, qui avait précédé M. Tremblay devant les caméras, n'a pas soufflé un mot de cette nouvelle semence de dissension Québec-Ottawa.

Sans aller jusqu'à dire qu'il le boycottera, M. Tremblay se montre plus que réticent à l'égard du projet fédéral de créa-

Voir page 6: Petite entreprise

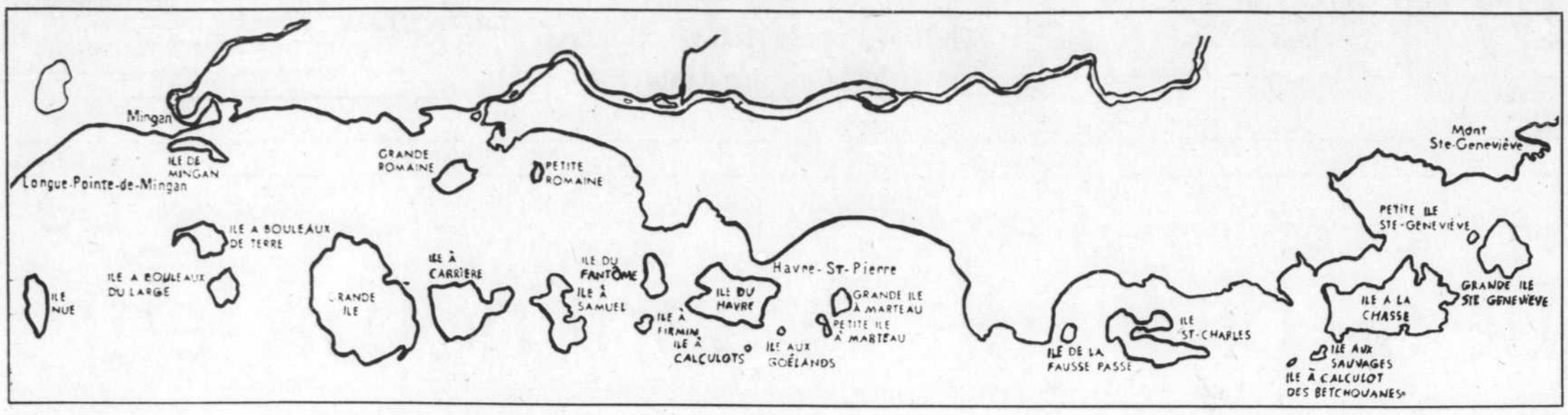
au sommaire

- William Davis s'engage à lutter pour bâtir un "fédéralisme contemporain" — page 3
- Une certaine relève en Inde: un éditorial de Georges Vigny
- Un pays incertain à Radio-Canada: une analyse de Michel Roy
- Là où se trouve le scandale: un commentaire de J.-C. Leclerc — page 4
- Un mouvement est lancé en vue de créer au Québec un théâtre lyrique — page 7
- Cinq ex-députés touchent des pensions annuelles de $25,000 — page 8

No 1341 - du 21 au 27 mars

L'EXPRESS

- Afrique: les ambitions russes
- Chirac: et maintenant?
- Les dernières paroles de Joumblatt





Les bouleaux de Mingan s'en rappelleront-ils?

1) L'industrie minière menace des merveilles de la nature capables de faire pâlir le rocher Percé

par **ALAIN DUHAMEL et GILLES PROVOST**

La Minganie, pays encore sauvage, pays encore inconnu, pays encore merveilleux, s'ouvre aux gens du sud.

Les bouleaux de Mingan se rappellent de Jack Monoloy, des canards, des perdrix et des sarcelles. C'est Gilles Vigneault qui nous l'a raconté, lui qui en parle avec le coeur et qui a pu contempler cette merveille de la nature qui ferait pâlir d'envie le rocher de Percé, si cela était possible.

Aujourd'hui, tout le monde peut voir l'archipel des îles de Mingan et admirer ces curiosités géologiques uniques au Québec puisque la nouvelle route de la Côte-Nord nous conduit jusqu'aux villages de Mingan et du Havre Saint-Pierre, juste au nord de l'île Anticosti.

Sur les lieux, moins d'un mille de mer sépare la côte des îles de Mingan où se trouvent ces fantastiques sculptures travaillées avec une patience infinie par les vents, la pluie, la mer et même les glaces depuis au moins cinq mille ans. Les habitants de la côte parlent des "bonnes femmes" des îles de Mingan.

Disséminées en bordure du rivage, tout autour d'une dizaine des 23 îles qui forment cet archipel trop peu connu (d'une superficie totale de 32 milles carrés), se dressent des formations calcaires appelées par les spécialistes "pots de fleurs". Les diverses strates de calcaire formant ces structures bizarres n'ont pas la même résistance à l'érosion, si bien que la mer et le vent leur donnent des formes tourmentées et, souvent, un équilibre et une solidité précaires.

Les îles de Mingan elles-mêmes sont formées presque uniquement de calcaire très pur, disposé en couches extrêmement régulières et inclinées de quatre degrés environ par rapport à l'horizontale.

Dans cette pierre calcaire vulnérable à l'érosion, on retrouve une grande quantité de reliefs karstiques extrêmement intéressants: "marmites" creusées dans la roche par des tourbillons qui entraînaient des matières abrasives, colonnades, dalles gigantesques qui ressemblent à un plancher qui aurait été assemblé par des géants, alvéoles et petites cavernes, ciselures gravées dans le rocher par le ruissellement, rides d'anciennes plages pétrifiées par la sédimentation avant d'être remises à découvert par l'érosion, etc.

On peut aussi y trouver des formes intéressantes d'érosion glaciaires qui ont parfois creusé de véritables tranchées rectilignes de plusieurs pieds de profondeur à la surface du sol rocheux presque horizontal.

La structure géologique du calcaire marque profondément tout le relief de ces petites îles: ce relief est très bas puisque les îles ne sont en réalité que des restants de couches calcaires que l'érosion n'a pas encore complètement fait disparaître, de gigantesques "pots de fleurs", en somme.

Comme ces diverses couches calcaires sont très régulières, les îles contiennent parfois plusieurs niveaux parallèles séparés par d'anciennes falaises que le rehaussement des fonds marin a soustraites à l'action des vagues et qui restent donc, loin du rivage, comme des vestiges d'une époque aujourd'hui disparue. A ces falaises mortes correspondent souvent des "plages mortes" de galets ou de sable fin.

Les plateaux intérieurs séparés les uns des autres par des falaises se répondent les uns des autres, dans plusieurs îles, puisque ce sont les mêmes strates de calcaire à chaque endroit: seule la profondeur des strates varie selon l'état d'avancement de l'érosion. Un tel relief de "cuestas" est relativement rare et il donne vraiment une allure très particulière à ce petit archipel.

Malheureusement, l'originalité même de ces îles constitue la principale menace à leur survivance, si les gouvernements n'interviennent pas bientôt pour les protéger dans ce coin de pays qui commence à peine à être accessible.

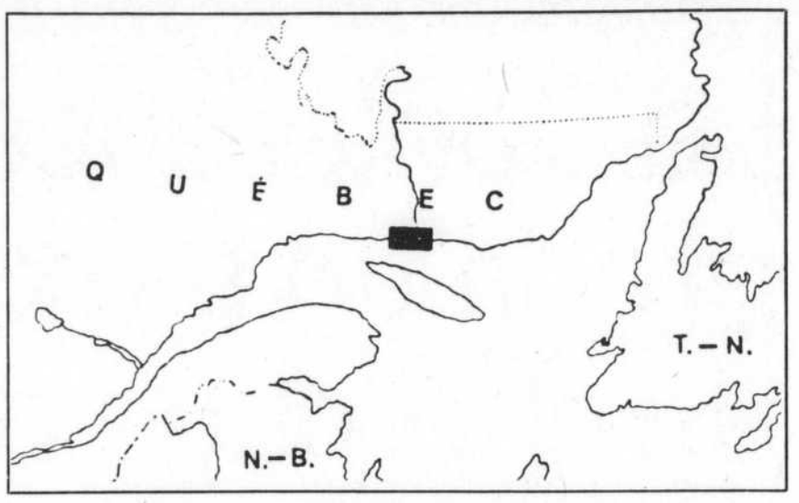
Déjà, depuis bien des années, les gens de la côte ont pris l'habitude d'aller chercher dans l'archipel de Mingan le gravier et le sable nécessaires à la construction: les sources de matériel granulaire sont rares et difficiles d'accès sur la côte elle-même mais les plages sont très nombreuses dans l'archipel de Mingan. Ces prélèvements, heureusement, sont restés limités en raison des problèmes de transport et du développement encore embryonnaire de la région.

Par comparaison, le péril provenant de l'industrie minière paraît beaucoup plus immédiat: la strate la plus élevée, épaisse de 40 pieds, est en effet formée d'un calcaire particulièrement pur contenant au moins 95% de carborate de calcium et moins de 2% de silice. Au total, on estime que les îles de Mingan représentent un gisement d'environ un milliard de tonnes de pierre à chaux pratiquement pure.

L'exploitation complète de ce gisement ferait disparaître presque complètement les principales îles situées à l'ouest du Havre Saint-Pierre. Même les îles qui ne seraient pas rayées de la carte seraient considérablement défigurées puisque leur hauteur actuelle dépasse rarement 100 pieds d'altitude.

Qui plus est, les îles les plus intéressantes sur le plan minier seraient précisément les plus grandes, celles qui ont le relief le plus intéressant et qui ont la flore et la faune la plus exceptionnelle (nous y reviendrons).

Ce danger d'un développement minier important sur les îles de Mingan n'est nullement théorique puisque la Compagnie de la baie d'Hudson, qui avait hérité la Seigneurie des îles de Mingan de la Compagnie du Nord-Ouest en 1836, en a refilé la quasi-totalité pour une bouchée de pain (un dollar et autres considérations) à sa filiale de Calgary, la compagnie Siebens Oil and Gaz, en octobre 1973.



La compagnie Siebens, pour sa part, a fait savoir au début de 1976 qu'elle s'intéressait aux gisements de pierre à chaux de la Minganie et qu'elle avait entrepris une évaluation détaillée du potentiel minier. Cette évaluation devrait maintenant être terminée depuis quelques mois.

La probabilité d'un développement minier sur les îles est d'autant plus grande que la demande pour ce produit pourrait s'accroître considérablement dans la région. Les compagnies qui travaillent à la concentration du minerai de fer sur la Côte Nord utilisent présentement de la dentonite, mais ce matériau est de plus en plus rare et coûteux. On songe donc à le remplacer bientôt par... de la pierre à chaux, c'est-à-dire du carbonate de calcium.

La demande risque d'être d'autant plus forte qu'on poursuit présentement les études de rentabilité d'une éventuelle exploitation d'un des plus riches gisements polymétalliques au monde, un peu au nord de Mingan.

Ce développement menace particulièrement les îles de Mingan puisque les strates de calcaire qui intéressent tant la compagnie Siebens ont été complètement rongées par l'érosion partout sur le continent et elles ne subsistent que sur les îles. Il n'y aurait donc pas d'autres endroits où le calcaire serait exploitable, sur toute la Côte Nord. L'autre gisement le plus rapproché est situé en Gaspésie.

Non seulement l'exploitation minière entraînerait-elle la disparition presque complète de certaines îles importantes mais les secousses provenant du dynamitage auraient tôt fait d'ébranler et probablement de détruire les innombrables "pots de fleurs" qui ceinturent la plupart des îles. Ces structures façonnées par les intempéries sont en effet formées elles-mêmes de plusieurs couches sédimentaires superposées. Elles n'ont donc pas la solidité d'un bloc monolithique. Qui plus est, les strates ne sont pas horizontales, ce qui facilite leur glissement l'une sur l'autre.

L'exploitation minière se ferait à ciel ouvert et détruirait aussi une grande partie de la végétation de l'île. Elle perturberait grandement la vie des nombreuses espèces d'oiseaux qui y nichent ou qui s'y reposent en période de migration. Or, si les attraits géologiques de ces îles sont tout simplement extraordinaires, la même constatation s'impose aussi pour ses attraits fauniques et floraux, comme on le verra demain.

Ottawa doit évacuer les Affaires sociales

L'ex-ministre libéral des Affaires sociales dans le cabinet Bourassa, M. Claude Forget, estime qu'il est possible et désirable que le gouvernement fédéral soit exclu du domaine du financement et de l'organisation des services de santé et des services sociaux.

C'est en tout cas l'opinion qu'il a exprimée hier devant un groupe d'étudiants de l'université McGill, à Montréal.

"Les provinces sont tout à fait capables, a déclaré M. Forget, député libéral de Saint-Laurent à l'Assemblée nationale, d'assurer les tâches directement exécutées par le ministère fédéral de la santé et du bien-être social, qu'il s'agisse du contrôle sanitaire exercé aux ports d'entrée du pays, des services aux populations autochtones et de la participation technique aux activités dans ce secteur de certains organismes internationaux".

Le député de Saint-Laurent estime que les économies réalisées par la disparition de cette duplication administrative varieraient entre $50 et $100 millions.



chez l'éditeur

Police, culture et société

Denis Szabo et collaborateurs

influence des mécanismes judiciaires et psychosociaux

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

ANGLAIS
cours de CONVERSATION

Cours temps plein
(de 1 à 6 mois)
Cours jour, soir ou samedi
(10 semaines et plus)

LPS®
LANGUAGE POWER SYSTEMS
• Reconnue par le ministère de l'éducation "culture personnelle"

ÉTAGE F PLACE BONAVENTURE
TÉL. (514) 878-2821
Permis no 749766

QUÉBEC
TÉL. (418) 529-0331
Permis no 669552

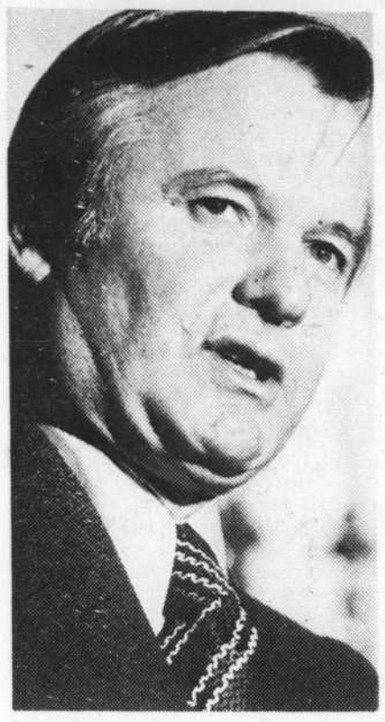
Anjou QUÉBEC
Depuis 23 ans à votre service
Le pionnier de la boucherie charcuterie française à Montréal.
Produits d'importation, fromages, pain français, bière



DES PRIX!!! DE LA QUALITÉ!!!
SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE
Boeuf marque rouge, qualité A-1
Veau extra
Agneau frais de l'ouest canadien
Volaille, lapins, cailles, canards
Charcuterie fine exclusive
Plats cuisinés
Coquilles St-Jacques de la maison

"SA QUALITÉ FAIT SA RENOMMÉE"
Livraison à domicile 272-4065/86
807, est rue Laurier Métro station Laurier

CHÂTEAU LEASING LTD.
11885, boul. Lachapelle 331-4020
MERCURY LINCOLN
LOCATION À LONG TERME



M. William Davis, premier ministre de l'Ontario.
(Photo, Alain Renaud)

Fondée sur l'évolution des deux groupes fondateurs

Davis s'engage à bâtir une nation moderne

par François Barbeau

Dans une vibrante profession de foi en un fédéralisme "contemporain", le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, s'est engagé hier au nom de sa province à défendre l'intégrité du Canada et à lutter pour bâtir une nation moderne, fondée sur l'évolution de deux grands groupes fondateurs au sein d'une société multiculturelle.

Invité à prendre la parole devant les membres du Canadian Club, M. Davis a confié aux hommes d'affaires, surtout anglophones, qui se pressaient nombreux pour l'écouter, qu'il n'avait pas l'intention d'assister à la "dislocation de ce pays et de son peuple, de cette province et de la nôtre, de l'Ouest et des Maritimes, par ceux qui sont étroits d'esprits, qui manquent de sentiment à une époque où la vigueur et la stabilité dépendent surtout de la largeur d'esprit et de la compréhension.

"Je n'ai pas envie de voir le Canada...gaspillé par l'inertie et l'indifférence ou par manque de lucidité ou de volonté", a-t-il proclamé.

Pour les Ontariens, a expliqué le premier ministre conservateur, le Canada est une priorité, parce que le Canada représente justement avec ses structures, ce pays qui permettra l'épanouissement culturel, économique et social de chacun de ses citoyens.

Cet épanouissement, a précisé M. Davis, cette réalisation d'un Canada devra cependant se faire dans l'équilibre et la justice.

Mais, a déclaré M. Davis, le Canada ne peut survivre à moins d'un engagement à la survie du peuple canadien-français. Dans la mesure où nous pourrons trouver une telle formule, par un artifice constitutionnel, structurel ou politique, nous pouvons trouver une formule pour assurer la grandeur et la gloire futures de ce pays.

Pour M. Davis, la survivance des Canadiens français n'est pas la seule question à résoudre, mais c'est une question fondamentale, importante tant pour les indépendantistes que pour les fédéralistes.

De toute façon, souligne M. Davis, le problème réel n'est pas l'indépendance politique. "Il s'agit d'une indépendance à l'égard des vieilles méfiances, des vieilles luttes, des vieilles incompréhensions et des vieilles divisions. Ceux qui ne peuvent pas atteindre l'indépendance d'esprit qui forme la base de nouvelles ententes et de coopération peuvent se réfugier dans le défaitisme de la simple indépendance politique, c'est le chemin du désespoir et de la méfiance".

M. Davis, s'il n'est pas tendre pour les indépendantistes, ou plutôt les séparatistes, entretient des espoirs simples à l'endroit de la survie politique du Canada, qu'il associe de très près à sa survie économique. Et le défi économique de la Confédération, c'est, entre autres, de laisser les Canadiens bâtir leur propre vie, sans interruptions et interférence de l'extérieur.

Il faudrait en plus, pour arriver à cet objectif, démystifier une croyance bien enracinée: la décentralisation comme solution à des problèmes économiques ou politiques.

Il n'est pas mauvais de penser à décentraliser les pouvoirs d'Ottawa, estime M. Davis, mais il est erroné de croire qu'il serait bon de les centraliser dans une capitale provinciale.

Il serait mieux de penser en termes de rajustement, d'observer M. Davis, du moins au sujet du pouvoir économique. La situation est beaucoup plus flexible en ce qui a trait aux question culturelles et sociales.

Dans le grand débat qui s'est déjà engagé sur l'avenir du Québec, a dit M. Davis, et en dépit de ceux qui prétendent que le sujet a été vidé il y a longtemps, les allégeances politiques n'ont pas leur place.

Qu'il s'agisse de libéraux à Ottawa, de conservateurs à Toronto ou de néo-démocrates en Saskatchewan, le devoir de tous et chacun est de chercher à atteindre un but commun.

Et c'est dans cet objectif que le gouvernement ontarien a pensé à organiser un "forum" sur la destinée du Canada, où tous les Canadiens sont invités à se faire entendre.

"Nous, les Ontariens, recherchons des solutions nouvelles et viables; d'autres pourraient être prisonniers du passé, mais la plupart des Canadiens ne le sont pas".

"Si nous cherchons des boucs émissaires, nous rabaissons d'autant le niveau du débat et réduisons d'autant nos chances de conciliation et de croissance, et nous compromettons l'unité qui naît de la fierté et de l'optimisme".

Deux services-voyageur du CN suspendus

La Commission canadienne de transport a accordé, hier, au CN et au CP la permission d'abandonner ou de réduire sept services-voyageur dans cinq provinces dont trois au Québec.

La Commission a ainsi suspendu le service du CN entre Québec et Clermont, près de La Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Cette liaison quotidienne dans les deux sens a coûté $471,477 en 1975, le CN ayant transporté entre sept et 28 passagers par voyage selon les saisons.

Le CN suspendra également son service-voyageur entre Richmond, Lyster et Québec parce que le nombre de passagers en moyenne a été de sept en 1975 et a coûté $347,871.

Enfin toujours au Québec, le CP a obtenu la permission de réduire à deux liaisons par semaine au lieu de trois son service entre Montréal et Mont-Laurier. La Commission ajoute que si cette nouvelle liaison de fin de semaine n'est pas plus fréquentée elle accordera au CP la permission de l'abandonner.

Pour ce qui est de la route du CN entre Richmond et Québec la Commission donne six mois de suspension avant de rendre une décision sur le sort de ce train de passagers qui pourrait être abandonné ou repris.

Les autres provinces touchées par les abandons ou réductions de services sont le Manitoba, l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario. Il s'agit de services extrêmement marginaux comme par exemple la liaison Prince Albert à Hudson Bay en Saskatchewan où le CN a eu exactement cinq passagers en tout en 1975 pour un déficit de $89,468.

Les autres services abandonnés sont Sudbury-Sault-Sainte-Marie (Ontario), Winnipeg et Thunder Bay Nort (Manitoba et Ontario), Dauphin-Winnipegosis (Manitoba), Edmonton-Grand Centre (Alberta) et Edmonton-North Battleford.

En revanche, la Commission a demandé que les services déficitaires entre Edmonton et Drumbeller, en Alberta, et Jasper-Prince-Rupert, en Colombie-Britannique, soient maintenus par le CN à cause de l'absence d'autres moyens de transport entre ces villes.

Ces deux routes ont coûté près de $5 millions en 1975. Le déficit global du transport-voyageur par rail au Canada se chiffre par environ $300 millions mais la Commission se prépare à éliminer les routes peu fréquentées pour créer un réseau uniformisé de services-voyageur par rail dont la nouvelle Société de la Couronne, Via Rail Canada aura la responsabilité d'exploiter.

La section canadienne du groupe international Transport 2000 a réagi à ces décisions de la Commission, hier, en disant que les routes abandonnées avaient été peu fréquentées à cause des tarifs trop élevés et du manque de publicité des transporteurs auprès du public.

Transport 2000 mène une lutte pour la revalorisation des trains au Canada à cause de l'économie d'énergie, du faible investissement et de l'efficacité que le rail représente pour le transport inter-cité.

Recrutement des professeurs

Les universités devront donner priorité aux diplômés canadiens

OTTAWA (Le DEVOIR) — Les universités deviendront des employeurs comme les autres quand elles recruteront leur personnel enseignant et devront donner priorité aux diplômés disponibles sur le marché du travail canadien avant de recruter à l'étranger, a annoncé hier à Ottawa le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen.

Cette directive vaudra à compter du 15 avril et obligera en contrepartie les candidats d'origine étrangère, désirant occuper des postes d'enseignement dans une institution postsecondaire, à se munir d'une offre d'emploi reconnue et à répondre à toutes les exigences normales de l'immigration, qui n'ont cessé de se resserrer au cours des dernières années.

Le fait que les universités n'aient pas été soumises, jusqu'à maintenant, à la réglementation normale du ministère de l'Immigration, avait entraîné de nombreux débats dans les milieux universitaires et même un mouvement prônant la "canadianisation" des établissements d'enseignement supérieur que certains,à tort ou à raison, disaient beaucoup trop remplis de professeurs étrangers.

Selon une étude récente, les universités de l'Ontario, que l'on croyait les plus touchées, n'ont pas plus de 10% de leur personnel enseignant qui soit d'origine étrangère. Mais dans certaines facultés, notamment celles de sciences sociales et humaines, ces derniers sont parfois majoritaires.

Il s'agit le plus souvent de ressortissants des États-Unis, amenés ici tant par la vague d'émigration des jeunes intellectuels durant la guerre du Vietnam, que par le vacuum de diplômés canadiens de niveau égal. Mais les Canadiens se sont qualifiés depuis et leurs candidatures dépassent désormais la demande dans plusieurs disciplines, constate M. Cullen, en concluant qu'il est temps que les universités perdent donc leur statut d'employeur privilégié.

Rejoint hier après-midi, le directeur de l'Association des universités et collèges du Canada, M. Claude Thibeault, s'est réjoui de cette modification aux règlements de l'immigration, tout en notant que les universités avaient pour la plupart décidé d'agir avant la lettre, en recrutant d'abord sur le marché canadien en 1976-77 "maintenant que le personnel est disponible".

Il ne faut toutefois pas s'attendre à des changements brutaux dans la composition du personnel enseignant des universités, remarque-t-il. "Les nouveaux engagements sont plutôt restreints et il faut dès maintenant préparer la période très prochaine, où le nombre des étudiants décroîtra dans les universités; de plus un grand nombre de professeurs étrangers sont devenus citoyens canadiens depuis leur engagement, et c'est une réalité qu'il nous faut accepter, même si la perception a peu changé à leur égard."

Le nombre de professeurs étrangers est moins élevé au Québec, le bassin de recrutement — essentiellement la France et la Belgique — étant moins vaste que celui des universités anglophones. Venus, et souvent repartis, sous le sytème de la "coopération", ils n'ont pas freiné la formation de cadres professoraux propres au Québec.

Les procureurs se plaignent de la lenteur des négociations

L'Association des procureurs de la Couronne, dont plusieurs membres se plaignent de la lenteur des négociations avec le gouvernement du Québec, a entrepris hier de nouvelles démarches auprès du ministère de la Justice dans l'espoir d'obtenir certains avantages au plan pécuniaire et quelques améliorations dans les conditions de travail.

C'est ainsi que plusieurs procureurs, avec Me Joseph Tarasofsky en tête, ont discuté pendant deux heures hier avec le sous-ministre associé à la Justice, Me François Tremblay, pour lui faire part de certaines doléances.

Me Jean-Pierre Bonin qui préside l'Association regroupant ses membres à travers tout le Québec, était occupé à plaider une cause hier et n'a donc pu assister à la rencontre, se faisant remplacer à la dernière minute par Me Tarasofsky. Toutefois, il assistera à une autre séance prévue pour cet après-midi.

La rumeur circulait hier au Palais de justice que des procureurs de la Couronne auraient songé à faire une grève du zèle, soit ralentir leur travail, en encore s'absenter par "maladies diplomatiques", si le gouvernement refusait de se rendre à leurs demandes.

A Jérôme-Le Royer

Rejet de la proposition d'un comité d'arbitrage

par Rodolphe Morissette

Réunis en assemblée générale extraordinaire hier après-midi dans l'est de la métropole, 907 des quelque 1,300 enseignants de la commission scolaire Jérôme-Le Royer en grève depuis un mois ont voté à 92% en faveur de la poursuite de la grève, du rejet de la proposition d'un comité d'arbitrage faite par la commission et, enfin, en faveur de la nomination, par le ministère du Travail, d'un médiateur dans le conflit.

Constatant samedi dernier l'impossibilité d'en arriver à une entente négociée avec ses enseignants, la commission avait proposé au syndicat de confier à un comité d'arbitrage le soin de régler le conflit et ce, d'une manière exécutoire. Les enseignants ont d'abord rejeté une telle proposition hier après-midi, parce que dit-on, la médiation serait une étape intermédiaire qu'on ne devrait brûler en l'occurrence.

Hier matin, la commission revenait à la charge en présentant au syndicat une double suggestion:

- Ne seraient soumises au comité d'arbitrage que les clauses de la future convention qui n'ont pas encore été paraphées, la commission s'engageant à respecter celles qui le sont déjà.
- Au retour des enseignants dans les écoles, le temps consacré par les enseignants à la récupération académique (dans le cadre de programmes officiels) serait rémunéré.

Mais les enseignants ont rejeté hier l'hypothèse d'un comité d'arbitrage, préférant à celle-ci la présence d'un médiateur. Le syndicat estime du reste qu'un médiateur "doit" être nommé par le ministère du Travail au cours des prochaines heures. Mais la direction de la commission scolaire trouve bizarre pareille prétention. On refuse de croire en effet que le sous-ministre du Travail, M. Gilles Laporte, qui aurait promis au cours du week-end que le gouvernement n'interviendrait pas par-dessus la tête des parties en cause, aurait déjà nommé un médiateur dans le conflit.

Les allégations du syndicat suivant lesquelles le ministère du Travail aurait déclaré à ce dernier que leur grève était légale ajoutaient hier soir à la confusion qui régnait au sein de la direction de la commission scolaire, où l'on s'attend toujours à ce que le MTQ leur confirme au contraire que la grève est illégale.

Réunie en soirée, la commission scolaire attendait hier une réponse du sous-ministre du Travail, M. Gilles Laporte, tant au sujet de la légalité de la grève que de l'éventuelle nomination d'un médiateur.

Zappia

Ordonnance de non-publication

L'homme d'affaires Joseph Zappia s'est présenté en Cour des sessions de la paix hier pour subir son enquête préliminaire sur des accusations de fraude relativement à la construction, au coût de $85 millions, du Village olympique de Montréal.

Au début de l'audience, l'avocat de la défense, Me Richard Shadley, a demandé et obtenu du juge Jacques Lessard une ordonnance de non-publication à propos de chacun des témoignages rendus.

L'accusé dirigeait le consortium Les Terrasses Zarolega, où on retrouvait Gerald Robinson, René Lépine, Andrew Gaty, Roger d'Astous, Lucien Durand et Janush Juszupi, également accusés de fraude et qui doivent comparaître en mai pour leur enquête préliminaire.

Les procédures se poursuivent jeudi dans le cas de Zappia.

aujourd'hui

À 12 h à l'hôtel Quatre Saisons, M. Émile Genest, comédien, président pour le Québec de la Semaine du Canada, est conférencier au déjeûner de l'Institut des directeurs d'associations.

●

À 12 h 30 au salon Champlain de l'hôtel Mont-Royal, M. Thomas Enders, ambassadeur des États-Unis au Canada, est conférencier au déjeûner de la Chambre de Commerce.

●

À 13 h 30 à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700, rue Saint-Denis, Mme Solange Chaput-Rolland, éditorialiste à Télémédia, est l'invitée de la Société d'étude et de conférence.

●

À 15 h 30 à la salle 110 du pavillon Leacock de l'Université McGill, M. John Hellman, professeur au département d'histoire de McGill, donnera une conférence en anglais sur "les nationaux-socialistes de gauche en Allemagne, en France et en Belgique durant les années 30".

●

À 19 h au motel Universel, à Sainte-Foy, Québec, M. Camille Laurin, ministre d'État au Développement culturel, est conférencier au diner de l'Association québécoise des professeurs de français.

●

À 20 h au pavillon des sciences sociales de l'Université de Montréal, conférence de M. Denis Hatzopoulos sur la "préparation économique de la Révolution de 1821" organisée par la section des études néo-helléniques.

●

À 20 h au collège Marie-Victorin, 7125, rue Marie-Victorin, réunion de l'Association des techniciennes socio-familiales. Conférencier invité: M. Maurice Gilbert-Champagne, vice-président de la Commission des droits de la personne.

À 20 h au centre communautaire Saint-Louis, 220, rue Claude-Dauzat, à Boucherville, conférence de Mgr Paul-Émile Charbonneau, intitulée "Carême de partage".

●

À 20 h au 12,050, avenue Bois-de-Boulogne, soirée d'information sur l'école-atelier de la CECM.

●

À 20 h à la bibliothèque de Saint-Léonard, 8420, boul. Lacordaire, rencontre d'écrivains québécois. Invitée: Clémence Desrochers.

●

À 20 h 15 à l'immeuble principal de l'Université de Montréal, soirée de la pensée chrétienne. Invités: Ghyslain Charron, philosophe, faculté de philosophie de l'Université d'Ottawa, et Yves Saint-Arnard, psychologue, département de psychologie de l'Université de Sherbrooke.

●

Cliniques de sang de la Croix-Rouge, à **Montréal,** Université de Montréal, faculté des Arts et Sciences, de 10 h à 16 h; à **Saint-Rémi-de-Napierville,** à l'école Clothilde-Raymond, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 21 h; à **Saint-Hyacinthe,** au collège Bourg-chemin, de 10 h à 16 h.

Cours de Fine Cuisine
avec repas et livret de recettes
professeur henri bernard
GASTRONOMIE ITALIENNE
ANTI PASTO
LASAGNE
PASTICCIATE
OSSO BUCO MILANESE
INSALATA DI FUNGHI
CASSATA ALLA SICILIANA
JEUDI 24 MARS
10h30 ou 19h00
RESERVATIONS 843-6481
PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE
2015 DE LA MONTAGNE #610, MONTREAL
Institut Culinaire Henri Bernard

Colloques Saint-Albert
Un lieu public où les chrétiens prennent la parole
2e colloque
QUI EST RESPONSABLE DE L'INCROYANCE DES JEUNES ?
le mercredi, 23 mars 1977, à 20 heures
Panellistes: Hélène Pelletier-Baillargeon, Lucien Coutu, Gilles Thibeault, André Gignac
Animateur: Jacques Morency
Un échange avec les panellistes suivra.
Invitation au grand public — Entrée libre
À l'auditorium de la Communauté chrétienne St-Albert-le-Grand, 2715, chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal.

COURS DE MÉTIERS D'ART
POTERIE
BATIK
PEINTURE SUR SOIE
DESSIN D'OBSERVATION
début des cours le 18 avril
inscription immédiate à la
POTERIE BONSECOURS
433, est, rue Notre-Dame, Vieux-Montréal
844-6165 844-6253
COURS D'ÉTÉ POTERIE-CÉRAMIQUE
St-Jacques-des-Piles de la belle Mauricie.
Sessions de 2 semaines du 4 juillet au 28 août
Permis Culture Personnelle no. 330516

La Chambre de commerce de Montréal
Déjeuner-causerie hebdomadaire
LE MARDI, 22 MARS



M. THOMAS ENDERS
Ambassadeur des États-Unis
Sujet: où va l'économie Américaine ?
Hôtel Sheraton Mont-Royal
12h30
Le public est admis
Billets à l'entrée $8.
Pour les membres, des livrets d'abonnement sont disponibles à prix réduit.
Renseignements: 866-2861

CORRECTIF



LE PARISIEN
Yuichiro Miura
LE SKIEUR DE L'EVEREST
OSCAR — meilleur film documentaire 1976
POUR TOUS
au cinéma LE PARISIEN
CE SOIR et DEMAIN
480 ouest, Ste-Catherine · 866-3856
un film produit et réalisé par F. R. Crawley, James Hager et Dale Hartleben

l'absence
Frédérique Collin
Jean Gascon
Guy Thauvette
Monique Mercure
un film de Brigitte Sauriol
production ACPAV



à 21h30
ce soir
au cinéma OUTREMONT
277-4145 · 277-2001
1248 rue Bernard
POUR TOUS
diffusé par LE NOUVEAU RESEAU

éditorial

Une certaine relève en Inde

Alors qu'il restait encore à dépouiller les résultats dans 90 circonscriptions, le Parti du peuple et ses alliés disposaient déjà de la majorité absolue à la Chambre basse du Parlement indien, la Lok Sabha, avec 272 sièges sur un total de 542. Mme Gandhi et "Junior" battus, la première par Raj Narain sorti de 19 mois de prison, et le second par un avocat de sa génération également libéré après l'annonce des élections, la plupart des proches collaborateurs du chef du gouvernement vaincus: les 318 millions d'électeurs indiens ont, sans équivoque, désavoué le Parti du Congrès qui gouvernait le pays depuis 30 ans. Aussitôt la tendance connue, les dispositions de l'état d'exception étaient levées, et on attend incessamment la démission de Mme Gandhi pour en finir une fois pour toutes avec onze ans d'un règne passablement contestable.

●

Au premier titre donc, on sera tenté de dire que l'Inde a choisi le changement, ce qui est partiellement faux. Si changement signifie retour aux conditions démocratiques de 1975, c'est-à-dire d'avant le coup de force d'Indira Gandhi et le recours à l'état d'exception, alors oui, les Indiens ont accompli un geste positif. Mais si changement signifie évolution par rapport aux conditions qui prévalent depuis l'indépendance, un pas vers une forme de gouvernement plus progressiste, les résultats de ces élections constituent plutôt une "évolution latérale".

Ainsi, le grand vainqueur de ces élections est le Parti du peuple ou Parti Janata, qui regroupe le Jan Sangh (rassemblement populaire), le Bharatiya Lok Dal (Brigade du peuple indien), le Congrès d'Opposition, et le Parti socialiste indien. À cette coalition s'est associé le Congrès de la démocratie de M. Ram. Le premier de ces partis, le Jan Sangh, fondé en 1951, est nationaliste et hindouiste et recrute son électorat parmi les petits commerçants et les petits fonctionnaires du Nord; le second, le Bharatiya Lok Dal, est dirigé par les classes possédantes, des propriétaires terriens, des aristocrates, des industriels; le Congrès d'Opposition est formé des dissidents du Parti de Mme Gandhi, l'aile droite qui s'est séparée en 1969; le Parti socialiste indien est nationaliste, social-démocrate et laïc; enfin, le Congrès de la démocratie a été fondé après l'annonce des élections, par un homme qui a été longtemps l'un des piliers du régime.

En d'autres mots, on est tenté de dire que certains des personnages politiques qui seront amenés à dominer la scène politique à partir d'aujourd'hui ne se démarquent par rapport au Parti du Congrès que par leur inimitié ou leur opposition envers Mme Gandhi. Tout ce monde se retrouve unanime à condamner l'état d'exception, à vouloir ramener les dispositions prises dans le cadre de cet état d'urgence, M. Ram allant jusqu'à réclamer une enquête sur les excès et les abus du régime Gandhi, mais c'est tout. Le Jan Sangh met certes l'accent sur la décentralisation du pouvoir administratif et accorde priorité à la revitalisation des villages et à la création d'activités nécessitant une main-d'oeuvre nombreuse. Mais les autres "co-vainqueurs"?

De même, la plupart des vainqueurs ont le même âge que les vaincus, les leaders allant du sexagénaire au septuagénaire avancé. Souvent, ce sont des personnalités ayant fait l'indépendance et qui, en fin de parcours, sont supposés véhiculer les grands courants d'aujourd'hui.

Ces précisions faites, c'est un grand soupir de soulagement qui salue toutefois les résultats de ces élections: l'Inde semble devoir rentrer dans la voie démocratique par des élections préparées dans des conditions antidémocratiques mais qui se sont déroulées de manière acceptable.

Il y a beaucoup à dire sur cet aspect paradoxal et Mme Gandhi s'est empressée d'ailleurs de relever que si elle était à la tête d'un régime dictatorial elle n'aurait pas permis la tenue d'élections libres. C'est une demi-vérité qu'il est impérieux de décortiquer.

Ainsi, Mme Gandhi a choisi l'heure de la consultation en fonction de ses propres besoins. Au terme de vingt mois d'état d'exception et après avoir embastillé tout ce qui s'opposait à son dessein, elle a été amenée d'abord à reculer d'un an puis à avancer aussitôt la date des élections. C'est dire qu'elle avait en main tous les atouts et en usait à volonté. Une fois connus les résultats plutôt maigres de ses mesures économiques et surtout après la colère déchaînée par les prouesses de son Administration conjuguées à celles de son fils sur le plan de la stérilisation dans les campagnes, elle a précipité une consultation populaire qu'elle croyait pouvoir gagner. Même le Parti communiste indien (version pro-soviétique) semblait sacrifié par Moscou à la cause de l'amitié soviéto-indienne. Ce n'est pas faire de la politique-fiction que de se demander si ces élections se seraient déroulées si Mme Gandhi n'était pas sûre de pouvoir les remporter; le fait que les meneurs du jeu du côté de l'opposition étaient tous en prison au moment où la décision a été prise, le fait que la durée de la campagne était relativement courte, ce qui, justement, ne laissait que peu de temps pour réorganiser les forces d'opposition, le fait enfin que la totalité des mesures d'exception n'avait été ramenée durant la campagne électorale établissent que c'est avec des dés pipés que le scrutin a abouti au bon résultat! C'est Morarji Desai, ce patriarche qui, à 81 ans passés, dirige le Parti Janata, qui a eu la bonne formule: "Si les résultats avaient été différents, le monde aurait perdu tout respect pour ce pays". Les conditions objectives étaient réunies, mais le résultat a rétabli la situation...

●

Mais si toutes ces forces d'opposition, réunies sous la bannière anti-Gandhi, s'entendent pour rétablir dans leur totalité les libertés fondamentales, s'entendront-elles aussi sur une plate-forme de gouvernement?

A l'extérieur, l'image de marque de Mme Gandhi et de son administration était ternie par l'état d'exception, mais est-ce bien là-dessus que la fille de Nehru a été battue? Les 85 millions d'Intouchables ont basculé dans le camp de l'opposition, pourtant leur leader n'était pas emprisonné; les 70 millions de musulmans semblent avoir opté pour le camp adverse, pour la première fois depuis l'indépendance; l'opposition a gagné le Nord, mais aussi le Radjastan, le centre avec Madhya Pradesh, le Bengale occidental, la totalité des circonscriptions de la capitale, New Delhi! Il est symptomatique que George Fernandes, le leader du Parti socialiste, ait été élu dans le Bihar sans même pouvoir se rendre devant ses électeurs, se trouvant derrière les barreaux. Quelle raison d'ordre intérieur pouvait donc concerner tout ce monde, dans un sous-continent de plus de 600 millions d'habitants, au point de susciter une lame de fond de cette envergure? Une agence de presse rapportait hier cette phrase d'un cadre du Parti du Congrès: "Nous nous sommes introduits dans la vie privée des citoyens sans leur consentement, nous en payons maintenant le prix". La raison serait donc la campagne de stérilisation massive implantée à la faveur de l'état d'exception sans oublier pour autant la corruption généralisée au terme de trente ans de règne et les ravages de l'inflation!

Sur le plan extérieur, on ne peut pour l'heure que prendre note de la volonté des nouveaux dirigeants indiens de s'en tenir au "non-alignement". Mais à cette capitale nuance près: ces dernières années, le "non-alignement" à la Gandhi sentait plutôt la poudre à canon! Effort militaire, "détournement" nucléaire et recours à cet autre épouvantail de "menace extérieure" ont vidé de tout contenu cette étiquette. Il s'agira donc de voir si ce "non-alignement" sera à la manière "traditionnelle" ou à la manière de Mme Gandhi, en autant que non-alignement ait jamais signifié autre chose qu'un alignement précis anti-américain.

En attendant que se fasse la relève à New Delhi — une relève toute relative —, on retiendra à l'actif de Mme Gandhi sa dernière performance involontaire: des élections qu'elle a perdues mais qui ramènent l'Inde dans la voie démocratique.

Georges VIGNY

L'actualité

Mémoire d'Hubert Aquin

par RICHARD FOURNIER

Hubert Aquin vient de choisir de disparaître en se donnant la mort.

Il avait réussi à marquer, d'une empreinte saisissante, à la fois la génération de ses aînés et celle qui le suivait.

Je me souviens, par exemple, d'avoir entendu l'un de ces aînés, qui était alors mon professeur, raconter comment, de passage en Suisse, cet homme d'âge mûr était allé se recueillir sur la tombe de James Joyce et y avait gravé, avec le sien, le nom d'Hubert Aquin.

Le récit date de 1974.

Je me souviens aussi de la vénération toute semblable avec laquelle un jeune Montréalais, qui venait de sortir de prison après avoir pris des risques considérables à même sa vie pour son option séparatiste, me parlait de l'auteur de **Prochain épisode**, en 1968.

Par-delà les repères chronologiques, c'est peut-être, de même, une époque de notre vie collective qui vient de trouver un terme symbolique, dans nos esprits, avec la mort d'Hubert Aquin et, une fois de plus, la dernière malheureusement, cet homme tourmenté se sera offert en avant-garde.

Avec lui, possiblement, devait s'arrêter une façon d'être un intellectuel qui nous a marqués dans les années soixante, et peut-être même le savait-il.

L'ONF, Radio-Canada, la métropole. Au début, il n'y avait pas les Cegeps, la vie était concentrée à Montréal. Il y avait Parti-Pris et les chansonniers, qui commençaient d'essaimer en province et, dans nos rêves, de soulever les foules. Les bonzes trônaient, nantis d'une respectabilité toute sacerdotale. Pelletier à La Presse, Trudeau à Cité Libre, Marchand dans les batailles de rues. Lemelin s'approchait déjà de la publicité, et l'Université, fort timidement, du peuple. Mais Pierre Bourgault calmait ses troupes debout sur le toit d'une voiture, et Fernand Dansereau faisait ses films sur l'expérience populaire du BAEQ. L'ombre se glissait entre deux pans de réalité, dans la craquelure de l'iceberg qu'on entendait sourdre. Mon jeune Montréalais d'alors purgeait en prison sa bombe mal éclatée, et les sociologues que je côtoyais se penchaient sur l'étude des structures régionales.

Alors apparut Hubert Aquin, sorti tout droit du royaume de l'ombre et du double. Avec son teint jaune d'espion de roman — que le faible Bourassa des "années bêtes" essayera de reproduire (je me souviens avec vivacité de l'instant fugace, à l'élection de 70, où ce rapprochement vain m'apparut, sur un quai d'aérogare) —, son pas d'homme d'affaires, et un frère au parlement. Il se mit à dire où nous envoyait notre vie d'homme-kaléidoscope coincé entre les parois vertes du sourd craquement.

Il arrivait d'une nuit boréale où il avait vu, séduit comme un enfant, les reflets de l'homme se jouer à l'infini sur la verticale du glacier. L'imbécile vous le disait avec sa naïveté d'enfant et sa fureur d'adulte! Il s'enfonçait dans les couloirs de l'impossible "Faites pas ce que je dis, faites ce que je fais", porté par le seul élan de sa vocation d'intellectuel, et une vieille rivalité avec le langage, ce fauteur d'images que des générations de moralisateurs, biscornus, y compris les bonzes en place, s'étaient amusées à nous casser sur la tête comme du sucre, à coups de marteau.

Aquin disait: "Non!" Et il écrivait, comme Artaud avec ses nerfs, avec sa peau, lui, et son sang. On avait souvent l'impression, à lire Aquin, que l'écriture était son corps. Et l'on en souffrait, en même temps qu'on était ébloui (par les jeux de l'intelligence), et aspiré à travers l'ouverture de ce tour de force vers les espaces grouillants et translucides de l'immobilité.

La dernière chose que je lus, de lui, fut la lettre recueillie par Michèle Favreau dans **Mainmise** cet automne. L'homme était plongé dans une solitude dont on ne voyait pas par quel bout elle arrivait encore à tenir. Mais c'est facile de dire cela maintenant.

Il est une chose qu'on n'oubliera pas d'Hubert Aquin écrivain, et, peut-être, la chose par laquelle, autre Moïse n'ayant pas abordé au défrichement de la terre promise, il reste et restera, son oeuvre maintenant terminée, réuni à nous dans la vie qui bat. C'est son engagement particulier d'écrivain.

On peut dire ce qu'on voudra de la psychologie du refus. On n'aboutira pas à y faire que le refus du prix du gouverneur général, que le départ des éditions La Presse, n'aient pas été des positions éloquentes de problèmes collectifs et, disons-le tout net d'un homme qui a vécu, des actes de foi.

On ne trouve jamais qu'à dire que c'est une résolution absurde que de s'enlever la vie. Et c'est un fait atroce. Mais, au moment où paraît le livre de Pierre Vallières nous demandant de réfléchir à ce qu'il appelle l'exécution de Pierre Laporte, c'est peut-être aussi à une double disparition, celle de l'homme politique Pierre Laporte, celle de l'écrivain Hubert Aquin, que nous invite à réfléchir cette autre stupide et violente mort, placée par l'événement sur le rebord, cette fois, d'une époque révolue.

Il n'y a jamais, c'est sûr, de prochain épisode. C'est le même qui continue. Et peut-être, et sûrement, ces deux grands deuils se trouvent-ils maintenant en avant de nous, dans les montants et les tenons du récit que nous, qui restons, sommes ensemble à écrire.

Que cet homme, grands dieux, qui fut aimé, repose en paix parmi les siens.

Saint-Nicolas, le 17 mars 1977

bloc-notes

Un pays incertain à Radio-Canada

Par les discussions et les interventions, par les moments d'hésitation, et même par certains silences expressifs, les participants aux deux émissions spéciales télédiffusées dimanche soir sur l'état de la fédération canadienne auront démontré que ce pays est en effet "incertain" et que les débats que suscite cette incertitude sont encore confus. Peut-être voulait-on justement faire cette démonstration, reproduire le pays en modèle réduit à l'occasion de cette grande première qui sera suivie, annonce-t-on, d'autres forums du genre.

L'idée est bonne de réunir les mêmes personnes, avec les mêmes animateurs pour aborder le même sujet en deux langues et deux émissions distinctes avec un décalage d'une demi-heure entre chacune, sans recourir aux techniques artificielles et souvent gênantes de l'interprétation simultanée ou d'autres méthodes de traduction. Il s'agit bien encore d'un seul pays incertain. On a donc pu suivre avec intérêt ces deux débats de 90 minutes, un peu plus animé en français qu'en anglais, mais au cours desquels s'agitaient les mêmes idées, les mêmes inquiétudes, les mêmes aspirations.

On chercherait en vain une conclusion évidente. Le fait que les participants, en grande majorité, semblent accorder leur préférence à une "troisième voie", quelque part entre l'indépendance du Québec et le statu quo fédéral, ne constitue pas en soi une très haute conquête de l'esprit inventif de l'homme contemporain. C'est à peu près ce que tout le monde pense et prévoit, d'autant que personne dans ce pays ne veut se ranger dans le camp des partisans du statu quo: il y a bien quelque part un paragraphe à modifier ou une virgule à déplacer.

Ce qui aura frappé davantage dans ces 180 minutes, empreintes au total de bonne humeur et piquées de nombreux mots d'esprit, c'est plutôt l'inaptitude, non pas des individus, mais du "collectif" de discussions, à dégager un accord sur les données du problème. Dès lors qu'on ne s'entend pas sur la problématique qui fait du Canada ce "pays incertain", on voit mal comment il serait possible d'envisager le début du commencement d'une solution d'ensemble, quelle que soit l'évidente bonne volonté de ces hommes et de ces femmes qui sont tous restés sur leurs positions.

Mais comment en irait-il autrement puisque la somme des questions abordées ou effleurées n'épuise pas les innombrables aspects de la crise canadienne? Il n'y a pas "un" problème; il y a "des" problèmes, chacun étant perçu diversement suivant les régions et les intérêts.

Aussi, plutôt que de réunir la mosaïque canadienne autour d'une même table, le mieux serait peut-être, comme pour les négociations dans la fonction publique, de passer le plus tôt possible aux "tables sectorielles". On pourrait ainsi examiner divers dossiers: la révision constitutionnelle, les conséquences économiques de la souveraineté, le contenu de "l'association", les solutions de rechange à la centralisation des pouvoirs, le vieux contentieux des langues, la question des "pouvoirs" culturels, etc.

Il faudrait voir ensuite comment la Colombie-Britannique, pour sa part et compte tenu de ses difficultés particulières, envisage un réaménagement; comment les provinces de l'Atlantique posent leur problème dans la conjoncture actuelle; puis comment la région des Prairies réagit aux aspirations québécoises, et ainsi de suite pour l'Ontario, le Québec, les minorités ethniques et les premiers habitants du pays, sans oublier le cas des Acadiens et celui des poches francophones perdues à l'Ouest. Et, pour faciliter l'accès des téléspectateurs à chacun de ces dossiers, il serait souhaitable de recourir à des documents visuels (films, interviews, reportages) qui, précédant ou illustrant les débats, favoriseraient une meilleure connaissance des sujets débattus. C'est à cette condition, ce nous semble, que la télévision sera à la fois le lieu et l'instrument privilégiés, d'abord pour révéler le pays à lui-même, ensuite pour passer à l'étude des pièces qui forment le puzzle.

Une telle démarche, à supposer qu'elle soit jugée réalisable par les auteurs du projet, exige des efforts considérables de recherches, d'information, d'analyse et d'interprétation. Mais, n'en doutons pas, la mise en commun des ressources des deux chaînes de Radio-Canada, la création d'un groupe de travail efficace sous la direction de Louis Martin et Patrick Watson, le recours aux meilleures équipes de réalisateurs et de caméramen ne sont pas pour la Société des défis insurmontables.

Donc, la grande première de "Un pays incertain" n'aura pas été décevante si elle annonce une suite qui ne tiendra pas simplement dans des débats de studios. La rencontre de dimanche soir a aussi montré autre chose: pour les anglophones de toutes les régions et de toutes les tendances, l'idée de l'indépendance assortie de l'association paraît très difficilement concevable parce que la première partie du diptyque postule une rupture dont la seule évocation décourage le partenaire qu'on invite d'avance à négocier un mode d'association. Il faudra au PQ beaucoup d'imagination et de persévérance pour expliquer au pays comment s'opère une réconciliation féconde à la suite d'une brisure dont il comprend d'autant moins les motifs qu'on lui propose subséquemment une réunion plus heureuse.

Michel ROY

Là où se trouve le scandale

En vertu de la charte, le maire de Montréal exerce un droit "de surveillance, d'investigation et de contrôle" sur tous les services municipaux et leurs officiers, et il lui incombe "spécialement" de veiller à ce que les revenus de la ville soient perçus et dépensés suivant la loi.

Il n'y a peut-être pas de scandale dans cette histoire de la facture de quelque $44,000 que les Alouettes ont finalement réglée avec la Ville pour la modique somme de $6,236. On ne saurait toutefois en dire autant de l'attitude adoptée par l'administration, quand elle prétend n'avoir pas de comptes à rendre au conseil et garder confidentielles les raisons de son règlement à l'amiable avec le club de football.

N'importe qui et même une ville peut se tromper; nul n'en voudra donc à l'administration municipale de le rembourser si d'aventure elle lui a imposé un fardeau injustifié. En pareil cas, point n'est besoin ni de procès ni de règlement hors de cour: les taxes sont déjà assez élevées sans qu'il faille encourir des frais supplémentaires pour les percevoir. Dans son compte pour le stationnement de l'autostade des Alouettes, la Ville de Montréal s'est-elle fourvoyée? Si tel avait été le cas, elle n'aurait pas dû avoir honte de l'avouer.

Depuis son déficit d'un milliard, en effet, toute erreur de calcul en bas d'un million lui sera aisément pardonnée!

Tel ne paraît pas toutefois avoir été le cas. Dans ses explications, le maire a laissé entendre que la Ville avait dû se contenter d'un règlement à rabais faute de pouvoir établir solidement le bien-fondé de son compte. Le moins qu'on puisse en conclure, c'est que de sérieuses explications s'imposaient de la part des services de perception.

On serait enclin à conseiller au maire de se prévaloir de l'article 70 de la charte et de préparer pour le conseil un rapport sur l'état de la perception des revenus à l'hôtel de ville, s'il n'y avait hélas quelque raison de craindre que l'administration Drapeau-Niding n'excelle autant à surveiller la rentrée des taxes qu'elle ne brille dans le calcul des coûts et dans le contrôle des dépenses!

Pour cacher au public et aux conseillers municipaux chargés de veiller au grain de quelle manière l'intérêt public a été préservé dans la transaction avec les Alouettes et dans les règlements du genre, une théorie aussi fallacieuse que dangereuse a été invoquée lors de la dernière réunion du conseil municipal. L'administration ne fait pas appel à la doctrine de la "sécurité d'État", mais c'est tout comme. Les motifs de son action seraient les motifs mêmes de ses conseillers juridiques et tels conseils seraient confidentiels au même titre que les aveux d'un client à son avocat.

On ne saurait trouver meilleure formule pour se dispenser de rendre des comptes — qu'il s'agisse du comité exécutif ou du service du contentieux municipal — ou pour masquer les turpitudes, erreurs ou bévues de l'administration. Il ne reste plus à faire qu'un test judiciaire de cette confidentialité pour savoir si, au surplus, la ville de Montréal échappe également aux tribunaux!

On veut bien croire que l'administration doive, par exemple durant des négociations serrées avec des entrepreneurs ou ses syndiqués, ne pas étaler toutes ses cartes sur la place publique. Mais une fois que l'affaire est réglée, ou si au contraire elle tombe dans l'impasse, alors les membres du conseil devraient pouvoir obtenir les renseignements qu'ils demandent. Autrement, c'est non seulement se moquer de l'autorité du conseil, mais aussi alimenter les pires soupçons sur la compétence ou l'intégrité de l'administration.

Même dans les cas particuliers où une divulgation prématurée pourrait ne pas être d'intérêt public, le conseil, par un moyen approprié, devrait pouvoir se porter garant que la confidentialité n'est pas invoquée à mauvais escient et que les élus ne sont en aucun temps frustrés de la plénitude de leurs responsabilités.

Dans les parlements, en matière grave et délicate en même temps, le chef du gouvernement ne craint pas d'associer les chefs des partis d'opposition à ses décisions. Si ce parlementaire de qualité supérieure que prétend être le premier magistrat de la métropole n'a rien de répréhensible à cacher, il devrait, en pareil cas, trouver le moyen d'en convaincre aisément tous les membres du conseil, ceux de la majorité comme ceux de l'opposition.

Le maire est peut-être trop préoccupé par de nouveaux projets de grandeur pour surveiller de près les comptes des Alouettes; ni lui ni son "avocat" ne devraient dépouiller le conseil du devoir et du droit de veiller à l'intégrité de la perception des revenus.

Jean-Claude LECLERC

lettres au DEVOIR

La paille et la poutre...

Madame Brigitte Bardot,

Je ne mets pas en doute votre sincérité ni celle des nombreux organismes-défenseurs des bébés-phoques. Il faut reconnaître que leur mise à mort a pour le moins un caractère sauvage. Mais tuer n'est-il pas par définition un acte barbare privant un être vivant de son droit le plus fondamental? Est-il possible de poser un tel geste sans violence?

Les moyens utilisés lors de l'abattage des bébés-phoques sont spectaculaires et contestables mais ils seraient autrement discrets et subtils que cela ne changerait rien au but poursuivi. La question n'est pas de débattre autour du "comment" on les abat mais du "pourquoi". S'agit-il d'une activité pour amuser quelque sportif en mal d'émotions? Non, madame. Ces nombreux chasseurs y gagnent leur croûte et péniblement. Faudra-t-il en toute logique faire aussi le procès de toutes les boucheries dont sont victimes poules, canards, poissons, cochons, moutons, etc...?

Avez-vous vu la façon ignoble dont on engraisse les oies en France?

Avez-vous entendu pleurer le lapin blessé par balles?

Que savez-vous de la douleur du homard ébouillanté vif?

N'est-il pas inutile le sacrifice du taureau de corrida?

La cruauté exercée envers les uns n'excuse ni ne justifie en rien celle envers les autres, me direz-vous. Soit. Alors, organisons une immense campagne internationale pour stopper tous ces carnages. Et crevons tous de faim et d'engelures aux pieds...

Comme j'aimerais que vous mettiez proportionnellement autant d'énergie et de capitaux à dénoncer l'institutionnalisation de la torture, les violations des droits de l'homme, les traitements inhumains, sadiques et dégradants dont sont victimes les dissidents tant des dictatures d'extrême-droite que celles des régimes soi-disant socialistes!

Quand donc la télé nous fera-t-elle connaître une Brigitte Bardot se dressant contre l'antisémitisme, le racisme, la douleur de l'exil involontaire, l'état d'urgence de milliers d'enfants au ventre affamé et de travailleurs aux poumons carbonisés, les prisons sordides de tous les Pinochet de la planète?

La télé nous transmet des images sanglantes sur le massacre de bébés-phoques. Cela dérange en ce qu'elle nous renvoie notre propre image: elle nous rappelle que nous sommes tous des assassins. Cela dérange. Alors, pour retrouver bonne conscience, on part en croisade à la défense des bébés-phoques, espérant secrètement faire pardonner notre lâcheté, notre inconscience, notre silence complice face à d'autres urgences, face à la misère et l'injustice, face à la violence de nos gestes quotidiens teintés de fascisme et de haine envers nos semblables les humains. On part en croisade, la tête enfouie dans le sable.

Croyez-en les rapports des diverses sociétés pour la protection de la nature et des animaux qui se sont prononcées quant au danger d'extinction de l'espèce et à la manière dont est exercée la chasse: elles y ont vu une tempête dans un verre d'eau. Alors, madame Bardot et Cie, mettez donc vos sous et votre sensibilité à défendre des causes plus pressantes. Quand la justice entre les hommes sera rétablie, sans doute alors sera-t-il spontanément naturel et logique de l'étendre aux animaux. Nous Canadiens, sommes primitifs et assassins comme vous l'avez déclaré, mais pas cons.

Au fait, madame, aimez-vous le foie gras?

Mireille COURCHESNE-BÉDARD

Montréal, le 17 mars 1977

Le Prix Esso : un nom mal choisi

M. Pierre Tisseyre,
Président du Cercle
du livre de France.

Comme tout lecteur qui s'intéresse à la littérature d'ici, j'étais heureux d'apprendre que le Prix littéraire du Cercle du livre de France allait reprendre, doté en plus d'une bourse regarnie; ce qui ne gâte rien. Or quel ne fut pas mon étonnement d'entendre que cette distinction allait désormais porter le nom du Prix Esso alors que l'écrivain Hubert Aquin venait de mourir.

Certes l'emploi du nom du commanditaire peut se justifier. Toutefois, je crois comme plusieurs qu'il eût été préférable d'attacher au prix le nom du disparu. Son oeuvre fulgurante, originale, prodigieuse d'érudition suffit à elle seule à lui mériter cet honneur. De plus est-il besoin de mentionner que la plupart de ses romans furent édités au CLF et qu'il présida à trois reprises le jury de ce même prix.

Sa disparition brusque et violente vous a probablement pris au dépourvu, j'en conviens mais cela ne saurait constituer une raison suffisante pour continuer à ignorer l'auteur de Prochain Épisode. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Ce n'est après tout que rendre justice à un des plus grands romanciers d'ici, sinon le plus grand.

Fulvio CACCIA

Montréal, le 20 mars 1977

M. Parizeau et la loi

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du 16 mars du Devoir, Jean-Claude Leclerc expose qu'en abolissant la Régie québécoise contre l'inflation et en conseillant aux municipalités de ne pas tenir compte de la Loi anti-inflation, M. Jacques Parizeau, ministre des Finances de la province de Québec, a introduit une sérieuse distorsion dans la province. Il ajoute qu'en refusant d'enfreindre cette loi, les villes membres de l'Union des municipalités du Québec auraient mis doublement dans l'embarras le ministre de la Justice: elles l'ont, en réalité, mis TRIPLEMENT dans l'embarras. Aux causes d'embarras exposées par votre éditorialiste, il convient sans aucun doute d'ajouter la possibilité que M. Jacques Parizeau soit poursuivi devant les tribunaux à la requête de tout citoyen, pour avoir conseillé de ne pas respecter la loi qui, comme chacun sait, est dure, mais est la loi.

Comment un ministre d'un gouvernement qui se prétend meilleur administrateur que le gouvernement précédent peut-il conseiller officiellement, par lettre, de ne pas respecter la loi? Cela augure mal de l'avenir prochain. Quelqu'un veut-il m'aider à essayer?

Pierre BINDER

Montréal, le 16 mars 1977

Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne $55 par année, six mois $30. A l'étranger $60 par année, six mois $33, trois mois $21. Editions du samedi: $15 par année. Edition quotidienne livrée à domicile par porteur $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 lignes groupées

des idées **des événements** **des hommes**

M. William Davis devant le Canadian Club de Montréal

"L'intégrité politique et économique du Canada a toujours été l'objectif majeur de l'Ontario"



■Le premier ministre William Davis, de la province d'Ontario, était hier midi le conférencier invité du Canadian Club de Montréal. Dans son allocution dont nous présentons de larges extraits, M. Davis a surtout traité du thème de l'unité canadienne. Il a notamment souligné que pour l'Ontario, le Canada vient en premier lieu et que c'est dans cet esprit que son gouvernement entend collaborer à la solution des problèmes actuels.

Il ne m'appartient pas, en tant que Prenier ministre d'une province soeur, d'émettre un jugement sur le gouvernement démocratiquement élu de la province de Québec. Je peux dire qu'en tant que gouvernants et premiers ministres, M. René Lévesque et moi-même avons été totalement francs l'un envers l'autre sur la question de l'indépendance du Québec du reste du Canada. En Ontario, nous pensons que le Québec peut servir le peuple canadien français, sa culture, sa langue et ses aspirations au sein de la Confédération canadienne. À cet égard, notre opinion diffère clairement et nettement de celle du gouvernement de cette province.

Je dois dire aussi, cependant, pour ce qui est des relations quotidiennes et suivies entre les deux gouvernements, que les Ontariens et les Québécois ont été servis par des rapports ouverts, francs et raisonnables, fondés sur la coopération et le respect mutuel.

Certains m'ont dit que mon gouvernement ne sert pas l'intérêt national en étant cordial avec un gouvernement dont l'objectif à long terme est l'indépendance. Je suggère que quiconque voudrait définir l'intérêt national de façon aussi étroite rendrait un bien mauvais service au Canada et aiderait ceux qui suggèrent ici que le Canada a l'esprit trop étroit et limité pour les aspirations de la population du Québec.

Bien que le but ultime de l'indépendance proposé maintenant par le gouvernement de cette province et exprimé en des termes plutôt rigides et défaitistes par M. Parizeau à Toronto le 17 mars dernier soit singulièrement inacceptable pour la population et le gouvernement de l'Ontario, nos différences ne doivent pas être la cause d'une hostilité intellectuelle ou politique. Ce peut être le début d'une lutte et d'une recherche communes qui engloberaient tous les Canadiens dans une recherche de leur identité et un examen de ce que cela signifie vraiment d'être un Canadien, et de ce que cela signifie vraiment de partager la liberté et les possibilités dans une nation formée de deux peuples fondateurs et d'une réalité multiculturelle qui enrichit toute notre vie.

Je déclare directement et catégoriquement à ceux qui suggèrent que le moment n'est plus à la discussion qu'aucun gouvernement, aucun parti politique ni aucun ministre, à Québec, à Ottawa, à Toronto ou ailleurs n'a le droit de prendre sur lui de limiter le dialogue ou la discussion entre les Canadiens. Ce serait imposer un préjugé, un sentiment de frustration et de désespoir qui ne serviraient aucun des peuples du Canada, Ontariens, Québécois ou autres.

"La survivance des Canadiens français est la question fondamentale"

En Ontario, le processus qui s'est déjà amorcé est très bon et positif. Il ne semble pas que la construction du pays suscite chez nous beaucoup de divisions parmi les gens raisonnables. Nous avons commencé à examiner attentivement ce qui nous tient à coeur en tant que Canadiens — ce que nous aimons dans notre relation avec le Québec et ce que nous considérons comme les priorités pour notre province et notre pays dans l'avenir.

De même, il y a un profond sentiment de reconnaissance et de respect pour la contribution apportée par les centaines de milliers de citoyens francophones du Canada en Ontario, par leur système éducatif, par leurs organisations culturelles, par leur engagement pour la survivance culturelle et linguistique.

Notre gouvernement a dû prendre quelques décisions graves récemment. Des décisions qui éliminent toute ambiguïté à l'égard des deux principes de l'égalité des chances en éducation et de l'autonomie locale. La décision de construire dans le Comté d'Essex en Ontario une école française appelée à desservir les Canadiens français dans cette partie de la province a fait éclater une controverse, comme le fait généralement ce genre de décision. La controverse n'est pas étrangère aux relations majorité-minorité — ici comme partout ailleurs. Nous devons affronter ces controverses de notre mieux — et nous devons le faire en nous engageant à respecter ce qui est juste et sensé.

Il n'est pas facile pour une minorité ou une population tout entière de réussir à survivre. Les Ontariens francophones ont reçu une certaine aide de leur gouvernement, mais je reconnais que c'est eux-mêmes, leur courage, leur respect de soi, leur détermination et leur fierté collective et individuelle qui ont permis la survivance et l'épanouissement du fait français en Ontario.

Mais je dirais aussi, avec autant de fierté que de sincérité, que le gouvernement de l'Ontario a également fait sa part dans le processus qui a permis une nouvelle réalisation du fait français au Canada anglais — ce fait qui nous enrichit tous et qui rend notre pays et notre peuple mieux armés devant l'avenir.

Nous sommes fiers du fait français en Ontario parce que le peuple canadien français constitue une cheville fondamentale dans la structure de l'identité canadienne.

En affirmant cela, je pense que nous pouvons énoncer une vérité fondamentale à propos du Canada d'aujourd'hui et de sa survivance de demain. Mon amour pour ce pays me dit, directement et catégoriquement, que le Canada ne peut pas survivre si une partie de cette survivance n'est pas liée à la survivance du peuple canadien-français. Dans la mesure où nous pourrons trouver ce genre de formule, par un artifice constitutionnel, structurel ou politique, nous pourrons également assurer la grandeur et la gloire futures de ce pays. Ceux qui suggèrent que nous ne pouvons pas le réaliser laissent voir en réalité qu'ils n'ont aucune foi dans les Canadiens et dans leur tolérance fondamentale et, par-dessus tout, dans leur aptitude à affronter les défis. C'est vouloir mettre de côté une bonne partie de ce que le Canada lui-même a de bon, d'important et de différent. La survivance des Canadiens français n'est pas la seule question qui se pose à ce pays, mais c'est, à mon avis, la question fondamentale. Elle est d'une importance égale aussi bien pour les séparatistes que pour les fédéralistes.

"Croire que la décentralisation est la seule solution est un mythe"

Plusieurs parlent maintenant d'indépendance plutôt que de séparatisme. Le problème réel n'est pas l'indépendance politique. Le plus important, c'est l'indépendance par rapport aux vieilles méfiances, aux vieilles batailles, aux vieilles incompréhensions et aux vieilles divisions. Ceux qui ne peuvent pas atteindre l'indépendance d'esprit qui forme la base de nouveaux arrangements et de la coopération peuvent évidemment se réfugier dans le défaitisme de la simple indépendance politique. C'est la voie du désespoir et de la méfiance. C'est tout simplement la voie de l'isolation et de la dérive. Nos jeunes de l'Alberta, des Maritimes, du Québec ou de l'Ontario méritent d'avoir une génération de chefs qui peut choisir la bonne indépendance — l'indépendance d'esprit qui permet de construire, de partager et de façonner une nouvelle réalité canadienne.

Si nous voulons bâtir une nouvelle nation avec et pour eux, alors faisons-le en tant que Canadiens fiers de ce qui nous unit et réalistes au sujet des décisions à prendre. Nous devons le faire avec confiance en nous-mêmes, en nos principes, en nos convictions, en nos aptitudes et notre humanité. Nous devons, chacun de nous, inspirer notre voisin et collègue pour qu'il évite la malveillance, l'étroitesse d'esprit et la peur et qu'il opte pour le dévouement et l'harmonie dans sa langue propre.

Sur les plans économique et constitutionnel, le politicien provincial que je suis n'est pas venu prêcher le défaitisme. Les récentes déclarations du Premier ministre du Canada témoignent à mon avis, d'une largeur d'esprit encourageante et bénéfique pour les discussions générales d'ordre constitutionnel. Parlant au nom du gouvernement de l'Ontario, je puis affirmer que notre approche des discussions constitutionnelles inclut un grand nombre de sujets.

Je crois en notre économie nationale; le rôle de la Confédération en tant qu'ossature économique pour le développement social et économique doit être compris de tous les Canadiens. C'est le défi économique auquel doit répondre la Confédération; c'est un défi auquel nous pouvons répondre.

Nous pouvons le faire si nous sommes déterminés à soutenir la croissance du secteur privé pour qu'il crée des emplois et apporte la prospérité; nous pouvons le faire si nous réagissons rationnellement envers les petites entreprises; nous pouvons le faire si nous laissons les Canadiens vivre comme ils l'entendent, avec le minimum d'interférence et d'interruption. Nous pouvons le faire moyennant une bonne productivité et un travail soutenu. La politique gouvernementale doit donner aux Canadiens les moyens d'accomplir leurs tâches; je pense qu'ils y arriveront avec succès.

Une nation économiquement productive est politiquement viable. Le Canada est bien plus productif et équitable que n'importe laquelle des régions qui le constituent: ne l'oublions pas.

Nous devons aussi être prêts à démystifier une croyance profondément installée dans les esprits.

Croire que, d'un point de vue économique ou politique, la décentralisation, recherchée pour et en elle-même, est la seule solution, c'est un mythe auquel on ne peut rester indifférent. Éviter une trop grande centralisation du pouvoir économique et politique à Ottawa est une chose, mais centraliser le pouvoir dans une capitale provinciale en est une autre. Si le problème est la centralisation du pouvoir, alors la solution ne consiste pas nécessairement à centraliser le pouvoir dans un autre lieu, mais à le rajuster.

Le pouvoir, qu'il soit économique ou politique, semble toujours injuste, indifférent ou inefficace quand il est centralisé ailleurs. Il semble cependant plus modéré, bienfansant et humain quand il vous est accordé. Un tel raisonnement est fallacieux et, d'un point de vue historique, sans issue.

À une époque où des blocs commerciaux et autres sont constitués pour des raisons économiques, la décentralisation du pouvoir économique pourrait grandement porter atteinte aux droits économiques de tous les Canadiens. Quant à l'autorité culturelle et sociale, elle est plus discutable et à ce niveau, on peut répondre de façon plus appropriée aux différences régionales.

C'est ce genre de distinction que les Canadiens devraient pouvoir faire en toute confiance, en toute bonne foi et en se respectant les uns les autres.

"L'esprit de parti n'a pas sa place dans ce débat..."

La bonne foi prévaudra tant que nous chercherons tous une solution honorable, viable et équitable. Il est naïf de croire que la bonne foi et la largeur d'esprit puissent régner si les relations sont rompues ou fondées sur la menace économique ou politique.

Je pense également que le défi qui nous est posé maintenant devrait rapprocher tous les Canadiens au service d'une tâche et d'une cause communes.

L'esprit de parti n'a pas de place dans ce débat. Les libéraux à Ottawa, les progressistes-conservateurs en Ontario, les néo-démocrates en Saskatchewan... tous doivent abandonner l'esprit de parti et rechercher une cause commune. Un Canada libéral mais divisé n'offre pas plus d'espoir qu'un Canada conservateur mais divisé. Nous ne devrions pas oublier ce point. Nous devrions aussi juger les dirigeants en conséquence.

C'est un débat qui s'adresse à tous et dans lequel les politiciens ne représentent qu'une partie des participants. Les hommes d'affaires, les syndicalistes, les étudiants, les agriculteurs, les employés de la fonction publique, les journalistes, les hommes et femmes de toutes les couches dè a société y perdraient tous si l'envergure du Canada était diminuée. C'est pourquoi nous avons organisé en Ontario un Forum sur la destinée canadienne à l'intention des Canadiens de toutes les couches de la société pour nous donner la chance de créer un climat de franchise et de conciliation.

Nous, les Ontariens, recherchons des solutions nouvelles et viables, d'autres pourraient être prisonniers du passé mais la plupart des Canadiens ne le sont pas.

Si nous recherchons des boucs-émissaires, nous rabaissons d'autant le débat et réduisons d'autant nos chances de concliation et de croissance, et nous compromettons l'unité qui nait de la fierté et de l'optimisme.

Je n'ai pas l'intention de laisser s'accomplir la dislocation de ce pays et de son peuple, de la province de Québec et de la nôtre, de l'Ouest et des provinces Maritimes, par ceux qui sont étroits d'esprit et manquent de sentiment à une époque où la vigueur et la stabilité dépendent surtout de la largeur d'esprit et de la compréhension.

Le Canada est mon pays; Montréal est ma ville autant que Toronto est la vôtre; les athlètes, les artistes et les écrivains québécois font autant partie de mon patrimoine que ceux de ma province.

Je n'ai pas envie de voir le Canada, patrimoine du jeune de Trois-Rivières ou de Rivière-du-Loup et du jeune de Brampton, Chatham ou Medicine Hat, perdu, gaspillé par l'inertie et l'indifférence ou par l'absence de lucidité ou de volonté.

"Pour nous de l'Ontario, le Canada vient en premier"

Pour nous de l'Ontario, le Canada vient en premier. Nous réagissons ainsi parce que le Canada est à nos yeux la structure ultime permettant la réalisation des aspirations culturelles, économiques et politiques de tous les citoyens de ce pays. Cette réalisation doit être multidimentionnelle, équilibrée et équitable. Elle doit répondre à la condition humaine et aux différents tempéraments culturels du Canada. Ce doit être une réalisation qui touche tous les Canadiens, à leur façon, selon leurs principes.

C'est dans l'intérêt de cette réalisation et de ces principes que nous devons relancer la nation sur le plan économique, afin d'apporter, avec honnêteté et détermination, la prospérité qui répondra aux intérêts de tous.

C'est dans ce but que nous devons bâtir un Canada moderne, fondé sur l'évolution de deux grands groupes au sein d'une société multiculturelle. C'est dans cet intérêt que nous devons accepter notre dualité et en faire la pierre angulaire pour les générations futures.

L'Ontario répondra toujours en toute amitié et avec respect à ceux qui suggéreraient que notre nation n'est pas viable et ne sert pas l'intérêt commun. Mais tout ce que le Canada offre aux Canadiens et à leurs enfants sera fermement et vigoureusement défendu par le gouvernement que je dirige et les personnes que j'ai le privilège de représenter.

L'intégrité politique et économique de la nation a toujours été l'objectif politique et économique majeur de l'Ontario.

COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

La FACULTÉ DE THÉOLOGIE du Collège dominicain offre un programme d'études conduisant aux grades canoniques et civils suivants :

- **1er cycle :** — certificat d'études en théologie (un an)
  — baccalauréat en théologie: B.Th. (3 ans)
- **2e et 3e cycles :** — maîtrise en théologie : M. Th. (un an après le B. Th.)
  — maîtrise ès arts en théologie : M.A. Th. (2 ans après le B. Th.)
  — Ph. D. en théologie (2 ans après le M.Th.)

Renseignements et demande d'admission, s'adresser à :

Secrétariat
COLLÈGE DOMINICAIN
DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE
96, avenue Empress
Ottawa, Ontario, K1R 7G2
Tél.: (613) 233-5696 ou 233-5697

C'est juste

La grande controverse sur la pension

Le coût des contributions des employeurs à tous les régimes de pensions est imputé au public. Le coût des contributions de l'employeur aux régimes privés de pensions fait partie des frais d'exploitation de l'entreprise, et ces frais sont imputés au consommateur sous forme d'augmentations des prix. Lorsque les fonds de pensions privés se heurtent à des difficultés et que les employeurs doivent verser un montant additionnel, les compagnies déclareront simplement que leurs frais d'exploitation ont augmenté et hausseront leurs prix. Si moins de 40% des travailleurs participent à des régimes de pensions et que le coût des contributions des employeurs est imputé à tous les consommateurs et contribuables sous forme d'autres augmentations de prix, cela signifie que 60% des travailleurs canadiens ne participant pas à des régimes de pensions subventionnent les employeurs pour les moins de 40% d'employés qui bénéficient d'un régime de pension.

Ecrivez dès aujourd'hui à votre député fédéral et exigez que le gouvernement prenne en charge les dispositions des pensions afin d'assurer que vous bénéficierez d'une pension indexé suffisante lorsque vous prendrez votre retraite.

La présente réclame est payée par l'Alliance de la Fonction publique du Canada, qui représente 177,000 contribuables et syndiqués canadiens.

Juste pour tous

lettres au DEVOIR

Hommage à Hubert Aquin

Monsieur le directeur,

Je suis une lectrice bien ordinaire qui a eu la chance de lire quelques-unes des oeuvres d'Hubert Aquin, qui l'a suivi dans son action nationaliste et politique et qui eut l'honneur de lui adresser la parole, une fois. Je fus toujours fascinée par ce personnage de mystère, ce grand incompris, ce grand révolutionnaire pourtant si calme et si correct. Sa mort m'a frappée mais pas étonnée outre mesure. Un personnage aussi bouleversant et bouleversé ne pouvait mourir autrement. Après avoir lu l'article de M. Jean Basile, le lendemain de sa mort, je fus inspirée et le petit poème tout à fait sans prétention qui suit, m'est venu. Permettez-moi de vous en faire part en hommage à notre grand compatriote en allé.

Hier dans le grand parc
Un bel oiseau blessé
Au printemps
Ce n'était pas la chasse
Ni la révolution
Et pourtant il est mort
Et son beau corps percé
Ils ont brisé ses ailes
Tu ne voleras plus
Jonathan
Je l'ai à peine vu
Et l'ai déjà perdu
Son vol était lointain
Mais il était d'ici
Il vole encor ailleurs
Libre enfin de monter
Infiniment

Marie-Paule MARCAURELLE

Ville St-Léonard, le 17 mars 1977

Communiquez avec nous le plus tôt possible

Remplissez le verso de l'enveloppe-retour qui accompagne votre compte et retournez-la-nous au plus tôt ou appelez-nous au numéro ci-dessous. Nous commencerons nos préparatifs même si vous ne pouvez pas encore nous donner la date du déménagement.

Appelez-nous à 844-9911

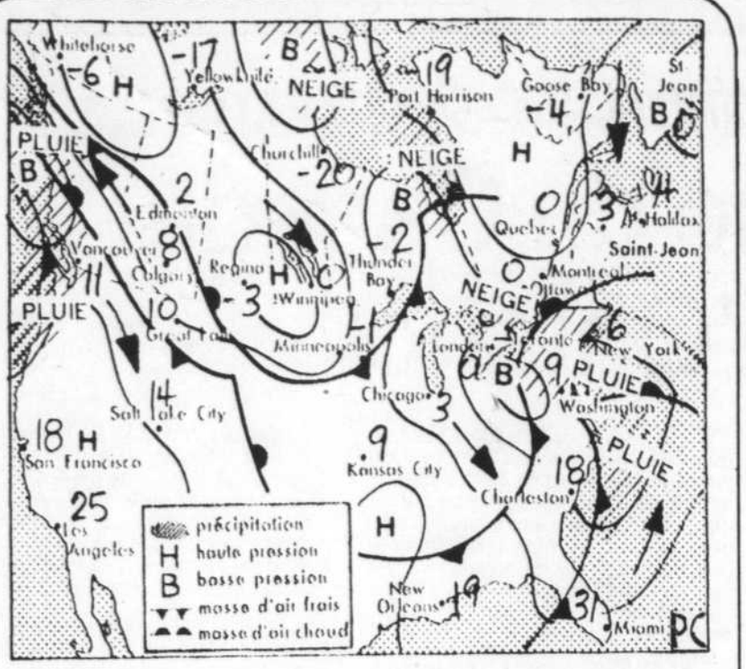
Planifiez et épargnez

Choisissez l'emplacement de votre appareil avec soin et passez une commande complète: vous épargnerez ainsi les frais d'une deuxième visite de l'installateur. Si vous choisissez un service spécial ou supplémentaire, assurez-vous de connaître la différence entre le coût mensuel de base et celui de cet équipement, y compris les frais initiaux. Nos préposés de service vous fourniront tous les renseignements voulus.

Vous déménagez?

Bell Canada

la météo



Une tempête est en train de se développer au sud-ouest des Grands Lacs. Cette perturbation aura une trajectoire bien au sud de nos régions quoique l'extrême sud de la province sera touché avec 5 à 10 centimètres d'accumulation sur les régions du sud-ouest.

●

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: Ennuagement, avec neige en après-midi. Accumulation près de 5 cm. Maximum près de −2. Aperçu pour mercredi: nuageux avec chutes de neige.

●

Chibougamau, Haute-Mauricie, Lac Saint-Jean: Ensoleillé avec ennuagement en après-midi. Maximum près de −3. Aperçu pour mercredi: chutes de neige.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: Ennuagement suivi de neige. Accumulation de 5 à 10 centimètres. Maximum près de 0. Aperçu pour mercredi: dégagement.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 1. Aperçu pour mercredi: chutes de neige.

●

Québec, Trois-Rivières: Ennuagement en matinée suivi de neige en après-midi. Accumulation près de 2 centimètres. Maximum près de 0. Aperçu pour mercredi: nuageux avec chutes de neige.

●

Rimouski, Gaspésie: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 1. Aperçu pour mercredi: neige.

Vers des mises à pied dans cinq commissions scolaires du CSIM?

par Rodolphe Morissette

On peut s'attendre, au cours des prochaines semaines, à une vaste entreprise de mises à disponibilité parmi les cadres, "gérants" et professionnels non enseignants ainsi que le personnel de soutien de plusieurs des huit commissions scolaires de l'île de Montréal. A moins que n'intervienne rapidement le ministère de l'Éducation.

En effet, les commissions scolaires de l'île devront consacrer pour les budgets 1977-1978, quelque $24 millions de moins pour le financement de l'achat des biens et services ainsi que des salaires des catégories d'employés citées. Telle est l'une des conclusions qui se dégage d'une étude commise par le directeur général du Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM), M. Gérard Barbeau, et qui a été proposée à la réflexion des conseillers lors de leur réunion régulière d'hier soir.

En présentant le rapport, le président du CSIM, M. Jacques Mongeau, a déclaré que cinq commissions scolaires sur huit seront déficitaires au cours de l'année scolaire à venir (4 l'étaient l'anée dernière): la CECM, le PSBGM, Sault-Saint-Louis, Sainte-Croix et Baldwin-Cartier. Le comité exécutif du CSIM doit rencontrer le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, lundi prochain et lui exposer l'ensemble de la situation.

Les facteurs de ce déficit sont les suivants:

— Une baisse de la clientèle de quelque 18,132 élèves dans les huit commissions scolaires de l'île est prévue pour l'entrée scolaire qui vient — une hausse plus importante à l'élémentaire (12,370) qu'au secondaire (5,762). Depuis cinq ans, les commissions scolaires de l'île ont perdu 21,8% de leur population scolaire, soit une baisse annuelle moyenne de 16,546 élèves.

Or si des conventions provinciales prévoient des échelles de salaire, des ratios, modèles de gestion, etc, les enseignants et les directeurs d'école et que ces coûts sont admissibles, il n'en va pas ainsi des salaires des cadres, des "gérants", des professionnels non enseignants, du personnel de soutien ainsi que de l'achat des biens et services. Ici, les normes provinciales prévoient un montant de base et un per capita par élève.

— La disparition des ententes particulières entre le ministère de l'Éducation et certaines commissions selon lesquelles le MEQ consentait à des octrois hors normes et décroissants qui aidaient ces commissions à passer de l'ancien régime de financement (taxes locales) au nouveau (financement par le MEQ). La régression de ces ententes particulières a fait passer le montant de ces octrois de $16,5 millions (année sommet) à $1 million pour l'année à venir. Une perte de $3,905,196 par rapport à l'année 1976-77.

— Le gel des normes budgétaires pour les items 3 à 24 de l'"enveloppe 2". Ces items, pour l'année 1975/76 rapportaient un per capita global de $310.46, dont 46% devait être consacré à l'achat de biens et services et 54% au financement des salaires au personnel des commissions scolaires autres que les enseignants et directeurs d'école. Or, au chapitre des biens et services, le gel de la norme à $142.81 (46% de $310.46), malgré l'inflation et les baisses de clientèles, devra entraîner une diminution de budget de quelque $8,445,018 cette année. Et le plafonnement à 54% de l'enveloppe destinée à payer les salaires — il s'agit d'un pourcentage basé sur des normes résultant de la clientèle, qui diminue considérablement — entraînera un "problème" de l'ordre de $4,500,000 pour l'année 1977-78.

— Enfin, la contribution financière du MEQ à un programme d'aide pour les milieux défavorisés, à la CECM et au PSBGM, est passée de $1,600,000 à $500,000. Le ministre de l'Éducation a cependant annoncé des mesures décisives en ce sens le 12 mars dernier et qui, à son jugement, devraient contribuer à corriger la situation.

L'étude de M. Gérard Barbeau comprend également une section consacrée à l'analyse des répercussions du non-plafonnement des évaluations pour l'année 1975-76 ainsi que le niveau de la surtaxe pour les corporations sur l'île de Montréal.

suites de la première page

RENÉ LÉVESQUE

son projet d'imposer une loi anti-scab, M. Lévesque répondait, mi-rieur: "Vous avez dû remarquer qu'on n'y va pas si vite que ça"!

M. Lévesque devait, à plusieurs reprises, lancer quelques messages au syndicalisme québécois par-delà cette assemblée de chefs de petites et moyennes entreprises. Déplorant les abus rencontrés depuis 13 ans dans le secteur public, (M. Lévesque était membre du gouvernement lorsque en 1968, fut accordé le droit de grève dans les hôpitaux et les écoles) il commentait à la plus grande satisfaction de son auditoire: En 13 ans, on ne l'a pas passé notre test de maturité"! Parlant par ailleurs de l'emprisonnement des chefs syndicaux, après le dur conflit du secteur public en 1972, M. Lévesque admettait que les "instances syndicales supérieures avaient déclenché un mécanisme fatal qui devait mener à un exemple.

Les hommes d'affaires auront cependant compris que le premier ministre ne fera pas de compromis, que l'engagement social-démocrate que son Parti a pris depuis plusieurs années. Il refuse de s'en tenir au plus pur libéralisme économique "d'où on ne demande l'intervention de l'État que lorsque tout va mal". Il précise qu'il est au moins trois situations dans lesquelles l'État doit intervenir "comme gestionnaire":

- Celle où un monopole abuse de sa situation prédominante sur le marché;
- Celle où l'entreprise privée sert mal le secteur où elle se trouve engagée (allusion évidente à l'assurance automobile);
- Et enfin lorsqu'il y a un intérêt économique évident pour la collectivité (la création d'une sidérurgie québécoise par exemple).

Certains ont cru voir, dans l'attitude du premier ministre hier à Montréal, des nuances par rapport à ce qu'il déclarait au lendemain de son élection. M. Lévesque se défend d'avoir changé d'attitude avec les milieux patronaux, particulièrement par rapport au fameux discours de New York. Il rappelle, à cette occasion, qu'il est le seul membre du Cabinet qui ait quelqu'expérience de l'Exécutif, et il ajoute: "Le long du chemin, on apprend notre métier"...

LE JANATA

qui ont perdu leurs sièges au Lok Sabha (Chambre basse du Parlement), "cela fait partie du jeu démocratique", a-t-il dit.

Un des derniers actes officiels de Mme Gandhi a été de lever l'état d'urgence, une mesure décrétée en juin 1975 et qui a certainement été pour beaucoup dans la défaite de son parti. En outre, la censure sur la presse en Inde est supprimée, a annoncé hier une circulaire du gouvernement indien, rapportée par l'agence indienne Samachar. Cette décision est une conséquence de la levée, dimanche, de l'état d'urgence qui avait été proclamé le 25 juin 1975.

Mme Gandhi, qui a cinquante-neuf ans était encore il y a peu la "femme la plus puissante du monde", accepte "avec calme et mesure" l'écroulement de ses espoirs, dit-on dans son entourage.

Les semaines à venir seront sans doute mouvementées pour l'Inde. Le parti Janata (parti du peuple), qui supplante le parti du Congrès au pouvoir depuis l'indépendance, il y a trente ans, devra lutter pour renforcer son implantation à la base.

Le Janata rassemble quatre formations non-communistes: le Congrès d'opposition, né d'une scission avec le Congrès en 1969, le parti socialiste de M. George Fernandes, le parti populaire (centriste) et le Jan Sangh, parti des nationalistes hindous.

Bien que le Janata soit présidé par M. Desai, libéré quelques heures seulement avant que Mme Gandhi n'annonce les élections en janvier, c'est toutefois le pacifiste Jayaprakash Narayan, qui passe pour l'âme de ce parti. Mais sa santé fragile lui interdit de briguer les fonctions de chef de gouvernement.

Le Janata, a annoncé hier son secrétaire général M. Surendra Mohan, formera un groupe parlementaire commun avec le Congrès pour la démocratie.

M. Mohan a promis que le Janata — qui prône une décentralisation de l'économie et une restauration des principes moraux du mahatma Gandhi — rétablirait les libertés individuelles, les droits démocratiques et la liberté de la presse dès qu'il formerait le gouvernement.

Les gouvernements des États ont déjà annoncé la libération massive de prisonniers, détenus par milliers en vertu de l'état d'urgence.

L'échec du parti du Congrès est particulièrement sensible dans les États du nord de l'Inde comme l'Uttar Pradesh, le Bihar, le Bengale occidental, l'Orissa, le Madhya Pradesh, l'Haryana, le Pendjab et le Radjasthan.

Dans le sud, cependant, la coalition dominée par le Congrès a remporté une victoire surprise au Kerala, où l'on s'attendait à un meilleur comportement du Janata. Le Front uni, qui comprend aussi le Parti communiste d'Inde (CPI), enlève 111 des 140 sièges de l'Assemblée de l'État.

Le Congrès l'emporte aussi aux assemblées du Tamil Nadu. du Karnatka et de l'Andra Pradesh.

Mais la défaite du Congrès ne souffre pas de contestation. Mme Gandhi, elle-même, a été battue dans sa circonscription de Rae Bareli de plus de 55,000 voix par M. Raj Narain, un vieux dirigeant socialiste qu'elle avait fait emprisonner pendant vingt mois.

Son fils Sanjay — une des cibles de l'opposition pour son rôle dans la campagne de stérilisation en tant que chef des jeunesses du Congrès — a été battu de 75,000 voix dans une circonscription voisine de l'Uttar Pradesh.

Parmi les autres victimes de marque figurent plusieurs ministres.

M. Vidya Charan Shukla, ministre de l'Information, qui avait fait appliquer la censure totale sur la presse indienne pendant l'état d'urgence a été battu de 86,000 voix à Raipour dans le Mahdya Pradesh.

M. Hari Ram Gokhale, qui avait fait largement amender la constitution, en tant que ministre de la Justice, a été battu à Bombay.

M. Swaran Singh, qui détint longtemps le portefeuille de la Défense et qui est l'un des hommes politiques les plus respectés du Congrès, a subi une défaite retentissante, par plus de 100,000 voix dans le Pendjab. Son successeur, M. Bansi Lal connaît le même sort.

En revanche, M. George Fernandes, le président du Parti socialiste, s'est fait élire avec plus de 300,000 voix d'avance dans sa circonscription du Bihar. M. Fernandes, emprisonné après être passé dans la clandestinité, se présentait depuis la prison où il est détenu sous l'inculpation d'avoir voulu renverser le gouvernement par la force. Sa campagne avait été menée par des jeunes étudiants et avocats portant son portrait, enchaîné, dans les rues.

M. Hans Janitschek (Autriche), ancien président de l'Internationale socialiste, a déclaré lors de la conférence de presse du Janata, que le succès de l'opposition était le "triomphe de la démocratie en Inde". Le résultat de ces élections crée des espoirs nouveaux pour l'ensemble du monde démocratique, a-t-il dit.

CINQ OTAGES

au premier étage avec ses otages — "vers les policiers qui tournaient tout autour".

Le policier qu'il détient est le sergent Bill Donaldson, de la police métropolitaine torontoise. Les autres otages sont le gérant adjoint de la banque, M. Michel Plouffe, son comptable et deux caissiers. Au début, on croyait qu'il n'y avait que quatre otages.

Donaldson est entré sans arme avec Charles Doering, de la station CFRB, afin de négocier avec l'homme qui avait exprimé le désir de converser avec un reporter. Ce dernier a dit que McLagan semble déterminé à se rendre en Ouganda à bord d'un Hercules. Lorsqu'on lui a fait remarquer qu'un tel avion ne pouvait pas s'y rendre sans escale, il a répondu qu'on pourrait faire le plein à Gander (T.-N.), en Allemagne et à Nairobi.

"Sa détermination semble à toute épreuve, a dit Doering. Il refuse absolument de se livrer à la police, même s'il sait que ce qu'il a fait jusqu'ici ne saurait encourir une peine trop longue. Il dit qu'il n'ira en prison sous aucun prétexte."

Selon Doering, McLagan, qui a également accordé des entrevues téléphoniques à plusieurs autres reporters radiophoniques au cours de la journée, est plutôt corpulent, a les cheveux noirs et une moustache bien fournie.

PETITE ENTREPRISE

tion d'un "Programme d'expansion des entreprises" qui regroupera toutes les actions fédérales d'aide aux entreprises particulières, et s'intéressera beaucoup plus qu'auparavant aux petites et moyennes entreprises (PME).

Pour arriver à ses fins, Ottawa entend créer un Conseil central d'expansion des entreprises, travaillant de concert avec des Conseils régionaux d'expansion des entreprises. Ces derniers, composés à part egale de représentants du secteur public et du secteur privé, auraient des pouvoirs décisionnels pour les "apports à l'innovation et les prêts de réadaptation" allant jusqu'à $200,000, cela pour les sociétés aux ventes inférieures à deux millions. Le Conseil central prendra charge des décisions plus importantes.

Les "Conseils régionaux d'expansion économique", dont M. Jean Chrétien a annoncé la création en employant le terme "bureaux provinciaux", ne seront que quatre et desserviront de grandes "régions canadiennes": l'Ouest, l'Ontario, le Québec et l'Atlantique. Et le programme fédéral ne fera qu'un tout de divers programmes déjà existants au ministère de l'Industrie et du Commerce: avancement de la technologie, aide générale de transition, accroissement de la productivité, aide au design industriel.

"Au lieu de créer de nouvelles institutions et de produire ainsi encore plus de confusion chez les petits hommes d'affaires, le gouvernement fédéral devrait plutôt coopérer avec nos propres programmes", de déclarer M. Tremblay, en signalant que son ministère et la Société de développement industriel (SDI), au Québec, ont déjà une expertise très grande en matière d'aide aux petites et moyennes entreprises.

"Ils font sans doute cela pour des raisons politiques, poursuit M. Tremblay, pour redorer leur image auprès des hommes d'affaires après leur avoir imposé les contrôles anti-inflationnistes et en période de difficultés économiques. Mais il serait bien plus efficace de transférer les fonds aux provinces et de s'occuper de questions plus globales, de politiques générales, de politiques monétaires mieux adaptées, par exemple."

Dans un document remis aux participants à la conférence par le ministère fédéral, celui-ci affirme que le nouveau programme devra être "complémentaire aux programmes provinciaux d'aide à l'industrie, dont beaucoup offrent des services de consultation et un concours financier limités aux très petites entreprises".

Selon M. Tremblay, le programme ne pourra malgré tout éviter de créer un dédoublement coûteux. Il existe déjà une variété d'organismes dans les dédales desquels se perdent les petits hommes d'affaires, remarque-t-il: les bureaux régionaux du Québec, la Banque fédérale de développement, les deux bureaux régionaux du ministère fédéral de l'Expansion économique et régionale. Il affirme que le Québec sera prêt "à appliquer les programmes fédéraux dans ses propres bureaux régionaux."

Cette querelle ne se déroule pas autour de miettes. Tandis que les ministres de l'Industrie et du Commerce en discutaient à Ottawa, le ministre d'État chargé de la petite entreprise au cabinet fédéral, M. Len Marchand, allait annoncer le lancement du Programme d'expansion devant le Vancouver Board of Trade et y traçait un tableau de l'enjeu.

Selon les données qu'il fournissait hier, 98.6% des compagnies canadiennes ont des actifs de moins de cinq millions, donc appartiennent à la catégorie des petites et moyennes entreprises. Celles-ci occupent "presque entièrement" le secteur des services, continue-t-il et 99.5% du secteur de la construction. Enfin 91% des entreprises canadiennes emploient 100 personnes ou moins.

Le seul autre important sujet de friction, au cours de cette conférence fédérale-provinciale, semble avoir été la participation des provinces aux négociations commerciales multilatérales que mène le gouvernement fédéral.

M. Jacques-Yvan Morin avait déjà réclamé, la semaine dernière à Bruxelles, une voix au chapitre pour le Québec quand le Canada serait en pourparlers avec la Communauté économique européenne, sur des sujets qui intéressent l'économie québécoise. La conférence paraît s'être plutôt interrogée hier sur les négociations du GATT (General Agreement on Trade and Tariffs) qui se déroulent actuellement à Genève et que le gouvernement fédéral mène en exclusivité pour le Canada.

Selon M. Chrétien, il serait fort difficile de faire participer directement les provinces, "dont les intérêts varient considérablement selon l'orientation de leur industrie". Mais le fédéral, assure-t-il, est prêt à les informer constamment de l'état des négociations, et à les en entretenir bilatéralement si besoin est, pour les questions qui toucheraient particulièrement l'une ou l'autre d'entre elles.

Sous le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa, le Québec avait obtenu la présence d'un observateur à Genève, mais il semble désormais que M. Tremblay souhaite une véritable "représentation" à la table de négociation. "Le fédéral réserve sa décision, dit-il, mais je la soupçonne fort d'être déjà négative."

Le Québec soutient depuis longtemps que les accords du GATT ont été souvent négociés sans égard à son intérêt, notamment dans le domaine du textile où une très forte croissance des importations en provenance de pays comme la Corée, a considérablement nui à l'entreprise québécoise qui a cessé d'être concurentielle en matière de prix. "Nous risquons toujours d'apprendre trop tard que nos intérêts ne sont pas protégés", de dire le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce.

M. Tremblay a signalé que son ministère a en main une étude sur les implications du GATT sur l'industrie du Québec, notamment dans les secteurs du textile, de l'acier et des vêtements.

Durant leur rencontre qui, commencée le matin s'est terminée dès le milieu de l'après-midi hier, les ministres de l'Industrie et du Commerce se sont entretenus aussi de la "conjoncture commerciale" mais les rapports des délibérations ont différé.

M. Chrétien a affirmé que ses homologues étaient d'accord avec lui pour prédire quel'année 1977 "sera aussi bonne que 1976" qu'il qualifie pour sa part "d'assez bonne" sur le plan industriel.

Le ministre québécois, le seul représentant provincial à rencontrer officiellement la presse après la conférence, s'est montré moins optimiste. "Le climat des affaires est pas mal moins brillant qu'il l'a déjà été et on ne peut guère faire de prévisions, dit-il. On constate un flottement général."

Le ministère fédéral a présenté aux ministères provinciaux un programme à court terme intitulé "Entreprise 77", destiné à promouvoir et mieux faire connaître ses services d'aide aux entreprises, et à recueillir les analyses, suggestions et réactions tant des provinces que des associations commerciales et professionnelles, et des milieux d'affaires. Ce blitz quasi-publicitaire, commencé au cours de l'hiver qui vient de se terminer, prendra fin dès l'automne prochain.

CONFERENCE BOARD

mande globale de l'économie.

Enfin, la tendance au ralentissement du taux d'inflation, telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation, semble tirer à sa fin, du moins temporairement. Après une hausse du taux d'inflation au cours des premiers mois de l'année, cette tendance devrait s'atténuer vers l'été, de telle sorte que l'indice des prix à la consommation devrait augmenter de 7% pour l'ensemble de l'année, en comparaison de 7½% pour l'année précédente.

22 mars

par la PC et l'AP

Les autorités militaires américaines annonçaient il y a 12 ans aujourd'hui, le 22 mars 1965, que des gaz non mortels avaient été employés au Sud-Vietnam contre le Viet Cong. Les gaz avaient servi à deux reprises pour immobiliser temporairement les guérilleros. Le lendemain, le président Johnson annonçait qu'il n'avait pas été consulté au préalable, la décision d'employer ces gaz ayant été laissée à la discrétion du commandement opérationnel.

1968 — Mort, à l'âge de 72 ans, de Margaret Iris Duley, considérée comme la première romancière terreneuvienne à connaître un certain succès.

1964 — De violents incidents anti-musulmans éclatent en Inde.

1946 — La Grande-Bretagne reconnaît l'indépendance de la Transjordanie.

1945 — Création de la Ligue arabe au Caire.

1944 — L'effectif des forces armées canadiennes atteint un niveau maximum de 495,804 hommes.

1917 — Les États-Unis sont le premier pays à reconnaître le nouveau gouvernement provisoire en Russie.

1794 — Le Congrès des États-Unis adopte une loi interdisant aux navires américains de fournir des esclaves aux autres pays.

1622 — Premier massacre de colons européens par les Indiens en Amérique du Nord: 350 personnes sont tuées en Virginie.

1312 — Le pape supprime l'Ordre des Templiers.

Ils sont nés un 22 mars: Anthony van Dyck, peintre hollandais (1599-1641); Guillaume 1er, empereur d'Allemagne (1797-1888).

Les prix: Thunder Bay a été le plus frappée

OTTAWA (PC) — Les consommateurs de Thunder Bay, Ont., ont connu en février la plus forte augmentation de prix en un mois, qui s'est traduit par une inflation de 1.4 p.c., a signalé hier Statistiques Canada dans une étude portant sur un choix de 14 villes différentes.

Selon cet organisme fédéral, une hausse des prix de l'électricité, du gaz, du logement, des légumes frais et de la viande de porc a fait monter l'indice des prix à la consommation dans cette ville. À l'échelle nationale, le taux de l'inflation a augmenté de 0.9 p.c. entre le mois de janvier et celui de février.

Pour la période de 12 mois prenant fin en février, les prix à Thunder Bay ont grimpé de 5.9 p.c.

La ville de Saint-Jean de Terre-Neuve a connu une meilleure performance, avec une majoration des prix pour le mois de février de 0.4 p.c. seulement. Par contre, pour la période de 12 mois se terminant en février, la hausse des prix dans cette ville a été de 6.3 p.c.

Ottawa et Edmonton se classent en deuxième position après Thunder Bay avec une hausse des prix, en février, de l'ordre de 1.2 p.c. Pour les 12 mois écoulés, Ottawa a connu une hausse générale de 7 p.c., tandis qu'Edmonton connaissait un taux de 7.9 p.c.

Pour les autres villes, la hausse au cours du mois de février a été de: entre parenthèses le taux pour les 12 mois écoulés. Halifax, 11 p.c. (5.7 p.c.); Saint-Jean, N.-B., 1.1 p.c. (6.4 p.c.); Québec, 1.1 p.c. (7.5 p.c.); Montréal, 1.1 p.c. (7 p.c.); Winnipeg, 1.1 p.c., (7.6 p.c.); Toronto, 0.9 p.c., (6.4 p.c.); Regina, 0.9 p.c., (8.7 p.c.); Saskatoon, 0.8 p.c., (6.8 p.c.); Calgary, 0.7 p.c., (7.2 p.c.); et Vancouver, 0.7 p.c., (9.1 p.c.).

DÉCÈS

Mme X.M. de Fraguir et ses enfants Hubert, Béatrice, Agnès, Eric, Christine, Sixte, Gilles et Bruno font part du décès de **M. A.M. de Fraguir**, directeur des relations publiques de Air Canada survenu le 21 mars 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal le 24 mars à 2hres PM. Collaborateurs et amis sont invités à se joindre à la famille pour ce moment de recueillement. Il n'y aura pas d'exposition. La famille désire que l'on s'abstienne d'envoyer des fleurs. Des offrances peuvent être envoyées à la Société Canadienne de Cancer (1560 Sherbrooke E.).

LEVASSEUR, Roger. — A Montréal, le 20 mars 1977 à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roger Levasseur, professeur à l'Université du Québec, époux de Madeleine Beauvais. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Michel, Marie et Diane, ses frères l'abbé Georges Levasseur, Maurice, époux de Lucie Castonguay, l'abbé Louis Levasseur, un beau-frère Jean-Paul Quesnel. Les funérailles auront lieu mercredi le 23. Le convoi funèbre partira du Salon J.C. Roy Enrg. No 3340 boul. de la Concorde, Duvernay, pour se rendre à l'église St-Maurice, où le service sera célébré à 2 heures, et de là au cimetière St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

Le père Louis-Marie Ouellette, Montfortain. — Est décédé, lundi 21 mars 1977 à l'Hôpital du Sacré-Coeur, après une longue maladie à l'âge de 68 ans. Il laisse dans le deuil outre ses confrères Montfortains, son frère Joseph Ouellette de Bridgeport, U.S.A. et de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces. Né à Ste-Agathe du Maine, le 11 juin 1908, il avait parfait ses études secondaires chez les Pères Montfortains à Papineauville pour ensuite faire son noviciat à Nicolet en 1928. Il fut ordonné prêtre à Ottawa le 12 mars 1938. Son ministère a surtout consisté dans la direction spirituelle des novices Montfortains durant de nombreuses années. Son état de santé et sa condition d'aveugle lui permirent de continuer jusqu'à ces dernières années ce ministère de direction spirituelle auprès de nombreux prêtres, religieux et religieuses. La dépouille mortelle est exposé à la Maison-mère des Soeurs de la Providence. 5655, de Salaberry, et le service funèbre aura lieu, mercredi après-midi le 23 mars à 14.30 h. à la chapelle de la maison-mère des Soeurs de la Province. Le corps sera ensuite transporté pour inhumation au cimetière de la paroisse de la Présentation de Marie à Dorval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RATTÉ, Léo. — A Montréal, le 20 mars 1977 à l'âge de 59 ans, est décédé, M. Léo Ratté, époux de Gertrude McMahon. Les funérailles auront lieu le 23 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie. No 745 rue Crémazie Est où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD, Paul-Emile. — A Montréal, le 17 mars 1977 à l'âge de 80 ans, est décédé, M. Paul Emile Renaud, ex-ambassadeur du Canada au Chili. Outre son épouse, née Raymonde Duchemin, il laisse dans le deuil ses deux filles Françoise demeurant à Genève, Monique et son époux Ernest de Téglassy demeurant à Paris ainsi que 3 petits enfants. Les funérailles auront lieu mardi 22 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée No 3860 rue Décarie, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière St-Rémi de Napierreville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

M. J. Hector Langevin

À Outremont le 19 mars 1977 à l'âge de 85 ans est décédé M. J. Hector Langevin. Il laisse dans le deuil son épouse Hélène Martineau, sa nièce adoptive Agnès Martineau, ses soeurs Rosaria (Mme veuve Jean Berthiaume), Marie-Rose (Mme Joseph Levac), une belle-soeur Mme Henri Langevin, deux-beaux frères M. Joseph Levac et le Père Édouard Martineau, c.s.v., ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Ex-inspecteur gérant de la Sauvegarde, il fut l'un des cofondateurs des Caisses Populaires de l'Immaculée-Conception, St-Stanislas et de Ste-Madeleine d'Outremont, ancien marguillier de Ste-Madeleine, gouverneur à vie de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc. Les funérailles auront lieu mardi le 22. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée, no 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

au fil des mots

L'écrivain mis en accusation

par Louis-Paul Béguin

En fait l'auteur était mis en accusation. Jean-Louis Curtis remarque, dans son livre remarquable: Questions à la littérature, que cette littérature est tantôt engagement, tantôt forme. Le voilà encore le grand mot lâché: engagement. Eh ,oui. On ne peut rester neutre dorénavant. En s'engageant, l'auteur doit aussi, alors qu'il était hier encore juge et partie, s'effacer derrière les mots. Il est vrai que ce que l'écrivain croyait être une oeuvre indépendante Son oeuvre, écrite en toute lucidité, lui était souvent dictée par son inconscient, on le sait depuis Freud. Et qu'est-ce que l'inconscient? Le discours de l'Autre! répond Lacan. Alors on crée le nouveau roman, la nouvelle écriture. Au lieu d'écrire des romans traditionnels avec une histoire romancée, des héros sublimés, on écrit ses Mémoires, des autobiographies, on publie ses Lettres. L'écrivain a bien compris que le lecteur est soupçonneux, et qu'il lui faut le "vrai", des faits réels, des choses qui sont vraiment arrivées. Le succès des Lettres publiées n'est pas nouveau. Et écrire son Journal ne fut pas non plus un acte de solitaire. Madame de Sévigné gardait un double de ses fameuses lettres. Proust redemandait à tout le monde qu'on lui renvoie ses lettres. Léautaud, qui l'eût cru, avait des doubles de ses lettres. Julien Green se préoccupe un peu trop de l'éventuel lecteur de son Journal. L'auteur en fait ne peut plus jeter de la poudre aux yeux de ceux qui le lisent.

Le lecteur veut des preuves de l'engagement littéraire. Pas seulement des belles phrases! Alors il faut y aller. L'écrivain doit justifier son oeuvre en passant à l'action. Alors on voit Gide aller en URSS, en revenir penaud, renoncer au marxisme qu'il était facile de glorifier en écrivant. Franc, tout de même, il reconnût son erreur. Non, ce n'est pas facile de s'engager, quand on est un intellectuel qui écrit! On peut s'imaginer la tête d'André Breton qui, ayant adhéré au marxisme, se vit chargé d'écrire un rapport sur la situation italienne. Au grand manitou du surréalisme, on demandait d'étudier la production de l'acier en Italie avec chiffres et statistiques à l'appui. Ce genre d'engagement était impossible pour Breton. Passe encore de l'écrire, mais agir?

MAALQ: créer au Québec un théâtre lyrique

par Angèle Dagenais

C'est en s'exclamant "Vive l'opéra!" que Joseph Rouleau, président du conseil d'administration du Mouvement d'action pour l'art lyrique du Québec ponctuait l'annonce publique de ce nouvel organisme dont l'objectif est la création d'un théâtre lyrique permanent au Québec.

Entouré de Robert Savoie, Bruno Laplante, Collette Boky, Pierre Duval, Gabrielle Lavigne et André Lortie, artistes lyriques, mais également des metteurs en scène Yves Létourneau et Jean Gascon, du chorégraphe Michel Boudot, des musiciens Pierre Rolland et Charles Dumas, du scénographe Jean-Claude Rinfret et de l'avocat Marc Bourgeois, tous membres du conseil d'administration, le président Joseph Rouleau a tracé les grandes lignes du programme du MAALQ, programme fort ambitieux car il compte réaliser ce sur quoi le maire Drapeau et l'Opéra du Québec se sont cassé les dents, c'est-à-dire une compagnie permanente d'art lyrique qui pourrait donner jusqu'à 150 représentations d'opéra et d'opérette par année tant à Montréal qu'en province ou à l'extérieur du Québec et du Canada.

Présentement un Comité de recherche et de planification est déjà à l'oeuvre pour préparer un projet de réalisation qui sera prêt vraisemblablement à l'automne 1977 et sera présenté au ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill. Une première rencontre avec le ministre a eu lieu le 28 janvier dernier au cours de laquelle quatre représentants du Mouvement lui ont remis un premier document d'information sur leur projet. Selon M. Yves Létourneau, premier vice-président du MAALQ et délégué à cette rencontre, le ministre s'est montré vivement intéressé au projet malgré un coût annuel de $6 millions avancé par la délégation. En fait, a expliqué M. Létourneau, ce chiffre est celui que M. Jean Drapeau avançait déjà en 1963 à l'appui de son projet, et devra tenir compte en 1977 de l'inflation et des coûts actuels de production. Par contre, il ne faut pas oublier, ajoute-t-il, qu'un théâtre lyrique fera vivre de 300 à 400 personnes par année et inciterait nos artistes éparpillés aux quatre coins du globe pour gagner leur vie, à revenir au Québec. De plus, ce serait la première fois que les artistes de toutes les disciplines reliées à l'art lyrique (chanteurs, chorégraphes, danseurs, metteurs en scène, administrateurs, scénographes et musiciens) uniraient leurs forces pour "réaliser un rêve si longtemps attendu" au Québec. Déjà la liste des 27 membres fondateurs comprend des artistes de toutes ces disciplines et plus de 350 invitations ont été lancées à travers la province pour réunir tous les artistes susceptibles de se joindre au mouvement. La première assemblée générale du MAALQ se tiendra au mois de juin.

Confessant que les artistes lyriques ne se sont jamais occupés de leurs affaires, M. Joseph Rouleau a déclaré qu'il était grand temps qu'ils se réveillent, à l'instar de leurs collègues du théâtre et de la danse et s'impliquent dans la création de la compagnie qu'ils souhaitent tous voir se réaliser. Les chanteurs lyriques insistent pour que les initiatives partent désormais de "la base", ayant trop attendu celles du gouvernement qui n'a d'ailleurs jamais pensé à une politique "permanente" et à long terme dans le domaine de l'art lyrique. L'Opéra du Québec mis en veilleuse depuis un an et demi, avec lequel le MAALQ a eu des pourparlers, n'a jamais été une compagnie permanente d'art lyrique, selon les promoteurs du Mouvement. "Nous serions très heureux d'avoir au moins l'Opéra du Québec", a déclaré Joseph Rouleau, mais les ambitions du nouvel organisme vont bien au-delà de l'O. du Q. puisqu'elles visent non seulement la création d'un Théâtre d'opéra et d'opérette (et idéalement de ballet, réuni sous un même toit) mais aussi la formation d'une École supérieure de chant et d'opéra sur le modèle du London Opera School ou de l'Opéra Studio afin de faciliter la transition des artistes de l'école à la scène. Lorsque le Théâtre sera établi, il est prévu qu'il échange des productions avec les compagnies d'opéra déjà existantes au Canada, échanges d'artistes, de musiciens, de techniques, etc. "C'est un aspect extrêmement important pour la survivance de l'opéra" ajoutait pour conclure Joseph Rouleau.



Cathleen Morrison et Kay MacFerson, vice-présidente et présidente du comité national d'action sur le statut de la femme, ainsi que Marlyn Doucette, de Terre-Neuve, ont donné une conférence de presse à la sortie des Communes. (Téléphoto, AP)

Des groupements féminins investissent les Communes

OTTAWA (PC-CP-Le Devoir) — Évoquant la crise de l'emploi chez les femmes rendue encore plus cruciale par le taux de chômage élevé pour l'ensemble du pays, les chefs de l'opposition se sont donné le mot hier, aux Communes, pour accuser le gouvernement fédéral de n'avoir rien fait pour donner des chances égales d'emploi aux femmes et aux hommes.

Le chef conservateur, M. Joe Clark, et celui du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, ont entamé la période des questions aux Communes par des attaques contre les programmes d'emploi du gouvernement, pendant que les dirigeantes des principales organisations féminines assistaient en spectatrices à partir des galeries réservées au public. Elles voulaient ainsi attirer l'attention des gouvernants sur des cas nombreux de discrimination vécus dans le monde du travail par des femmes. Ce sujet avait fait l'objet de longues discussions durant le week-end, à la réunion régulière du Comité national d'action sur le statut de la femme. Les membres du comité ont vigoureusement dénoncé la Commission anti-inflation qui perpétue la discrimination dans les salaires versés aux femmes, en dépit des recours que l'organisme accorde aux groupes de travailleurs qui se croient lésés dans leurs droits à des augmentations de salaires justifiées par la preuve d'un écart trop grand.

Mme Junes Menzies, vice-présidente de la Commission de lutte contre l'inflation a admis que l'organisme avait empêché un groupe de travailleuses du textile, de la compagnie Harding Carpets, de Brantford, en Ontario, d'accéder à la parité de salaire avec leurs collègues masculins. Elle a alors invité les principaux groupements féminins à consigner les cas de discrimination dans un cahier de doléances.

Le Comité national d'action sur le statut de la femme avait décider hier d'investir les Communes pour sensibiliser les députés à ce problème et les convaincre d'exiger que des chances meilleures et une aide sociale soient accordées aux programmes de main-d'oeuvre pour les femmes.

Cette stratégie a porté fruit. Et c'est M. Joe Clark qui a lancé le débat en rappelant à M. Allan MacEachen, leader du gouvernement, que 9% des familles canadiennes sont monoparentales et que 80% de ces familles ont une femme comme chef. Le leader conservateur a alors demandé que le budget fédéral qui doit être présenté le 31 mars, prévoit des programmes visant à stimuler la création d'emplois pour les femmes qui sont chefs de familles. Le nombre des femmes qui occupent des positions cadres dans la fonction publique n'a augmenté que de 3% en 1974 et 1975, tandis que les cadres masculins ont augmenté de 94%, a poursuivi M. Clark. Estimant cet écart beaucoup trop considérable, M. Clark a aussitôt exigé un "examen des handicaps fondamentaux qui affectent les femmes au sein de la fonction publique".

Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald s'est contenté de répondre que la question préoccupait le gouvernement et il a promis de l'examiner.

Les statistiques les plus récentes révèlent que près d'un million de Canadiens sont sans emploi, parmi lesquels on dénombre un taux très élevé de femmes âgées de 25 ans et plus. Madeleine Parent, du Syndicat canadien des ouvriers du textile et des produits chimiques, ainsi que Grace Hartman, présidente du Syndicat canadien des travailleurs de la fonction publique, ont toutes deux fait valoir durant la conférence que les femmes sont les premières victimes du chômage. Madeleine Parent devait ajouter que les programmes d'assurance-chômage "sont particulièrement durs pour les femmes", pendant que Mme Hartman confiait que deux de ses amies ont été récemment congédiées.

Rapport d'impôt pour aveugles

L'Ordre des comptables agréés du Québec offre de nouveau cette année de faire gratuitement les déclarations d'impôt pour les aveugles. Ce service est disponible jusqu'au 25 mars. Pour s'en prévaloir, les non-voyants doivent s'adresser à M. F. Huneault, Institut canadien national pour les aveugles, 1181, rue Guy, Montréal (931-7221).

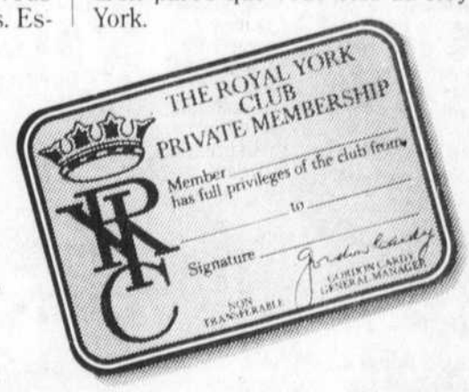
CARON LIBRAIRE
Livres neufs et usagés
Cartes • Revues • Journaux
Service de photocopie
JUSQU'À 10.00 H. TOUS LES SOIRS
251 Ste-Catherine E.

CP Hôtels la diversité !



Un Club à Toronto

Le Club du Royal York. Une grande exclusivité. Vous en devenez membre dès que vous vous inscrivez à l'hôtel. Et voilà qui vous donne droit à maints avantages. Escomptes sur plusieurs des services offerts à l'hôtel. Les services d'une hôtesse. Entrée libre au deuxième spectable de l'Imperial Room ainsi que, pour vous et vos invités, au Black Knight. Plus bien d'autres avantages. Sans compter, naturellement, le service extraordinaire auquel vous avez droit parce que vous êtes au Royal York.

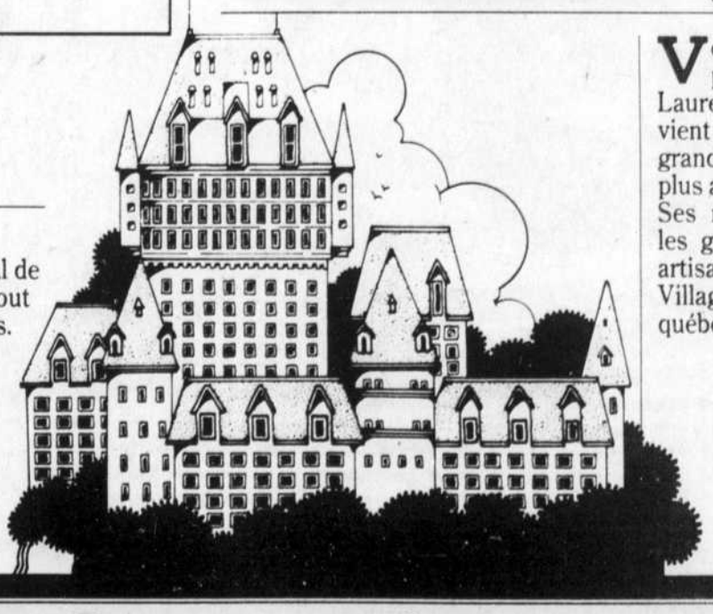


Le Royal York chambre pour une personne à compter de $33

Réservations: appeler sans frais: 1-800-261-9420 ou un agent de voyages

A Montréal, pour le Château Champlain: 878-1688

Un Château à Québec



Voici le Château Frontenac. Superbe et fier, dominant le Saint-Laurent et la ville tout entière. On vient de le restaurer avec le plus grand soin. Pour le rendre à la fois plus authentique et plus confortable. Ses nouveaux restaurants attirent les gourmets de partout. De vrais artisans y travaillent dans Le Village – un authentique village québécois.

Le Château Frontenac chambre pour une personne à compter de $35

Un centre de plaisirs à Montréal

Tel est le Château Champlain. Un hôtel tout à fait unique. Le plaisir de vous retrouver au coeur de la deuxième métropole française du monde – et relié directement à tout le Montréal souterrain. Le plaisir du grand confort dans une chambre de grand luxe. Le plaisir des yeux, au Caf' Conc – celui du tout nouveau spectacle de French Can-Can, délirant à souhait. Le plaisir des dieux: manger et danser à l'Escapade, au fin sommet du Château, avec Montréal à ses pieds. Le plaisir de humer l'odeur des petits pains chauds du Tournebroche. Le Château Champlain. L'hôtel le plus original de Montréal. Faut voir. On a même tout un étage réservé aux non-fumeurs.

Le Château Champlain chambre pour une personne à compter de $44

Les Magnifiques. Au Canada et à l'étranger.

Au Canada: Banff, Brandon, Calgary, Calgary Airport (ouverture en 78), Edmonton, Halifax, Lake Louise, London (ouverture en 78), Mirabel (ouverture en 77), Montebello, Montréal, Peterborough, Québec, Regina, Sherbrooke, St. Andrews, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Victoria, Winnipeg. Ne manquez pas de visiter le Skylon Tower à Niagara et le Calgary Tower à Calgary. À l'étranger: Acapulco, Curaçao, Hambourg, Francfort, Jérusalem, Tibériade (ouverture en 77).

CP Hôtels

Cinq ex-députés touchent des pensions de $25,000 et plus

QUÉBEC (PC) — Après avoir passé une partie de leur vie à l'Assemblée nationale, les anciens députés jouissent au moment de leur retraite d'une pension qui ferait l'envie de la plupart des citoyens québécois.

Ainsi, la liste des ex-députés pensionnés en 1977 révèle que cinq anciens membres de l'Assemblée nationale toucheront cette année plus de $25,000 à titre de pension. Deux d'entre eux n'auraient mis que 10 ans en Chambre pour accumuler une telle pension.

Il s'agit de M. Jean Lesage qui fut député libéral de Louis-Hébert de 1960 à 1970, et qui touchera en 1977 une pension de $25,011.09. L'autre est M. Robert Bourassa, député libéral de Mercier de 1966 à 1976, et dont la pension annuelle est de $27,106.18.

Le club des pensionnés à plus de $25,000 comprend trois autres membres:

Ce sont MM. Oswald Parent, libéral de Hull 1956-76 $30,154.31, Bernard Pinard, libéral de Drummond 1956-73 $29,656.83 et Gérald Harvey, libéral de Jonquière 1960-76 $28,397.06.

Seize autres anciens députés touchent plus de $20,000 par année comme pension, dont les ex-ministres du cabinet Bourassa Jean Bienvenue, $22,180, et William Tetley $20,748.

Au total, une somme de $1,576,941.48 est tirée en 1977 des fonds publics et remise aux 110 ex-députés pensionnés, ce qui fait une pension moyenne de $14,335.82 par député.

Pour bien comprendre le plan de pension exceptionnel des membres du Parlement de Québec, il faut savoir que pour avoir droit à une pension, un député doit avoir occupé ses fonctions au moins cinq ans, et avoir été membre de deux législatures, c'est-à-dire avoir été élu au moins deux fois.

Le député qui siège à l'Assemblée nationale verse au fonds de pension 8% du montant de ses indemnités. A sa retraite, il touchera annuellement une pension variant de 46 à 75% de l'ensemble des contributions qu'il a versées en vertu du plan.

Ceci revient à dire qu'à peine deux ans après sa retraite de la vie politique, un ex-député a déjà récupéré par sa pension la totalité des prestations qu'il a versées en vertu du plan.

Il faut savoir de plus que le montant des pensions est indexé au coût de la vie selon le calcul du régime des rentes du Québec.

Ainsi, le premier janvier 1977, le montant des pensions versées a grimpé de 8.2% tandis que le premier janvier 1976, la hausse était de 11.2%.

Pour illustrer, prenons le cas d'un simple député qui a été élu en 1970, et qui a été battu en 1976, à l'âge de 35 ans. Son plan de pension lui aura coûté environ $10,000, mais sa pension annuelle sera de plus de $7,000, et sera indexée.

Si cet ex-député atteint l'âge de 70 ans, son investissement original lui aura coûté $10,000, mais il aura rapporté plus de $200,000.

Il faut noter que cette pension est perçue même si le député trouve un autre emploi après son séjour à l'Assemblée nationale. Dans ce cas, la pension s'ajoute comme "deuxième salaire" aux revenus de l'ex-parlementaire.

En 1976, M. Oswald Parent, qui était ministre responsable de la Régie des rentes du Québec, avait refusé de rendre publique la liste des ex-députés pensionnés, soulignant qu'il n'était pas "d'intérêt public" que cette liste soit connue.

M. Parent avait refusé de répondre au député péquiste Marc-André Bédard (Chicoutimi), aujourd'hui ministre de la Justice, qui exigeait le dépôt en Chambre de la liste par le biais d'une motion au feuilleton.

Commentant la décision de M. Parent, M. Bédard s'était dit scandalisé de la décision ministérielle.

Selon M. Bédard, le gouvernement libéral refusait de rendre la liste publique parce qu'il craignait de révéler que d'anciens députés cumulent deux ou trois sources de revenus, et "jouissent ainsi d'une retraite dorée".

On peut s'attendre à ce que le gouvernement Lévesque étudie la possibilité de modifier le plan de pension des anciens députés.

Des modifications pourraient aller dans le sens suivant: si un ancien député reçoit un salaire venant des fonds publics par suite d'un emploi obtenu, le montant de sa pension est déduit de ce salaire.

Ainsi, il deviendrait impossible pour un ancien parlementaire de recevoir en même temps plusieurs chèques annuels provenant de sources gouvernementales différentes.

Aucune étude sérieuse n'a cependant été entreprise en ce sens par le gouvernement.

Voici la liste des ex-députés de l'Assemblée nationale et le montant de la pension qu'ils touchent en 1977, en vertu de la Loi de la législature:

Allard, Paul, UN — Beauce 1962-70, $13,101.98;
Arsenault, Bona, L — Matapédia 1960-76, $22,517.53;
Assad, Mark, L — Papineau 1970-76; $7,779.39;
Bacon, Guy, L — Trois-Rivières 1970-76, $9,213.70;
Baillargeon, Laurier, L — 1962-70 Laprairie, $10,132.94;
Beaupré, Henri, L — Jean-Talon 1962-70, $10,132.94;
Bédard, J.-Jacques, L — 1960-66 Chauveau, $8,655.14;
Bégin, Jos-D., UN — Dorchester 1936-62, $19,312.09;
Bernatchez, René, UN — 1948-70 Lotbinière, $20,037.02;
Berthiaume, Paul, L — Laprairie 1970-76, $12,757.98;
Bienvenue, Jean, L — Matane et Crémazie 1966-76, $22,180.84;
Binette, Gaston, L — Deux-Montagnes, 1960-70, $13,007.20;
Boivin, Roch, UN — Dubuc 1966-73, $12,793.17;
Bossé, Alfred, L — Dorion 1970-76, $9,553.57;
Boudreau, Francis, UN — St-Sauveur 1948-70, $23,220.30;
Bourassa, Robert, L — Mercier 1966-76, $27,106.18;
Brisson, Aimé, L — Jeanne-Mance, 1962-76, $16,221.80;
Brown, Glen, L — Brome 1956-76, $22,528.83;
Cadieux, Gérard, L — Beauharnois, 1962-76, $19,097.99;
Carpentier, Prudent, L — Laviolette 1970-76, $7,779.39;
Casgrain, Mme Claire-K., L — Marguerite-Bourgeois 1961-73, $21,626.94;
Charbonneau, Edgar, UN — Ste-Marie 1956-70, $12,476.32;
Choquette, Jérôme, L — Outremont 1966-76, $20,874.90;
Cliche, Lucien, L — Abitibi-est 1960-70, $15,501.87;
Cloutier, François, L — L'Acadie 1970-76, $15,297.06;
Cloutier, Jean-Paul, UN — Montmagny 1966-73, $19,900.47;
Cornellier, Fernand, L — St-Hyacinthe 1970-76, $8,452.82;
Cottingham, William, UN — Argenteuil, 1946-66, $13,631;
Courcy, Alcide, L — Abitibi-ouest 1956-70, $21,351.38;
Cournoyer, Jean, UN — St-Jacques 1969-70, L — Chambly 1971-73, L — Robert-Baldwin 1973-76, $17,077;
Couturier, Alphonse, L — Rivière-du-Loup 1956-66, $12,149.79;
Croisetière, Alfred, UN — Iberville 1966-73, $9,954.71;
Demers, Philippe, UN — St-Maurice 1966-73, $9,823.86;
Dionne, Albert, L — Rimouski 1956-66, $6,725.45;
Dionne, Omer, L — Compton 1970-76, $7,779.39;
Dozois, Paul, UN — St-Jacques 1956-69, $16,151.41;
Drummond, Kevin, L — Westmount 1970-76, $15,925.30;
Faucher, Benjamin, L — Yamaska 1970-76, $7,779.39;
Fortier, Guy, L — Gaspé 1972-76, $19,061.65;
Fournier, Roy, L — Gatineau 1962-72, $16,124.52;
Fraser, Kenneth, L — Huntingdon, 1966-76, $13,323.91;
Gabias, Yves, UN — Trois-Rivières 1960-70, $10,988.47;
Gagnon, François UN — Gaspé-Nord 1962-73, $16,165.89;
Gauthier, Guy, UN — Berthier 1966-73, $9,823.87;
Gauthier, Georges, UN — Roberval, 1962-70, $11,336.83;
Gérin-Lajoie, Paul, L — Vaudreuil-Soulanges 1960-69, $13,487.48;
Gosselin, Claude, UN — Compton, 1957-70, $19,232.83;
Guillemette, Eloi, UN — Frontenac, 1956-66, $6,634.95;
Hamel, René, L — Iberville, 1960-66, $10,265.10;
Hanley, Frank, Ind. — Ste-Anne, 1948-70, $17,606.84;
Hardy, Denis, L — Terrebonne 1965-66, 1970-76, $14,800.;
Harvey, André, L — Charlesbourg 1970-76, $7,779.39;
Harvey, Gérald, L — Jonquière 1960-76, $28,397.06;
Hébert, Edgar, UN — Beauharnois 1948-62, $6,265.48;
Houde, Fernand, L — Limoilou 1970-76, $8,469.17;
Houde, Gilles, L — Fabre 1966-76, $15,906.26;
Hyde, Richard, L — Westmount, 1955-70, $20,053.80;
Johnston, Raymond, UN — Pontiac, 1956-70 $23,575.64;
Kennedy, George, L — Châteauguay 1962-76, $17,408.43;
L'Allier, Jean-Paul, L — Deux-Montagnes 1970-76, $15,925.30;
Lacroix, Louis-Ph, L — Iles-de-la-Madeleine 1962-76, $19,996.42;
Lafontaine, Fernand, UN — Labelle 1959-73, $21,992.23;
Lafrance, Émilien, L — Richmond 1952-70, $22,947.80;
Lafrance, Paul, L — Rivière-du-Loup 1970-76, $8,485.18;
Lapalme, Georges-E., L — Outremont 1953-66, $14,950.11;
Lavoie, René, UN — Wolfe 1962-73, $17,328.60;
Lechasseur, Guy, L — Verchères, 1960-70, $13,810.30;
Leclerc, Arthur, UN — Charlevoix, 1936-62, $10,489.12;
Leduc, Guy, L — Taillon 1966—76, $14,313.84;
Lesage, Jean, L — Louis-Hébert 1960-70, $25,011.09;
Lizotte, Fernand, UN — L'Islet 1962-73, $23,754.88;
Loubier, Gabriel, UN — Bellechasse 1962-73, $23,754.88;
Maltais, Armand UN — Limoilou 1956-62, 1966-70, $14,560.85;
Maltais, Pierre, L — Saguenay 1964-70, $4,847.84;
Massé, J-Gilles, L — Arthabasca 1970-76 $13,329.15;
Masse, Marcel, UN — Montcalm 1966-73, $13,129.30;
Miquelon, Jacques, UN — Abitibi-est $948-60, $6,900.66;
Ostiguy, Marcel, L — Verchères 1970-76 $8,876.82; Parent, Oswald, L — Hull, 1956-76, $30,154.31;
Paul, Rémi UN — Maskinongé, 1966-73, $16,204.36;
Pearson, Léo, L — St-Laurent, 1966-73, $9,719.41;
Pelletier, Jean-Marie, L — Kamouraska 1970-76, $7,770.39;
Pepin, Jean-Paul, L — Sherbrooke 1970-76, $7,779.39;
Perreault, Jean, L — L'Assomption 1970-76, $9,837.98;
Phaneuf, Paul, L — Vaudreuil-Soulanges 1970-76, $12,831;
Picard, Fernand, L — Viau 1966-76, $13,619.24;
Pilote, Roger, L — Lac St-Jean 1970-76, $8,574.26;
Pinard, Bernard, L — Drummond 1956-73, $29,656.83;
Prévost, Yves, UN — Montmorency 1948-61, $10,903.76;
Quenneville, Robert, L — Joliette 1970-76, $14,906.21;
Rivard, Antoine, UN — Montmagny 1948-60, $11,600.19;
Séguin, Art, L — Pointe-Claire 1966-76, $14,338.56;
Shanks, Gérard, L — St-Henri 1970-76, $7,766.76;
Simard, Claude, L — Richelieu 1970-76, $15,387.99;
Simard, Montcalm, UN — Témiscouata 1966-73, $9,719.41;
Somerville, D.-A., UN-Huntingdon 1952-66, $8,164.80;
Saint-Pierre, Guy, L — Chambly 1970-76, $15,924.98;
Talbot, Antonio, UN — Chicoutimi, 1936-66, $20,430.41;
Tessier, Maurice, L — Rimouski 1966-73, $14,320.29;
Tetley, William, L — NDG 1968-76, $20,748.08;
Théberge, Gilbert, L — Témiscamingue 1962-73, $16,123.36;
Thibault, Gérard, UN — Mercier 1939-62, $7,576.49;
Thuot, Yvon, UN — Iberville, 1944-60, $5,384.76;
Toupin, Normand, L — Champlain 1970-76, $15,925.30;
Tremblay, Geroges, L — Bourassa 1962-73, $13,729.46;
Tremblay, Jean-Noël, UN — Chicoutimi 1966-73, $13,610; Turpin, Edgar, L — Rouyn-Noranda 1956-66, $6,725.53;
Veilleux, Jacques, L — St-Jean 1970-76, $7,243.54;
Vincent, Clément, UN — 1966-73 Nicolet, $15,660.80;
Wagner, Claude, L — Verdun, 1964-70, $6,145.59.

La CRT entend aujourd'hui les contrôleurs aériens du Québec

Le Syndicat des contrôleurs aériens du Québec soumet aujourd'hui à la Commission des relations de travail dans la fonction publique, à Ottawa, un dossier de 1,400 pages à l'appui de sa demande d'accréditation en tant que syndicat autonome des contrôleurs québécois.

L'exécutif du Syndicat, qui regroupe actuellement 185 des 343 contrôleurs oeuvrant dans la région administrative du Québec, a tracé vendredi les grandes lignes de l'argumentation des contrôleurs québécois qui désirent quitter le syndicat national, la Canadian Air Traffic Control Association (CATCA), en arguant essentiellement qu'ils sont mal ou pas représentés par leur syndicat et qu'au surplus, ils sont victimes de discrimination à l'intérieur de ce syndicat pancanadien de 2,300 contrôleurs aériens.

Le dossier en plusieurs volumes fait état des attitudes, politiques, décisions, prises de positions et publications de la CATCA depuis 1969. On y retrouve les documents qui, selon le nouveau syndicat québécois présidé par M. Noël Salomon, constituent des preuves que la CATCA s'oppose à la loi sur les langues officielles, aux études sur le bilinguisme aérien, à l'implantation du bilinguisme aérien au Québec, à la prime au bilinguisme, à l'identification des postes bilingues, etc, etc.

On retrouve dans le dossier des publications internes de la CATCA des caricatures grotesques constituant des sarcasmes à l'égard de l'usage du français, et ce dossier retrace l'historique de la lutte entreprise par la CATCA, en collusion avec la CALPA, contre toute intrusion du français dans les communications aériennes.

M. Salomon a déclaré qu'à son avis, la CATCA ne pouvait pas représenter adéquatement et équitablement les contrôleurs anglophones et les contrôleurs francophones à la fois étant donné ses positions contre l'usage du français au Québec. De plus, les refus de défendre des griefs soumis par des francophones, l'obligation pour ces derniers de remplir des formulaires de griefs en anglais seulement, la demande de la CATCA au ministère de punir les membres du Québec qui utiliseraient du français là où ce n'est pas permis, l'opposition de la CATCA d'accorder les primes au bilinguisme ainsi que les conditions de ces négociations avec le Trésor public, c'est-à-dire des restrictions sur l'usage du français, constituaient des preuves de son incapacité de représenter ses membres francophones. M. Salomon a souligné également le refus de la CATCA de signer la version française de la dernière convention collective expirée le 31 décembre dernier.

Les dirigeants du syndicat des contrôleurs aériens du Québec estiment que si la Commission des relations de travail exige un vote des contrôleurs québécois sur la demande d'accréditation, au moins 75% des 343 contrôleurs diront oui.

D'autre part, si la CATCA déclenche la grève nationale dans les délais prévus par la conciliation, c'est-à-dire à compter du milieu d'avril, les contrôleurs québécois se présenteront à leur travail.

SOLDE

Cinq autres modèles au même prix non illustrés.



On les voit... on reconnaît et l'élégance est incontestable dans des tissus luxueux et de qualité inégalable, des finitions impeccables. Un exemple, ce trois pièces coordonnées, importés d'Italie, comprenant: T-shirt sans manche - veste boutonnée à manches longues et jupe de teinte unie.

Ton: Blanc et détails marine et vert

Tissu lavable à la machine

Grandeurs 6 ans à 14 ans

Régulier 90.00,

Spécial 25.00

Haute Couture Carla Inc.
521 rue Bélanger (coin Châteaubriand)
métro sortie Jean-Talon Tél.: 270-1182

VENTE EXTRAORDINAIRE DU 40e ANNIVERSAIRE

JUSQU'AU 31 MARS
À LA LIBRAIRIE
FIDES
PLUS DE 100,000 VOLUMES

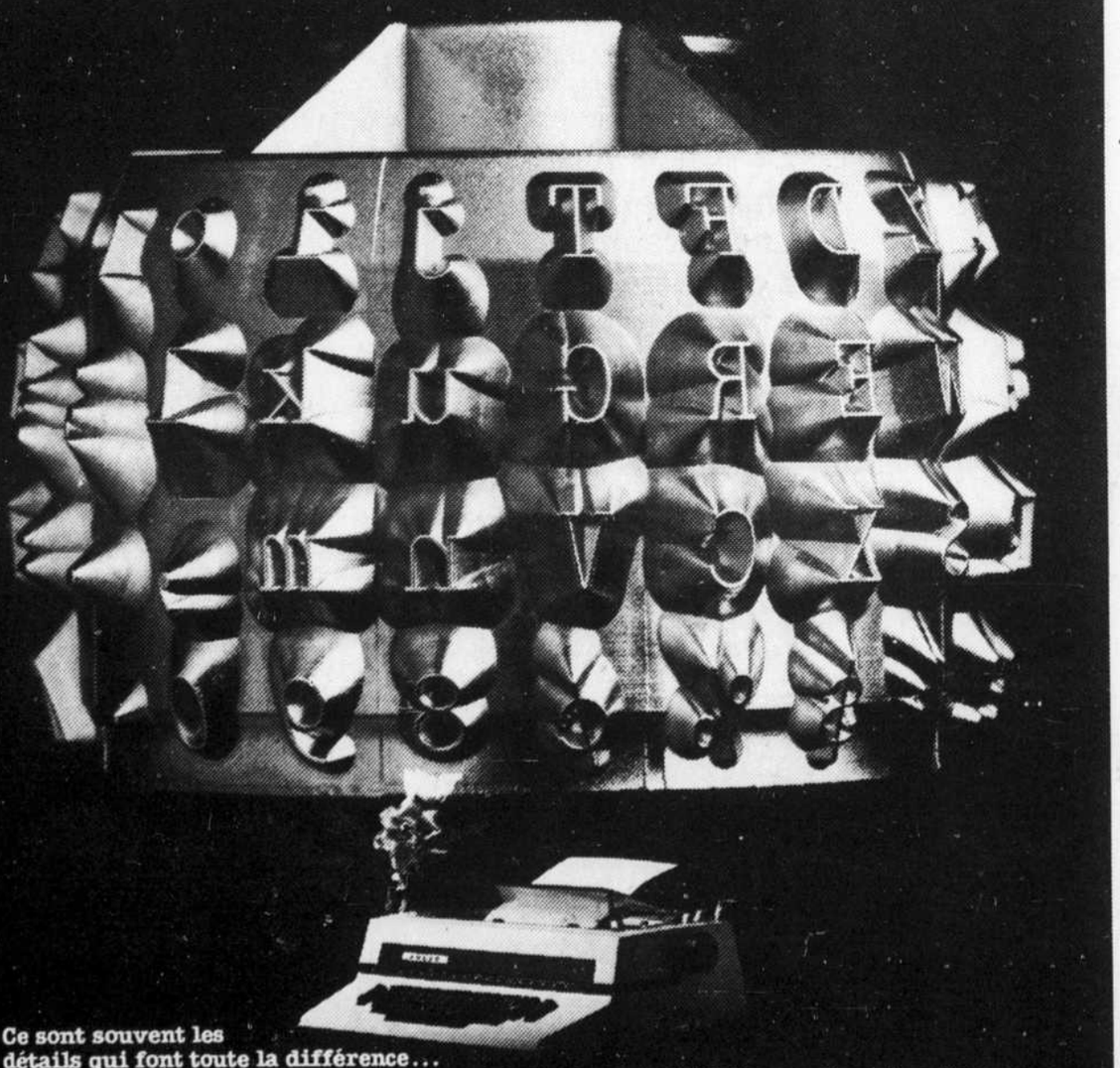
À ÉCOULER À DES REMISES ALLANT DE 20% À 60%

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h00 à 5h30
ET LE SAMEDI JUSQU'À 5h00

ACCESSIBLE PAR DEUX STATIONS DE MÉTRO BERRI ET CHAMP-DE-MARS

235 EST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL
TÉL.: 861-9621

Adler... ou l'art de la minutie



Ce sont souvent les détails qui font toute la différence...
La différence entre une machine qui est à la hauteur de la tâche et celle qui ne l'est pas tout à fait.
Adler excelle dans l'art de soigner les détails. La machine à écrire SE 1000 à tête d'impression en est un exemple frappant: en effet, à cause de sa fragilité, nous avons pris soin de disposer l'engrenage à l'intérieur même de la tête d'impression plutôt que sur la circonférence de sa base.
Ce n'est là qu'un menu détail dont vous pourrez assurément bénéficier... Mais entrons encore plus dans le détail: nous avons également pensé à vous offrir quatre sortes de rubans-cartouches, un levier automatique pour l'éjection du papier et la garantie de qualité dont fait foi notre excellente réputation internationale.

ADLER

NTI Equipement + planification de bureau ltée.
700 St-Jacques H3C 1G1 Tel. 866-1492
☐ J'aimerais faire l'essai gratuit de la SE 1000. ☐ Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements.
Nom Titre
Compagnie Adresse
Ville Prov. Tél.
Pub Krohn.

LOEWS ET HÔTE FORMENT LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU HÔTELIER AU QUÉBEC.

Vous serez reçus en grand... partout au Québec. Aux hôtels Loews Le Concorde et Loews La Cité ainsi que dans les hôtels et motels de la chaîne Hôte répartis dans une vingtaine de nos villes. Ensemble, ils forment le plus important réseau hôtelier du Québec. Et que d'avantages pour vous... Qualité uniforme partout. Table exquise. Système unique de réservation. Pour que vous soyez accueillis à bras ouverts à chaque étape de votre voyage. Sans compter les petites faveurs comme les forfaits de weekend et le tarif préférentiel pour clients réguliers.
Si vous voyagez par affaires, cela deviendra chez nous un plaisir... et si vous voyagez par plaisir, vous ferez avec nous une affaire.
Venez... On est si recevant!



Pour information ou réservation, appelez (sans frais):
861-8192 (si vous êtes de la région de Montréal
1-800-361-6162 (si vous êtes d'ailleurs au Québec)
Dépliant gratuit envoyé sur demande

si recevant!
hôte

Hôtel La Sapinière	Val David	Motel Le Dauphin	Drummondville	Auberge de la Pointe	Rivière-du-Loup
Motel Le "640"	St-Eustache	H M Le Saint-Louis	Rimouski	Motel Lévesque	Rivière-du-Loup
Motel Des Nations	Brossard Montréal	Loews Le Concorde	Québec	Motel La Baie Bleue	Carleton
Auberge Handfield	St-Marc sur le Richelieu	H M Le Voyageur	Québec Est	H M Le Percé	Percé
H M Le Castel de l'Estrie	Granby	Motel Le Kébecois	St-Romuald d'Etchemin	Motel Le Marina	Matane
Hôtel Le Wellington	Sherbrooke	Motel Arnold	St-Georges de Beauce	Hôtel Le Bermier	Matane
Hôtel Le Chicoutimi	Chicoutimi	Hôtel Sept-Îles	Sept-Îles		
Motel Le Gite	La Tuque	Loews LaCité	Montréal		

les tribunaux

La CTCUM devra verser $17,500 de dédommagement

Le juge Maurice Archambault, de la Cour supérieure, a ordonné hier à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal de verser une somme de $17,500 à une femme de 56 ans qui avait subi des blessures dans un de ses autobus.

Mme Jeanne d'Arc Sénéchal-Paradis avait subi, en mars 1973, une fracture à la colonne vertébrale quand le véhicule, conduit à vive allure, était passé sans ralentir dans un trou, à proximité d'un puisard.

Invité à témoigner, le conducteur de l'autobus avait déclaré qu'il ne faisait que remplacer le conducteur habituel de ce circuit et qu'il ne pouvait donc connaître d'avance les conditions de la chaussée.

Par ailleurs, constatant que ce chauffeur n'avait aucunement ralenti l'allure de son véhicule, le juge Archambault en déduit donc qu'il y a eu conduite imprudente, surtout à ce moment de l'année où le dégel ravage considérablement la chaussée.

Le juge croit donc que c'est le mauvais état de la chaussée qui a été la cause directe de l'accident, dont les effets chez la victime ont conduit à une incapacité totale pendant plusieurs mois et à une incapacité de 50% par la suite.

La preuve médicale a d'autre part démontré que Mme Sénéchal-Paradis ne peut s'asseoir maintenant qu'un maximum de 15 minutes, ce qui la prive nécessairement de loisirs, tels la télévision, le cinéma, le théâtre et surtout le voyage, sans compter qu'elle ne peut même plus accomplir ses travaux domestiques et qu'elle doit couramment payer une aide pour ce faire.

De plus, ne pouvant plus aider son mari dans l'exploitation d'un commerce commun, celui-ci a dû vendre le tout, subissant ainsi une perte de revenu annuel d'environ $8,000.

24 ans de prison pour enlèvement

Un individu de 29 ans, qui purge déjà une peine de 20 ans de prison pour deux délits d'enlèvement avec demande de rançon, commis à Québec, a écopé hier d'une autre sentence de 24 ans d'emprisonnement pour des délits semblables.

Considérant la multiplicité des crimes du genre, le juge-en-chef André Fabien, de la Cour des sessions a déclaré que la dernière sentence qu'il venait d'imposer à Jacques Mallette était dans les circonstances "raisonnable".

Le magistrat a dit également avoir tenu compte du fait que les otages n'avaient pas été brutalisés, durant les événements du 13 avril 1975, alors que l'épouse d'un gérant de banque, sa soeur et un jeune enfant avaient été détenus dans un motel du nord de la ville, en attendant qu'une rançon de $325,000 soit versée.

En décembre 1975, alors qu'il avait obtenu une libération conditionnelle sur les quatre ans et demi qu'il lui restait à purger d'une condamnation antérieure pour vol à main armée, Mallette avait été condamné à 20 ans d'emprisonnement pour l'enlèvement de deux gérants de banque à Québec.

Il devra donc purger ces quatre ans et demi avant de commencer à servir sa plus récente sentence de 24 ans.

Au total, ses prises d'otages lui ont rapporté environ $500,000 mais les policiers n'ont réussi qu'à en recouvrer qu'une infime partie.

Peine doublée pour vols à main armée

Ne voyant aucune possibilité immédiate de réhabilitation dans le cas de Yves Lafontaine, la Cour d'appel a décidé hier de porter la sentence d'emprisonnement de celui-ci de cinq à 10 ans.

Âgé de 23 ans, Lafontaine avait été condamné, il y a quelques semaines, à cinq ans de prison après avoir été reconnu coupable de cinq vols à main armée perpétrés en moins de 15 jours.

Constatant que l'accusé possédait déjà un casier judiciaire révélant 11 autres crimes graves, dont un vol avec violence, les juges André Dubé et George Owen estiment qu'il y a eu suffisamment de clémence à son endroit et que, cette fois, Lafontaine doit sentir le poids de ses fautes.

D'ailleurs, soulignent les magistrats, une peine antérieure de deux ans ne lui avait inspiré, selon sa conduite, aucun remord ni intention de mieux faire. "Au contraire, notent-ils, la gravité de ses crimes va en augmentant d'une fois à l'autre et les juges ont le triste devoir de l'emprisonner pour une longue période car, dans ces cas, la protection de la société passe avant les possibilités de réhabilitation de l'individu en question."

Le Grand Théâtre présente un déficit

QUÉBEC (PC) — Le Grand Théâtre de Québec a terminé son exercice financier 1975-76 avec un déficit de $147,083, qui serait principalement attribuable à la grève des employés de scène et au "paiement d'ajustements de salaires et d'ajustements forfaitaires aux employés permanents".

Selon le rapport annuel de la Régie du Grand Théâtre de Québec, le chiffre d'affaires total s'est élevé à $3,430,943 en 1975-76, comparativement à $3,586,938 la saison précédente.

La grève des employés de scène, qui a débuté le 25 janvier pour se terminer le 25 février, a privé l'organisme de revenus au chapitre de l'exploitation des salles. Ces revenus ont diminué de $320,481 en 1975 à $262,515 l'année dernière.

Durant la saison 1975-76, le Grand Théâtre a offert quelque 400 représentations de spectacles, réparties en 18 catégories différentes, qui ont attiré 322,864 personnes.

Les pourcentages d'occupation ont été de 79.3 pour la salle Louis-Fréchette et de 67.9 pour la salle Octave-Crémazie.

Des mécaniciens du métro se disent les "otages" de leur syndicat CSN

par Louis-Gilles Francoeur

Les électro-mécaniciens du métro ont réclamé hier l'intervention de la FTQ pour faciliter leur retrait du Syndicat des employés de transport de la CTCUM.

Au nombre de 250, les mécontents ont déjà tenté d'obtenir une accréditation autonome, qui leur a été refusée par le commissaire-enquêteur Charles Devlin. L'appel porté par la suite devant le tribunal du travail a été refusé par le juge Marc Brière.

Les électro-mécaniciens font partie du vaste syndicat de 1,400 membres qui est considéré comme l'un des plus militants de la CSN. Leur tentative de former un nouveau syndicat devait en principe les amener au sein de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FTQ).

Les motifs des dissidents sont nombreux et parfois fort confus. Ils accusent la CSN de les avoir privés de services pendant les deux années qu'a duré leur bataille juridique en vue de former un syndicat autonome. Au syndicat de la CTCUM, on répond à cette affirmation en citant une abondante liste de griefs défendus au nom du groupe mécontent, dont un de congédiement au nom du leader contestataire, M. Normand Ayotte.

Les électro-mécaniciens affirment par ailleurs avoir perdu d'importants avantages financiers pour avoir été "noyés" dans le grand syndicat des employés de transport de la CTCUM. "L'écart de salaire qui nous séparait des gars de la construction en 1967 est passé de 10 à 30%", ont-ils affirmé hier.

D'autres questions plus idéologiques embrouillent par ailleurs le dossier même si les dirigeants contestataires affirment toujours respecter la CSN et ses orientations. "Quand on voit le président du syndicat, M. Jacques Beaudoin, se présenter NPD-RMS contre René Lévesque, les gars n'aiment pas ça", dira néanmoins M. Ayotte.

Du côté du syndicat, le président contesté se surprend de la nature des attaques portées contre lui. "Nous n'avons pas voulu faire obstruction au départ de ces gars-là, dit M. Beaudoin. Nous avons comparu devant le commissaire-enquêteur, même si nous ne voulions pas apporter de défense, parce que nous ne pouvions tout simplement pas laisser sans réponse des attaques comme l'accusation de les avoir privés de services. Les représailles dont ils parlent aujourd'hui ne sont pas plus fondées. Dix-huit griefs les concernant sont rendus à l'arbitrage et nous avons déjà eu les résultats de 10 autres, dont deux griefs gagnés pour congédiement".

Les mécontents affirment que la politique "égalitaire" du syndicat dans le domaine des salaires les a empêchés jusqu'ici d'obtenir ce qui leur revient de droit. Ils ajoutent aussitôt qu'ils ont revendiqué mais en vain depuis des années le droit de négocier séparément leurs particularités de métier.

À la CSN, on affirme que les syndiqués en question doivent faire leur bataille en ce sens à l'assemblée générale au lien de l'éviter. "On avait convoqué une assemblée spéciale pour étudier les problèmes consécutifs à leur retour, dit M. Beaudoin. Ils ont voulu que cette assemblée ne traite pas uniquement de leur cas et c'est à leur demande que nous avons modifié le plan initial."

Les accusations nombreuses des mécontents ont toutes une réponse au syndicat. En réalité, les deux logiques, voire les deux rationalités s'opposent irrémédiablement tout en cherchant à obtenir l'avantage par journalistes interposés. Les mécontents se disent les "otages" du grand syndicat et parlent de "mariage fini". Au syndicat, on se demande comment la réintégration des électro-mécaniciens au sein du syndicat pourrait donner lieu à une réconciliation puisqu'ils affirmaient, il y a quinze jours, qu'ils "étaient revenus à la CSN pour mieux en sortir".

Et, c'est dans ce contexte que démarrera au cours des prochaines semaines le prochain round de négociations des employés de la CTCUM en vue du renouvellement des contrats de travail...

Explosion à bord d'un pétrolier

Un pétrolier de 676 pieds de long, battant pavillon panaméen s'est brisé en deux hier matin au large des côtes de la Caroline du Nord.

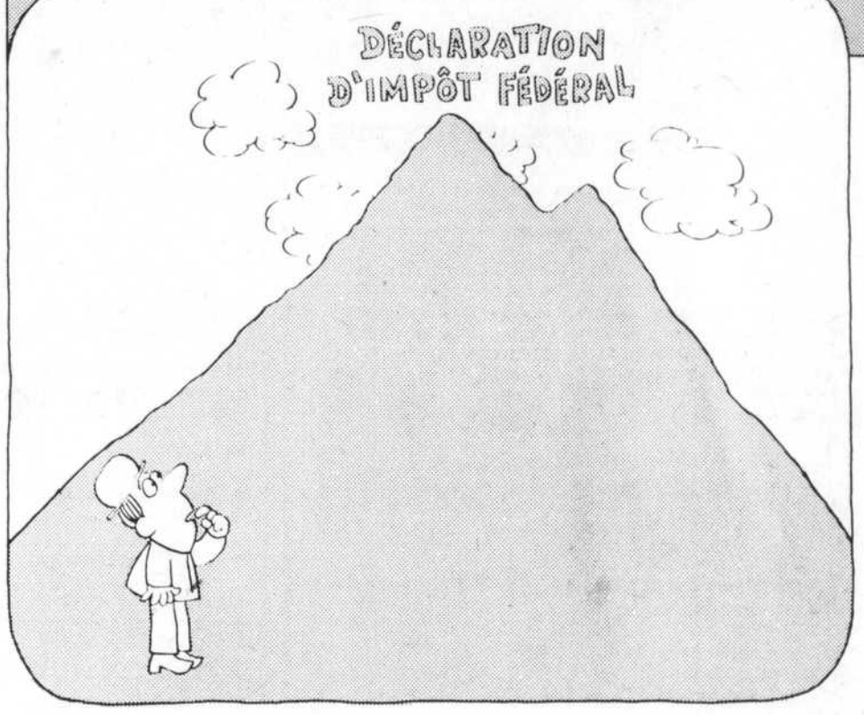
Il s'agit du "Claude Conway" un bâtiment construit il y a une vingtaine d'année au Japon. C'est un accident de soudure qui a causé l'explosion, tuant le capitaine, l'opérateur de radio et huit membres de l'équipage.

Selon les garde-cotes américains, 27 des 39 membres de l'équipage ont jusqu'ici été rescapés. Les recherches se poursuivent pour tenter de retrouver les douze autres personnes portées disparues.

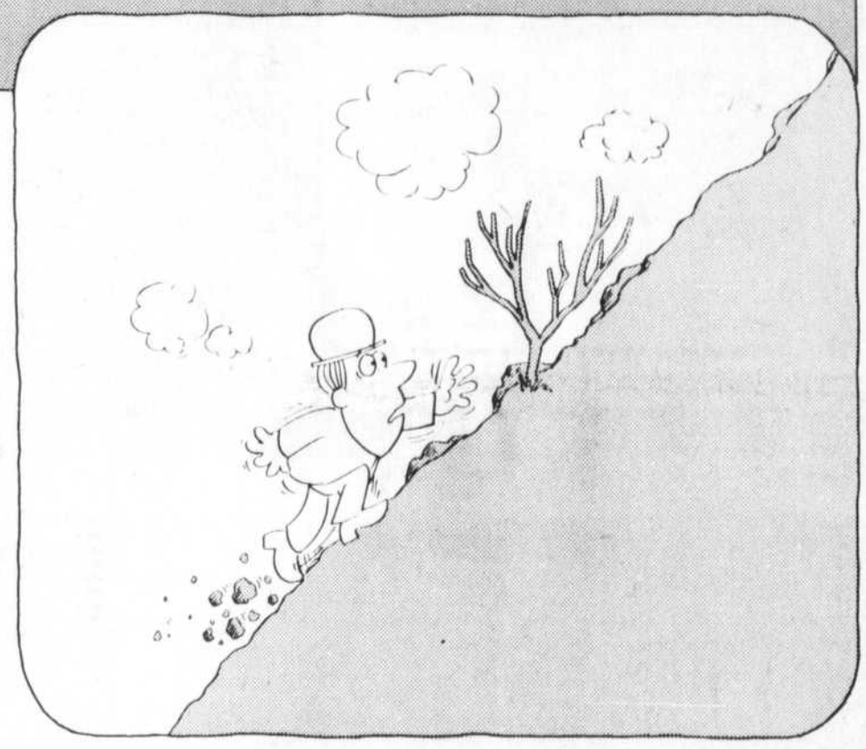
Les survivants ont expliqué que l'explosion s'est produite en fin de journée dimanche alors qu'ils ont vu surgir les flammes à travers le pont du vaisseau.

Une nappe de pétrole s'est répandue autour du pétrolier, dont la cargaison est de 42,000 tonnes. Les garde-cotes n'ont toutefois pu en évaluer l'importance.

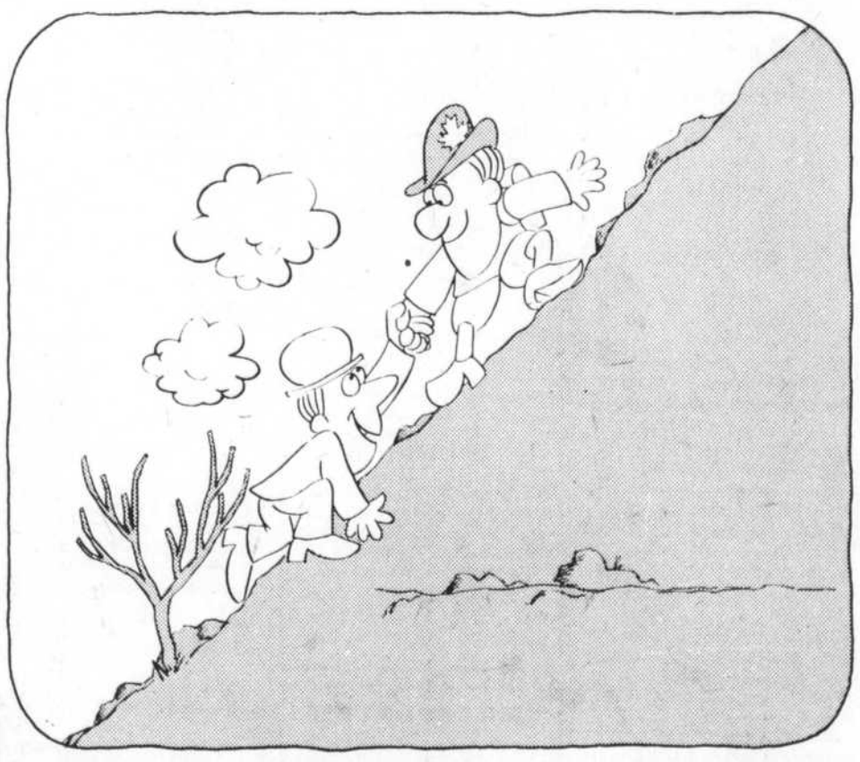
Pourquoi s'en faire une montagne?



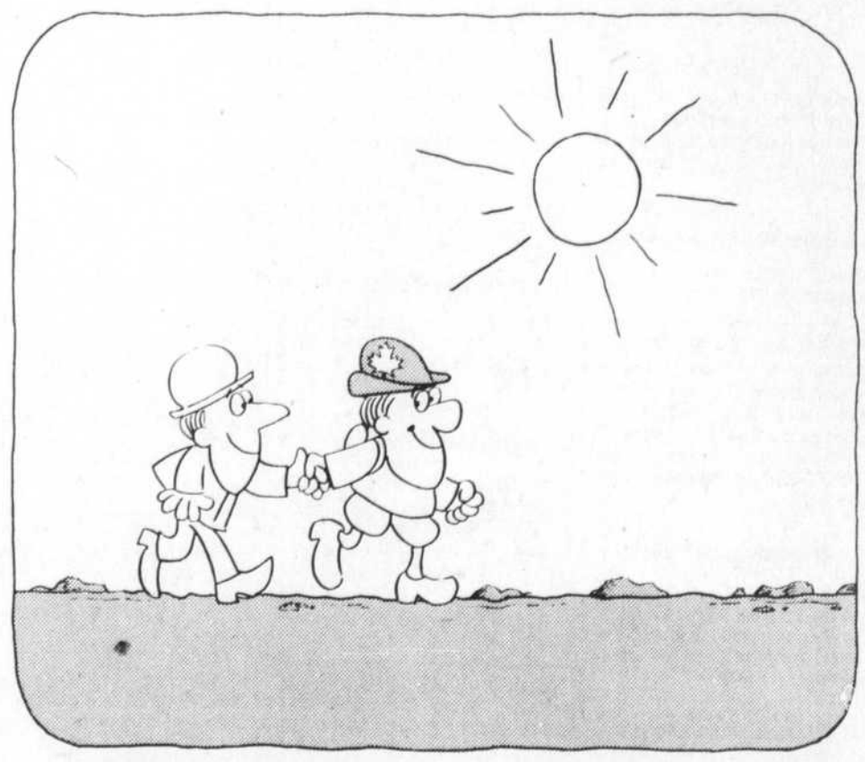
Sa déclaration d'impôt fédéral, il ne faut pas s'en faire une montagne. Il y a un moyen sûr pour remplir vous-même votre déclaration d'impôt fédéral: consulter le Guide. Les pages bleues du Guide vous expliquent...



...la marche à suivre étape par étape. Les pages blanches contiennent plusieurs renseignements supplémentaires qui vous seront d'un grand secours. D'une part le Guide...



...vous donne tous les avantages dont vous pouvez profiter. D'autre part, si votre cas est complexe, les pages blanches clarifient la plupart de vos problèmes...



...Si après avoir consulté le Guide, vous avez encore besoin d'aide, vous trouverez au verso du Guide les adresses et numéros de téléphone des bureaux de district d'impôt fédéral.



Surtout, vérifiez bien **tous** vos calculs et annexez **tous** vos reçus et feuillets de renseignements à votre déclaration d'impôt fédéral.

VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT FÉDÉRAL, FAITES-LA MAIS FAITES-LA BIEN... AVEC LE GUIDE, ON Y ARRIVE!

Revenu Canada Impôt
L'hon. Monique Bégin Ministre

Revenue Canada Taxation
Hon. Monique Bégin Minister

Rendement

8 3/4 %

Certificats de placement garanti de 5 ans

Interet verse deux fois l'an placement minimal $500 Communiquez avec nous pour avoir des details sur les modalites et les taux relatifs au paiement de l'interet compose et de l'interet mensuel

Pour avoir plus de renseignements passez nous voir ou appelez

PLACE VILLE MARIE
M.P. BISSONNETTE
Tél.: 861-1681

FAIRVIEW
MME N. COLEMAN
Tél.: 695-5230

Montréal Trust

On s'en fait autant que vous pour votre argent.

Membre de la Régie d'assurance-dépôts du Québec

Diabète: un objectif de $100,000

L'Association du diabète du Québec, fondée en 1954, tient présentement sa campagne annuelle de souscription publique. L'objectif a été fixé à $100,000. Ces fonds serviront à la recherche, à l'information et à la sensibilisation des malades sur l'importance d'un régime alimentaire sain.

Dans la pochette de documentation remise aux journalistes, l'Association du diabète fait ressortir les détails suivants:

— la moitié des 200,000 diabétiques du Québec sont encore inconscients de leur état; aussi l'association favorise-t-elle le dépistage de la maladie et renseigne la population sur le diabète grâce à la projection de films, à la tenue de sessions d'information et à la distribution de brochures et de dépliants;

— une brochure publiée quatre fois par année donne les renseignements les plus pertinents sur le diabète; l'année dernière 40,000 exemplaires de cette brochure ont été distribués;

— l'association s'efforce de promouvoir la recherche sur le diabète et dans la mesure de ses moyens financiers, acorde des subsides à certains chercheurs oeuvrant dans les hôpitaux, les universités et les centres de recherches.

Rappelons que le diabète est un état caractérisé par l'absence d'insuline dans le corps. Sans insuline, hormone secrétée par le pancréas, le corps est incapable de pourvoir efficacement au métabolisme du sucre et des autres aliments. En d'autres mots, le corps ne peut pas brûler le sucre nécessaire au bon fonctionnement de son organisme. Là où les causes de cette maladie très complexe demeurent encore inconnues. On sait cependant qu'elle se manifeste particulièrement après l'âge de 40 ans et que l'on compte plus de cas de diabète chez les femmes que chez les hommes. Le rôle de l'hérédité n'est pas négligeable: 25% environ de tous les diabétiques ont des parents qui souffrent de cette maladie.

Avant la découverte de l'insuline en 1921 par deux chercheurs canadiens, Banting et Best, seulement 20% environ des diabétiques sérieusement atteints réussissaient à survivre plus de dix ans.

Le local de l'Association du diabète du Québec est situé au 934 est, rue Sainte-Catherine, porte 240.

Un blitz sur vélo

Les Québécois seront bientôt soumis à un véritable blitz sur les bienfaits du vélo, grâce à une initiative de la Fédération québécoise de cyclotourisme. Quelque 300 "cadres" de l'organisme profiteront alors de la Semaine de la bicyclette, du 18 au 24 avril pour diffuser de l'information dans tous les coins de la province.

"Nous les appelons nos cadres, mais il s'agit plutôt de moniteurs, initiateurs et instructeurs, tous des bénévoles, et qui feront la promotion de la bicyclette comme façon de vivre et comme solution à une foule de nos problèmes", précise Guy Rouleau, directeur général de la fédération.

"Il ne faudrait pas que les gens s'attendent à voir et entendre des professionnels, ajoute-t-il. Certains parleront peut-être plus largement que ce qu'ils voudraient dire. Mais il le feront en toute sincérité, dans leur langage à eux. Ils traiteront de différents aspects susceptibles d'amener les Québécois à une ouverture plus grande sur la bicyclette."

M. Rouleau mentionne entre autres les possibilités de voyager, de se transporter ou de prendre du plein air sur un vélo. D'autres aspects tels que la santé, la conservation de l'énergie, la lutte à la pollution et les possibilités de tourisme seront également élaborés par les formateurs.

"Il s'agit en somme de multiplier par au moins 300 le jeu d'information dont nous disposons sur les bienfaits de la bicyclette afin d'informer les gens." A cet effet, les cadres de la fédération établiront des kiosques dans la majorité des centres importants du Québec. Dans la métropole, ils auront accès au complexe Desjardins, où ils prendront littéralement la Place d'assaut, du jeudi jusqu'au dimanche 24 avril. On y donnera même des explications techniques sur la bicyclette.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

C'est Paris et Rome, Florence et Rio, tous les jours sous le même toit aux appartements LaCité

Un nouveau concept

Quelques pas de votre appartement et vous êtes à l'hôtel ou sur la Promenade; centre commercial intérieur par excellence, composé de quatre-vingt cinq boutiques, cinq restaurants, trois cinémas, saunas et salle d'exercice physique, piscines, courts de tennis et de squash, stationnement souterrain. Quelques pas de plus...et vous serez sur le Mont-Royal.

Seul ou avec d'autres

LaCité vous offre en plusieurs répartitions: garçonnières, studios-alcôves et appartements d'une, deux, trois ou quatre chambres à coucher, dont plusieurs avec terrasses.

Pour le sommet du confort

Autres bénéfices: planchers recouverts de moquettes, contrôle individuel du chauffage et de la climatisation, service de sécurité jour et nuit.

Appartements-témoins ouverts du lundi au vendredi, de 10h à 20h; le samedi et le dimanche, de 10h à 19h. Stationnement gratuit. 3550, rue Jeanne-Mance. **845-4173.**

Appartements LaCité

12-3-77

APPARTEMENTS À LOUER

ROCKHILL, $215 par mois, piscine intérieure, 1½ pièce. Tél: 342-3156 24-3-77

LONGUEUIL, grand 3½ chauffé, taxes et électricité payées, cuisinière, réfrigérateur et garage fournis. $215. par mois. Après 6 hres 651-8175 23-3-77

EDOUARD MONTPETIT: Face à l'Université de Montréal, 4½ rénové, tranquille, 1er avril. $250. Tél: 738-9280 23-3-77

APPARTEMENT À PARTAGER

APPARTEMENT 4½ à partager avec jeune homme recherchant économie sur loyer et camaraderie. Environnement magnifique. Écrire en donnant si possible son numéro de téléphone à dossier 296, Le Devoir. 23-3-77

ACHATS

ACHAT-VENTE-Échange: Disques usagés livres science-fiction, policier et bandes dessinées. L'Échange 3706 St-Denis (métro Sherbrooke). Tél: 849-1913 23-3-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

DEPART EUROPE, reste 2 bergères Louis XV. Tél: 737-7716. 23-3-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITÉS DE TOUTES SORTES, poupées, horloges, bijoux, vêtements, tableaux, argenterie, tout doit être vendu à 344A, av. Victoria, Westmount. 25-03-77

AUTOS À VENDRE

DATSUN 1973, 510, siège baquais, consol, automatique, pneus radiaux anti-rouille, radio AM, impeccable. Tél: 665-0800 24-3-77

HONDA CIVIC 1976, modèle Hatchback de couleur or, 8,000 milles seulement, encore sur la garantie, $3,000. Radio AM-FM. Pneus radiaux. Tél: 526-8603 après 6 heures et jeudi après 8 heures. 24-3-77

ARTICLES À VENDRE

FILIÈRE format légal, 4 tiroirs, gris, $40. Tél: 352-9304 après 1 heure p.m. 23-3-77

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-4-77

CHALETS À LOUER

ST-DONAT: chalet 4 chambres à ctuher, bord de l'eau, 1er mai, $1,500. Privé Emile Descary. Tél: 637-2371 7-4-77

CHALETS À VENDRE

CHALET de grand luxe dans les Laurentides incluant 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, 3 foyers, spacieuse salle de séjour, salle à manger avec bar, tapis mur à mur, meubles style rustique, vue panoramique hors de l'ordinaire. Ce chalet est directement adjacent au monte-pente, plage, privée, piscine et court de tennis. Occupation immédiate. Tél: 430-0430 23-3-77

BUREAUX À LOUER

1,200 p.c;, rez-de-chaussée, 364 est Sherbrooke. $500 par mois, chauffé. Tél: 684-6957 23-3-77

DEUX BUREAUX avec salle d'attente, 364 est Sherbrooke. $175. mois chauffé. Tél: 684-6957. 23-3-77

COURS

COURS D'ÉBÉNISTERIE pour femme. Débutant 4 avril. Inscriptions maintenant. Tél: 937-1415 23-3-77

COLLECTIONS À VENDRE

COLLECTION complète timbres neufs: Vatican, Canada, Ghana, France, Nations Unies. S'adresser 270-2883 ou 671-3242. 23-3-77

DEMANDES D'EMPLOI

LICENCIÉE en droit aimerait faire de la recherche dans un bureau d'avocat. Tél: 270-3032 24-3-77

SECRÉTAIRE MÉDICALE désire un poste dans un bureau privé de médecin, Références 721-2479 après 6 hres. 23-3-77

JEUNE FEMME BILINGUE,littérature française, permis d'enseigner du Québec, cherche poste professeur de français, langue maternelle au secondaire. Sadresser à: Dossier 295, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9. 23-3-77

FERMES À VENDRE

NAPIERVILLE, 20 arpents en bois, 20 en culture. Bâtiments maison de pièces, 5½, chauffage électrique, $32,000. Tél: 1-245-3206 28-3-77

PETITE FERME, comté de Nicolet, 5 acres, maison rénovée avec cuisine d'été, système central de chauffage, petite étable et nombreux arbres. 75 minutes de Montréal. $22,000. Tél: 284-0270 poste 175 ou 671-8581. 23-3-77

LOGEMENTS DEMANDÉS

DAME SEULE, âge moyen, 4 pièces ou plus, ensoleillé. Cour ou balcon. Juin ou juillet. Outremont, Plateau Mont-Royal, parc Lafontaine. D. Berthiaume. 279-6095 ou 285-3377. 22-3-77

LOGEMENTS DEMANDÉS

COUPLE PROFESSIONNEL sans enfant cherche 5½, 6½ dans bas Outremont. Références. Tél: 842-1481 poste 237 ou 486-2812. 25-3-77

LOGEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES: grand 4½, $380. Libre 1er mai. Informations: soir 738-6334. 28-3-77

VIEUX LONGUEUIL, 4½ à louer, bas, $185. par mois, non chauffé, grand terrain boisé, site intéressant près du métro. Tél: après 6 heures 658-2825. 23-3-77

CÔTE-DES-NEIGES: à 2 pas de l'Université en face d'un parc, rez-de-chaussée rénové, 6 pièces, $100 mois, non chauffé, céderais inséparablement droits dans logement avec ameublement complet. Prix demandé pour meubles: $2,000. Modalités discutables. TL: 341-5942 23-3-77

LOGEMENTS À PARTAGER

ÉTUDIANTE MATURE pour partager appartementen échange de quelques soirées pour garder un enfant. Tél: 932-6312 24-3-77

MAISONS A LOUER

BELOEIL, bas de duplex, 10 pièces, 2 foyers, bord du Richelieu. Grand terrain, plusieurs extras. $480. Tél: 467-4978 ou 527-8951 25-03-77

Montréal Trust

ST-BRUNO

A louer, chauffé, "town house" cinq pièces plus salle familiale, garage chauffé. Très propre. Mai. $283.50, incluant accès piscine et parc. **Lucie Beaupré 653-2496 ou 653-3884.**

23-3-77

OFFRES D'EMPLOIS

DACTYLO réceptionniste, bilingue, pour petit bureau, secteur L'Acadie, Sauvé. Mme Baillargeon 381-7624 24-3-77

DACTYLO sténo, expérience, bon français, 8h30 à 5 heures. Salaire à discuter. Firme privée. Tél: 844-1026 soir: 282-4200 ou 331-2567 25-3-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Avec expérience pour travail à temps partiel. Étude située Place Cherrier.

Tél.: 527-2101

24-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONTRÉAL-NORD, rue Charny, duplex détaché très luxueux, plancher tuiles italiennes, porte patio, sous-sol canadien, foyer, pierre des champs, bar, $78,500, pas d'agent. Tél: 321-4858 31-03-77

DUPLEX: 5621 Wilderton, entre chemin Ste-Catherine et Willowdale, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grand hall d'entrée, sous-sol fini avec douche, toilette, lavabo. Garage pour 3 autos. $110,000 ferme, pas d'agent. Tél: 737-4946. 1-4-77

CHAMBLY: Bungalow brique, 46 pieds de façade, garage double. Endroit résidentiel. Faut voir. Faites une offre. MLS Jacques Martel 655-3060 ou 658-1562 Probitec courtiers 23-3-77

ST-LAZARE, près de Hudson. Jolie maison style ranch de 4 chambres à coucher, salle de jeux finie, grande cuisine avec dinette, salle à manger, 1½ salle de bains, garage 2 voitures. Arbres. Taxes basses 626-8812 28-3-77

BOUCHERVILLE: Cottage de 235 ans. Bord du fleuve. Maison historique, très bien restaurée. 6 pièces. Vue superbe. René Lafrenière 651-5710 ou 674-9712 Immeubles Beaudry Inc courtiers 23-3-77

VILLE ST-LAURENT: très beau secteur, construction exceptionnelle. Split level, 8 pièces, 4 chambres, vivoir, grand terrain paysagé. État impeccable. $75,000. Offres considérées. Pas d'agent. Après 4 heures. 388-4551 23-3-77

MONTRÉAL NORD: résidence détachée pierre brique, garage, grand terrain secteur résidentiel, 4 chambres, 3 salles toilette, bureau, cuisine, salle à manger. Salon 2 pièces, Sous-sol. Intéressant pour professionnel Ahceteurs sérieux seulement. Pas d'agent. Tél: 327-6413 23-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE



RESTAURANT PIZZERIA

774 Pierre Viger, Boucherville

Licence complète dans centre d'achats. Bon chiffre d'affaires. Vraie aubaine! Faut voir. **Arthur Talbot 672-6450 ou 672-5396.**

MONTRÉAL TRUST

courtiers

23-3-77

Trust Royal Courtier

SNOWDON: 8/8/3½, duplex, 4 chambres à coucher chacun, den pannelé, foyer, salle de jeux, Le haut et le sous-sol donnent de bons revenus. **Barbara Besner Kitman 482-0743 ou 487-9560.**

WESTMOUNT: Résidence charmante, salle à manger et salon séparés, chambre des maîtres avec salle de bains, 3 autres salles de bains, salle de jeux, garage. **Barbara Besner Kitman 482-0743 ou 487-9560.**

ADJACENT WESTMOUNT: Cottage 4 chambres à coucher, salon séparé, foyer, cuisine moderne, salle de jeux, garage. **Dorothy Feig 488-2993 ou 487-9560.**

N.D.G. NOUVEAU DÉCOR: Jolie maison d'entretien facile, 4 chambres à coucher, très ensoleillée. Salon avec foyer de marbre. Sous-sol au pin noueux. Garage. Exclusif. $65,000 **Claudette Limoges 932-1112 ou 481-5907.**

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE: Style Versailles, cottage détaché, spacieux. Construit par Monsart. Une des 3 maison de classe à Montréal. Comprend 10 pièces, 5 chambres à coucher, 4½ salles de bains. Seconde construction servant de garage pour 2 voitures. **A.A. Fanous 271-1271 ou 489-5321.**

23-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO

Bungalow brique, aluminium, salle manger, salle familiale, foyer, bar. Terrain clôturé, piscine, accessoires. Occupation juillet **Camille Lacoursière 653-2496 ou 653-9970.**

ST-BRUNO

Central. Excellent pour jeune famille. Bungalow 26 x 42, 3 chambres, sous-sol partiellement fini, terrain clôturé $38,900 **Camille Lacoursière 653-2496 ou 653-9970.** 23-3-77

LANORAIE: village près du fleuve, 6½ pièces, $28,000. Tél: 887-2553 23-3-77

ST-LAURENT: cottage détaché, $47,000. Occupation immédiate. 3 chambres à coucher, sous-sol fini. 1½ salle de bains. Pas d'agent. Tél.: après 6 heures 331-5122. 1-4-77

N.D.G.: duplex 7½-7½: près métro 1978. Entièrement rénové, cuisine design, sous-sol aménagé, garages, foyers, plusieurs extras. $78,000. Pas d'agent. Tél: 482-6253. 24-3-77

MAISON de pièces sur pièces, 25' x 30', vieille, démontée et numérotée, avec fenêtre en pin à carreaux. Tél: après 6 p.m. 737-4538. 23-3-77

CENTRE-EST: Triplex 3x6½ pièces. Chauffage central. 2 logements libres pour le 1er juillet. Laurent Cournoyer à 655-9400 ou 336-3124 Immeubles Triton (1976) courtiers 24-3-77

ST-BASILE: Cottage tout brique, 8 pièces, abri d'auto, foyer dans salle familiale, grand salon, salle à manger. Gisèle Snape 467-1120 ou 467-3212 Montréal Trust Courtiers 23-3-77

CÔTE-DES-NEIGES: Lacombe, près Légaré, duplex détaché, pierre brique, fenêtres métal, 7-8 pièces sous-sol fini, pin noueux, foyer, chambres à coucher ou bureau, cuisine ou lavoir, entrées séparées, petit jardin, garages, nombreux éléments de rangement. Sans agent. $99,000. Après 7 heures tél: 738-8234 28-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAURENT

Secteur Chamaran, duplex semi-détaché, brique et pierre, 2-5½, sous-sol fini. Garage double. Bas libre à l'acheteur.

Tél: 331-2339

25-3-77

LONGUEUIL

Pour vous professionnel. Gentilly. Cottage canadien 7½ pièces, avec salle de jeux, foyer dans salon, plusieurs extras. Faut voir. Armande Martin 651-1000 ou 674-0103.

MONTRÉAL TRUST

courtiers

24-3-77

OUTREMONT

Cottage semi-détaché, 257 Bloomfield, 5 chambres à coucher, boiseries naturelles, allée pour 2 autos, sous-sol fini, prix $85,000. M.L.S.

TRUST GÉNÉRAL, *courtiers*

Jean-Michel Martin 866-9641(b) 277-8687(r)

24-3-77

CANTONS DE L'EST

A vendre une propriété de 100 arpents ou plus, comprenant une maison, grange et atelier. Paysage montagneux verger et érablière. A 1½ heure de Montréal. Pour renseignements entre 9h et 5h.

Tél: 819-344-2091 ou 819-344-2011

24-3-77

A.E. LePAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

LAVAL SUR LE LAC

Maison distinguée, impeccable. Chambre maître énorme, salle de bain attenante, salle familiale avec cheminée. Portes coulissantes au solarium, patio. Piscine dans le jardin. Joli cadre champêtre. Exclusif. **Dora Brunet 687-1010 ou 627-0348.**

23-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT

Sur chemin Ste-Catherine près Fernhill, grand cottage de luxe de 12 pièces dont 5 chambres à coucher, salle à manger unique, boiseries acajou, salon double 16'x32', garage double au niveau de la rue, multiples avantages, basse vente possible.

TRUST GÉNÉRAL *courtier*

Jacques Normandin 866-9641 (b) 768-2404 (r)

23-3-77

Fiducie du Québec le "Trust" des Caisses populaires

VILLE MONT ROYAL

Bungalow

9 pièces, 4 chambres, 2 salles de bains, den, salle de jeux, foyer, garage, beau jardin, exclusivité. Prix: $69,800 **Denise Brissette 735-6381 ou 486-3673.**

CARTIERVILLE

Split-level luxueux

8 pièces, 2 foyers, piscine chauffée, air climatisé, den, salle de jeux, un plaisir à visiter. Prix: $79,500. Exclusivité **Denise Brissette 735-6381 ou 486-3673.**

courtier en immeuble

23-3-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CÔTE-DES-NEIGES

Sur Ridgewood, appartements 3½ en coopérative, vue magnifique. Exclusif **Marthe Grosso 747-7591 ou 747-1538.**

LE PERMANENT

courtier

23-3-77

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 20 logements 3½, 4½, 6 garages, revenus approximaifs, $40,000 annuel. Prix $225,000 avec petit comptant. Accepterais échange petite ferme ou bâtisse commerciale sans hypothèque, 50 milles de Montréal. Écrire à C.P. 550 Snowdown H3X 3T7 23-3-77

PERSONNEL

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Dépliant gratuit sur demande.

Tél.: **282-0058**

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

AMASO: Service de rencontres. 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél: 524-3852. Hull: 777-2865, Sherbrooke: 565-7598. J.N.O.

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirst de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872.J.N.O..

SPORTS

SÉJOUR SKI DE FOND, semaine ou fin de semaine, raquette, trappe, randonnée, avec Trappe-Québec en agréable compagnie. Vous trouverez gîte et couvert, pistes et guides dans un site sauvage et très beau. Tél: 332-4193. 25-3-77

TRAVAIL DEMANDÉ

PRENDRAIS TRAVAIL de dactylo à la maison. Expérience en droit et en thèses universitaires. 527-4676 25-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO

Un achat dont vous serez fier!
Prix abordable ($37,600). - taxes raisonnables (737.39) - espace appréciable (4 chambres) présenté par agent agréable!

De la qualité pour connaisseurs!
Cottage ultra moderne, 8 pièces, salle familiale avec foyer au rez-de-chaussée, garage. Secteur établi. $69,900.

Une belle canadienne dans secteur huppé!
Elle a vraiment tout pour plaire, 3 lucarnes, 8 pièces, foyer, garage, piscine creusée, patio et paysagement de rêve. $79,900.

Secteur central.
3 cottages 8 pièces, luxueusement construits, garages doubles, foyer pierre, plusieurs extras, dont un avec piscine creusée. Entre $85,900. et $98,000.

Recherchez-vous le sommet?
J'ai ce qu'il vous faut - construction unique, salon avec mezzanine, 2 foyers, grande cuisine avec balcon donnant sur golf. Vue panoramique - $90,000.

Domaine extraordinaire en montagne!
Un rêve souvent caressé, qui peut se réaliser pour vous. 7½ arpents de terre, vue formidable de la vallée, et du terrain de golf, spacieuse résidence renovée en 1962, 12 pièces, 5 salles de bain, 5 chambres à coucher, garage double séparé, maison séparée pour concierge. Piscine, nombreux extras. $220,000.

ST-HILAIRE

La rivière comme voisin d'en face!
92,000' de terrain, donnant sur rivière Richelieu, cottage 1941 - 9 pièces chaudes et spacieuses, solarium, garage double. $142,000. Faites une offre!

CHAMBLY

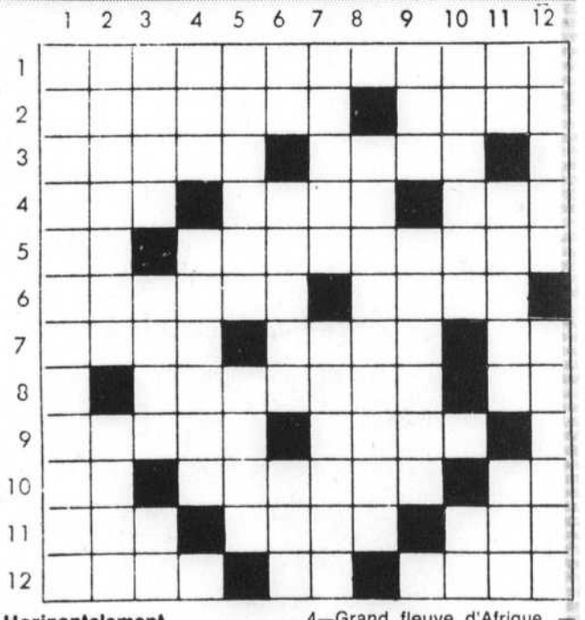
Comme un sou neuf!
Bungalow surélevé, 5 pièces, salle familiale, foyer, 4 chambres, $47,000.

Nicole Tanguay 653-2496, 653-2568

23-3-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—De façon spontanée.
2—Temps de la conjugaison grecque qui indique un passé indéterminé. — En outre, de plus.
3—Pareille. — Lac d'Italie.
4—Terre entourée d'eau. — Robe de magistrat. — Eux.
5—Tellement. — Réunion de personnes dans un même lieu.
6—Carnivore du Sahara. — Ce que la morale prescrit de faire.
7—Souci. — Organe du vol. — Terbium.
8—Contraire à l'ordre habituel des choses. — Obtenu.
9—Classas, sélectionnas. — Nom donné à plusieurs petits poissons d'eau douce.
10—Deux. — Sert à ceindre. — A moi.
11—Ornement en forme d'oeuf. — Peur subite. — Difficile à entamer.
12—Tendon des muscles. — Iridium. — Point cardinal.

Verticalement

1—Contentement.
2—Qui fait, vend ou pose les poêles de chauffage. — Bande de terre qui borde un fleuve.
3—Filet sous les oves d'un chapiteau. — Dis qu'une chose n'était pas vraie. — Erbium.
4—Grand fleuve d'Afrique. — Fruit à pulpe sucrée et savoureuse.
5—Mouche africaine. — Tentas avec audace.
6—Astate. — Haute récompense cinématographique. — Du verbe nuire.
7—Eau congelée, qui tombe par flocons blancs légers. — Orner d'images.
8—Analogue. —
9—Partie du pain. — Sert à transmettre et à transformer un mouvement. —
10—Astre. — Note de la gamme.
11—Venu au monde. — Qui n'agit pas avec promptitude. — Ouvrage de maçonnerie.
12—Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots. — Se dit d'un papier propre à absorber l'encre fraîche.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	O	U	F	F	R	E	■	V	I	D	A
2	R	U	R	A	L	E	■	R	E	V	E	R
3	E	V	E	N	E	M	E	N	T	■	P	A
4	F	R	E	T	T	E	R	■	U	P	A	S
5	F	A	■	O	R	T	I	E	■	E	R	E
6	A	G	A	M	I	■	S	P	L	I	T	■
7	G	E	N	E	R	A	T	I	O	N	■	D
8	E	■	O	S	■	R	A	C	I	A	L	E
9	■	C	B	■	A	T	L	A	S	■	I	N
10	C	A	L	E	R	■	E	R	I	G	E	R
11	A	G	I	T	E	R	■	P	R	U	N	E
12	P	I	E	R	E	■	U	B	E	■	E	T	E

LE DEVOIR Cahier 2 Montréal, mardi 22 mars 1977

La campagne de Carter sur les libertés menace la détente, met en garde Brejnev

MOSCOU (d'après AFP, AP et Reuter) — Sur un ton sévère, M. Leonide Brejnev a averti hier le président Jimmy Carter que "le développement normal des rapports soviéto-américains, est inconcevable", si les États-Unis continuent à "s'immiscer dans les affaires intérieures de l'URSS" en soutenant les dissidents soviétiques.

Parlant hier devant le congrès des syndicats, le secrétaire général du parti communiste soviétique n'a cependant pas remis en cause la détente, ni les négociations avec les États-Unis sur la réduction des armements stratégiques. Il a même exprimé l'espoir que les rapports américano-soviétiques "seront en fin de compte coordonnés" et "de bon voisinage".

Il n'a jamais prononcé le nom de M. Carter, mais, pour les milieux diplomatiques occidentaux à Moscou, les propos de M. Brejnev s'adressaient bien au président des États-Unis. On souligne à ce sujet que les déclarations du secrétaire général ont été faites six jours avant l'arrivée à Moscou de M. Cyrus Vance, secrétaire d'État américain, envoyé par le président Carter à la tête d'une importante délégation, pour son premier contact officiel avec M. Brejnev.

Parlant précisément de la prochaine visite de M. Vance M. Brejnev a déclaré: "Nous verrons quelles seront ses intentions" et il a ajouté: "Nous ne doutons pas, bien sûr, que les intérêts des peuples de nos deux pays et du maintien de la paix générale se frayeront un chemin et que les rapports entre l'URSS et les USA seront enfin de compte coordonnés. Le tout est de savoir quand cela se produira et combien il sera perdu de temps pendant lequel on aurait pu faire beaucoup de choses utiles".

À aucun moment, les propos de M. Brejnev n'ont été conciliants à l'égard des États-Unis. De l'avis de certains diplomates occidentaux, c'est le discours "le plus négatif" qu'il ait prononcé depuis le début de la détente.

Le secrétaire général qui parlait du Kremlin devant 6.000 représentants des syndicats soviétiques réunis pour leur 16ème congrès a très vivement reproché aux États-Unis l'intérêt qu'ils portent au respect des droits de l'homme dans les pays socialistes et aux dissidents soviétiques.

Ces dissidents, a affirmé M. Brejnev sont "des gens qui agissent à l'encontre de leur propre patrie, des complices sinon des agents de l'impérialisme".

"Bien entendu, a poursuivi M. Brejnev, nous appliquons et appliquerons à leur égard les mesures prévues par la loi et que personne ne nous le reproche".

Et pour bien prouver combien il est sérieux sur ce point, M. Brejnev a rappelé que le peuple soviétique "a sacrifié vingt millions de vies dans la deuxième guerre mondiale contre les agresseurs fascistes, pour défendre sa patrie socialiste et son droit de vivre à sa manière".

On s'attend, après ces déclarations, à de nouvelles arrestations de dissidents et on se demande quelle sera la réaction du président Carter.

M. Brejnev a clairement laissé entendre que c'est la défense des droits de l'homme par les États-Unis qui constitue une "ingérence directe dans les affaires intérieures de l'Union soviétique".

"Les prétentions de Washington d'apprendre à vivre aux autres ne peuvent être acceptées, je pense, par aucun État souverain", a-t-il déclaré à ce sujet.

Il a constaté qu' "un état de stagnation" existait dans les rapports soviéto-américains et il a estimé que "la nouvelle administration à Washington n'a guère montré le désir de surmonter cette stagnation".

Par contre, il s'est félicité des rapports de l'URSS avec les pays d'Europe occidentale, affirmant que leur développement "n'est pas mauvais dans l'ensemble".

En ce qui concerne le Proche-Orient, M. Brejnev a formulé une proposition nouvelle. Il a notamment suggéré que "les conditions du règlement pacifique puissent être garanties par le Conseil de sécurité de l'ONU et éventuellement par les puissances comme l'Union soviétique, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne".

Il a également proposé que les documents finaux de la conférence de paix de Genève sur le Proche-Orient contiennent des clauses sur la liberté de navigation pour les navires de tous les pays, dans le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba ainsi que la déclaration de l'Égypte sur la navigation des navires dans le canal de Suez qui se trouve entièrement sous la souveraineté de l'Égypte. C'est la première fois que l'Union soviétique formule cette proposition.

Pour sa part, le secrétaire d'État Cyrus Vance a exprimé l'espoir que la réaction soviétique à la politique américaine à l'égard des droits de l'homme n'affectera pas les entretiens qu'il aura le week-end prochain à Moscou.

Faisant allusion au discours de M. Leonid Brejnev, M. Vance a déclaré: "J'espère que nos conversations ne s'en ressentiront pas." "Je pense que les sujets à examiner sont d'une importance capitale non seulement pour nos deux nations, mais pour le monde en général," a poursuivi le secrétaire d'État américain.

Les pourparlers que M. Vance doit avoir avec les dirigeants du Kremlin, promettent d'être particulièrement difficiles, estiment les diplomates occidentaux. Ils soulignent cependant que le secrétaire général du PC soviétique s'est gardé d'établir un lien direct entre la position américaine sur les droits de l'homme et les négociations SALT.

Évoquant pour la première fois le problème de la dissidence depuis les interventions de M. Carter, M. Brejnev a estimé qu'une fausse publicité a créé un simulacre d'opposition interne dans les pays socialistes. "C'est la raison pour laquelle les vociférations sur les prétendus "dissidents" sont organisées, un tintamarre est fait à propos de "violations des droits de l'homme dans les pays socialistes".

"Dans notre pays, a ajouté le numéro un soviétique, il n'est pas interdit de "penser différemment" de la majorité, d'aborder de manière critique les différents aspects de la vie publique mais il n'en va pas de même lorsque quelques personnes, qui ont rompu avec notre société, agissent contre le système socialiste, s'orientent vers des activités anti-soviétiques, violent les lois et, ne recueillant pas de soutien à l'intérieur du pays, se tournent vers l'étranger pour quêter des appuis.

"Bien naturellement, nous avons pris des mesures prévues par la loi à leur encontre et nous en prendrons", a précisé M. Brejnev qui a été chaleureusement applaudi par son auditoire.



Leonide Brejnev (Téléphoto AP)

Pas de problème en litige entre Tokyo et Washington

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a déclaré hier au premier ministre japonais Takeo Fukuda qu'il voyait avec faveur le Japon jouer un rôle politique d'une importance croissante dans les affaires mondiales.

M. Carter a fait cette remarque, suivant le porte-parole de la Maison-Blanche Jody Powell, au cours de la première rencontre des deux hommes d'État, après que M. Fukuda eut souligné, dans son allocution d'arrivée, que son pays n'était "pas loin derrière les États-Unis" sur le plan économique.

M. Carter et M. Fukuda ont eu d'abord un entretien d'une demi-heure dans le bureau oval, en présence uniquement de M. Zbigniew Brzezinski, conseiller pour les Affaires de sécurité nationale, et du secrétaire particulier du Premier ministre. Le vice-président Walter Mondale, le secrétaire d'État Cyrus Vance et le ministre japonais des Affaires étrangères Iishiro Hatoyama ont participé à la discussion "élargie" d'environ une heure qui a suivi.

Le problème de la présence militaire américaine en Corée du Sud, la situation générale en Asie orientale — sans apparemment que soit mentionnée la Chine —, les questions bilatérales et les rapports économiques ont été notamment abordés au cours de cet entretien qui s'est déroulé, indique-t-on de source japonaise, "dans une atmosphère très sincère et très franche". M. Fukuda, dès les premières minutes, suivant le principal secrétaire du cabinet Suno Sonoda, a d'ailleurs rappelé qu'il y avait eu dans le passé des causes de friction entre les deux pays, notamment à propos du rapprochement américano-chinois en 1972, décidé sans consultation préalable avec Tokyo, mais les deux hommes d'État ont convenu qu'il n'existait plus à l'heure actuelle de véritable problème en litige.

En ce qui concerne la Corée, M. Fukuda a souligné l'importance pour son pays du maintien de la paix et de la sécurité dans la région. Pour sa part, le président Carter a indiqué à son interlocuteur qu'il souhaitait procéder à la réduction des forces américaines en Corée du Sud qu'il envisage, sans mettre en péril la paix dans la péninsule coréenne, et en consultation avec le gouvernement japonais aussi bien qu'avec le gouvernement sud-coréen.

Le président Carter comme M. Fukuda se sont prononcés en faveur d'une reprise prochaine des négociations entre les deux Corées.

Dans la discussion générale sur la situation en Asie M. Fukuda, selon son porte-parole, s'est fait l'écho des sentiments exprimés par plusieurs autres dirigeants asiatiques suivant lesquels les États-Unis devaient "maintenir leur présence dans la région". Il a d'autre part fait remarquer que le départ des forces américaines du Sud-Vietnam n'avait pas entraîné la réaction en chaîne que redoutaient les adeptes de la "théorie des dominos".

PROGRAMMES FAMILLE SCIENCES

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (90 CRÉDITS)

* Biologie	(282-7105)
* Enseignement secondaire biologie	
Chimie	(282-4741)
Enseignement secondaire chimie	
Mathématiques	(282-6907)
Enseignement secondaire mathématiques	
Physique	(282-7824)
Enseignement secondaire physique	
Géologie	(282-7285)
Géographie physique	
Enseignement professionnel (techniques de la mécanique)	(282-6963)
Enseignement professionnel (électrotechnique)	

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

*** Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.**

LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT PARVENIR AVANT:
- **le *1er avril 1977* (études à temps complet)**
- **le *1er juillet 1977* (études à temps partiel)**

Renseignements et formulaires d'admission:
Bureau du registraire,
Service de l'admission,
1187 rue de Bleury, local 2930,
Montréal, H3C 3P8
(514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme, en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

Université du Québec à Montréal

LA MYSTIQUE DE AUDI.

Une longue tradition de confort, de classicisme et de perfectionnisme allemand.



La Audi d'aujourd'hui s'inspire d'une suite de performances et de traditions qui remonte à la fin du XIXe siècle, lors de la naissance de l'automobile.

Dès le début du XXe siècle, une de nos voitures gagna trois fois de suite la course la plus éprouvante de l'époque, le rallye des Alpes autrichiennes.

Au fil des ans, les victoires s'accumulèrent, dont 18 Grand Prix. Mais plus que de gloire, nous avions soif d'une connaissance technique qui ne s'acquiert que dans des conditions extrêmes, sur les pistes.

De cette connaissance sont nées nos plus belles réussites: nos voitures de promenade. Ce perfectionnisme traditionnel se perpétue de nos jours dans la Audi Fox sedan, la Audi familiale et la Audi 100 LS.

Prenons la familiale: c'est un objet rare en ce sens qu'elle allie le confort et l'espace intérieur à des performances extraordinaires.

Son moteur à injection, avec arbre à cames en tête et boîte de vitesses manuelle, obtient 45 m/g sur la route et 29 en ville.†

Comme le moteur est au-dessus des roues avant, vous bénéficiez pleinement du mordant de la traction avant. (Une idée que nous avons lancée il y a 40 ans).

Soulignons aussi la suspension très spéciale de la Fox: les barres de torsion coudées à l'arrière et le système à roues indépendantes à l'avant assurent sa stabilité.

Si la Audi Fox familiale file allègrement, elle n'en possède pas moins une carcasse robuste. L'habitacle forme une véritable coquille sécuritaire. Le déport négatif des roues avant aide le conducteur à garder la maîtrise du volant lorqu'il y a risque de dérapage. La Fox possède aussi un système de freinage double en diagonale, des pare-chocs téléscopiques, des ceintures à inertie en équipement standard, des pneus radiaux ceinturés d'acier et, à l'arrière, des verrous de sécurité pour les enfants.

Mais la Audi Fox familiale brille aussi par son confort. Elle offre jusqu'à 51 pi³ d'espace de chargement ou amplement de place pour toute la famille et ses bagages. Ses sièges baquet, à l'avant, sont conçus selon des données orthopédiques. Le tableau de bord est bien rembourré et le plancher, recouvert d'une épaisse moquette. Il y a aussi un dégivreur de lunette arrière, une horloge au quartz et un système de ventilation qui diffuse air frais et air chaud simultanément et renouvelle l'air de la voiture toutes les 23 secondes.

Passez chez le concessionnaire Volkswagen le plus près de chez vous et mettez la Audi Fox familiale à rude épreuve: vous verrez une mystique se matérialiser.

Le Audi Fox sedan: moins de $6,600.*
La Audi familiale: moins de $6,900.*

*Prix de détail suggéré f.a.b. au port d'entrée.
†Résultats obtenus lors de tests approuvés par Transport Canada. La consommation variera selon vos habitudes de conduite, l'usage que vous faites de la voiture, son état mécanique et ses équipements ajoutés en option. Les enjoliveurs sont en option.

Mobutu demande encore de l'aide US pour repousser l'attaque au Shaba

WASHINGTON (Reuter) — Le Zaïre a présenté une nouvelle demande d'aide aux États-Unis pour repousser plusieurs milliers de "Gendarmes katangais" qui ont envahi le Shaba (ex-Katanga) à partir de l'Angola, a annoncé hier le département d'État.

M. Frederick Brown, porte-parole du département d'État, s'est refusé à toute précision quant à la nature ou le volume de la requête d'assistance.

Pourtant, l'attaque lancée contre le Shaba par des unités d'ex-gendarmes katangais ne constitue pas une action concertée des mouvements d'opposition zaïrois pour renverser le président Mobutu Sese Seko. Si, toutefois les anciens partisans de Moïse Tshombé qui lutta pour la sécession du Katanga au début des années 1960 gagnent du terrain ou si d'autres mouvements d'opposition zaïrois suivent leur exemple, les conséquences pourraient être sérieuses pour le Zaïre, déclarait-on hier de source diplomatique à Bruxelles.

À la demande du président Mobutu Sese Seko du Zaïre, les États-Unis ont accepté la semaine dernière d'envoyer pour plus d'un million de dollars de pièces détachées pour matériel militaire, d'équipement de communications et médicaments dans le cadre de l'aide militaire au Zaïre de 30 millions de dollars prévue cette année.

Un premier lot, d'environ 400,000 dollars, a été dépêché la semaine dernière par avion civil. Un deuxième lot contenant notamment des pièces détachées pour les avions de transport Hercules C-130 du Zaïre a été envoyé hier à bord d'un Boeing 747 de la Seaboard World Airways. De nombreux C-130 zaïrois sont paralysés à terre en raison du manque de pièces. Des rations de combat, des uniformes et autre matériel se trouvaient également à bord du Boeing.

La Belgique et la France ont également fourni du matériel militaire, dont les armes et des munitions. les États-Unis se cantonnent à la fourniture de matériel "non meurtrier".

L'action des ex-gendarmes, dirigés par le général Nathanaël Mbumba, du Front national de libération du Congo (FNLC), du Congo (Marc).

paraît avoir surpris les autres mouvements d'opposition. Certains de ceux-ci s'étaient maintenus en contact dans le passé. C'était notamment le cas du FNLC et du Mouvement d'action pour la résurrection du Congo (Marc).

L'opposition opère à l'extérieur du Zaïre, où le seul parti autorisé est le mouvement révolutionnaire populaire du président Mobutu.

Les experts du Zaïre tiennent le FNLC pour marxisant et pro-soviétique, le MARC, dont le secrétaire général, M. Mobatelli Kamyonga, vit à Bruxelles, pour social-démocrate et pro-occidental. Les deux groupes ont créé ensemble un rassemblement des Congolais progressistes (RCP).

La présence de forces cubaines aux côtés des ex-gendarmes — dont Kinshasa est convaincue et qui ne paraît guère contestée par Washington — a été démentie par le président Fidel Castro.

Au cours d'une conférence de presse à Dar Es Salaam, le chef de l'État cubain a "catégoriquement" démenti que des soldats cubains soient impliqués dans l'attaque lancée au Shaba, assurant qu'il s'agissait d'un "problème interne" au Zaïre. Le régime du président Mobutu est "faible et désespéré" et a pris prétexte d'une invasion pour "obtenir une aide militaire de l'impérialisme, de sorte qu'il puisse continuer à réprimer le peuple zaïrois", a déclaré le président Castro.

A Mutshatsha (Shaba), poste opérationnel le plus avancé des forces zaïroises, des soldats blessés et des civils ont confirmé la présence de "nombreux mercenaires d'Outre-Atlantique encadrant les envahisseurs venus d'Angola", rapporte l'agence officielle Zaïre-presse (AZAP). Un groupe de journalistes américains et zaïrois a pu les interroger, ajoute l'AZAP. Les blessés et les civils ont également confirmé que les assaillants étaient équipés de matériel lourd et sophistiqué.

A Kolwezi (Shaba), le général Bumba Moaso Djogiki, capitaine général des forces armées zaïroises, a déclaré aux journalistes que l'ennemi avait imposé la tactique de la guérilla aux soldats zaïrois qui s'y sont adaptés", rapporte l'AZAP.

Depuis que l'aviation zaïroise a commencé à bombarder massivement les positions ennemies il y a quatre jours, les attaquants évalués à cinq mille hommes armés de missiles et roquettes, refluent vers l'Angola, a-t-il dit. En réponse à une question, le général Bumba a déclaré que leur pénétration au Zaïre avait été facile parce que les frontières du Zaïre ne sont gardées que par quelques gendarmes.

A Washington, on indiquait de source américaine autorisée la semaine dernière que deux forces distinctes, composée chacune d'un millier d'hommes, avaient pénétré au Zaïre il y a dix jours. Parmi elles figureraient un certain nombre de blancs, sans que l'on sache pour le moment s'il s'agit de Cubains, de mercenaires ou d'Angolais blancs.

Les intentions des gendarmes katangais demeurent obscures. Certains experts estiment que la plupart cherchent à regagner leur foyer après un long exil en Angola. Pour d'autres, l'objectif pourrait être la prise de la totalité ou d'une partie du Shaba, province riche en ressources minières, cuivre principalement. Le Shaba leur servirait de tremplin pour une attaque généralisée au Zaïre contre le gouvernement du président Mobutu.

Autre groupe d'opposition en exil, le Fodelicao (Forces démocratiques pour la libération du Congo-Kinshasa), dirigé par M. Antoine Gizenga, vice-premier ministre dans le premier gouvernement indépendant de M. Patrice Lumumba, disposerait d'un fort appui dans la province du Haut-Zaïre, autour de Kisangani (ex-Stanleyville). Lors d'une interview récemment accordée à Genève, M. Gizenga a déclaré que son mouvement était opposé à toute dictature, qu'elle soit de droite ou de gauche.

Le général Mobutu, qui est l'un des leaders d'Afrique les plus proches du monde occidental, est confronté à une situation économique particulièrement délicate. Les revenus cuivriers ont chuté et le gouvernement doit faire face à un lourd endettement public et à la hausse généralisée des prix des importations essentielles.

Selon certains experts du Zaïre à Bruxelles, les événements du Shaba encourageront l'opposition à s'infiltrer au Zaïre, en cherchant peut-être à recruter dans les milieux de jeunes fonctionnaires et officiers à Kinshasa. Après treize ans de régime militaire, certains sont favorables à un retour des civils au pouvoir, disent ces experts.

De même source, on déclare que ces forces sont bien équipées, disposant notamment "d'orgues de Staline". Selon les informations disponibles, elles progressent vers la ville de Kolwezi, où le président Mobutu s'est rendu le week-end dernier pour passer la situation en revue avec son état-major.

L'armée de l'air zaïroise a pilonné dimanche la ville frontière de Dilolo, par où passe le chemin de fer de Benguela. Cette agglomération, tout comme les deux autres prises par les gendarmes auraient été minées, rapportait la semaine dernière l'agence AAP. Selon la Voix du Zaïre, les avions ont bombardé plusieurs positions ennemies à Dilolo. Les occupants ont riposté. Un chasseur-bombardier a été touché. Il a cependant pu regagner Kolwezi, qui sert maintenant d'état-major opérationnel à l'armée zaïroise.

La sécurité en Mer Rouge discutée à Taiz

AMMAN (Reuter) — Les chefs d'État de quatre pays riverains de la Mer Rouge se retrouvent à Taiz, au Nord-Yemen, pour discuter de sécurité et de coopération dans la région.

Des divergences considérables séparent les intérêts des quatre pays: Soudan, Somalie et les deux Yemen.

Le sommet s'efforcera de dégager une position commune aux quatre pays arabes face à la pression croissante exercée par l'Ethiopie, dit-on de source politique à Amman.

Disposant d'une façade maritime — sa province d'Erythrée — de plus de mille kilomètres de long, l'Ethiopie entretient des relations tendues avec ses voisins, le Soudan et la Somalie, qu'il accuse d'armer contre lui des mouvements sécessionnistes. Addis Abeba perdrait ses débouchés, si les Erythréens parvenaient à arracher leur indépendance.

Dernière colonie française d'Afrique, le territoire des Afars et des Issas accèdera lui-même à l'indépendance le 27 juin. L'Ethiopie craint également pour son unique liaison ferroviaire avec la Mer-Rouge, Addis Abeba - Djibouti.

Les présidents Gaafar Nimeiri (Soudan) et Salem Robaya Ali (Sud-Yemen) estiment que la Mer Rouge doit être tenue à l'écart des "conflits internationaux et de l'appétit sioniste".

On ne peut dissocier le concept de sécurité en Mer Rouge de celui de sécurité dans le reste du monde, souligne un communiqué sanctionnant leurs entretiens à Aden. Les deux dirigeants arabes invitent également la communauté internationale à se conformer aux résolutions des Nations unies et du dernier sommet nonaligné qui interdisent le stockage d'armes nucléaires et stratégiques dans l'Océan Indien.

En février, le Soudan, l'Egypte et la Syrie, lors d'un sommet à Khartoum, étaient convenus de faire de la Mer Rouge un "lac arabe". Cette décision était un avertissement implicite invitant les États-Unis, l'URSS, Israël, la Libye et l'Ethiopie, à ne pas s'ingérer dans les affaires régionales.

"Des déclarations arrogantes et aux accents hégémonistes sur la corne de l'Afrique et sur la Mer Rouge ont été formulées ces derniers jours dans certains milieux réactionnaires arabes(...). Obsédés par la vision romantique du pan-arabisme et la renaissance de la grandeur arabe, les pays réactionnaires arabes veulent transformer la Mer Rouge en un lac arabe qui réalisera leur rêve d'hégémonie (...). C'est une insulte à l'honneur et à la dignité de toute l'Afrique", avait déclaré, en guise de réponse, un porte-parole du gouvernement éthiopien.

Offensive diplomatique soviéto-cubaine en Afrique australe

DAR ES SALAAM (Reuter) — Le président Fidel Castro est arrivé hier à Beira (Mozambique) venant de Dar Es Salaam, où le président Nikolai Podgorny est attendu aujourd'hui au début d'une tournée de trois pays d'Afrique australe.

"L'Union soviétique s'est toujours prononcée vigoureusement pour l'abolition la plus rapide possible des régimes coloniaux et racistes (...) et elle accordera une assistance globale aux peuples luttant pour la liberté, l'indépendance et le progrès social".

Tel est le message que le président Nikolai Podgorny a adressé à l'Afrique à la veille de la tournée qu'il entreprend sur le continent. Dans ce message, à l'occasion de la journée internationale des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale, le président du présidium du Soviet suprême paraît faire allusion à l'influence des pays occidentaux en Afrique australe, lorsqu'il déclare que les forces de l'impérialisme ont recours à divers stratagèmes pour reconquérir des positions perdues en soutenant des régimes racistes et coloniaux en Afrique australe.

L'agence Tass précise que M. Podgorny est accompagné dans son voyage en Tanzanie, en Zambie et au Mozambique par le général Sergei Sokolov, expert de l'aide militaire à l'étranger, MM. Ivan Chernychev, expert de l'aide économique, Ivan Arkhipov, vice-président du conseil spécialisé dans les questions économiques, Nikolai Smelyakov, vice-ministre du Commerce extérieur, et Leonide Ilyichov, expert des questions chinoises.

On estime que le leader cubain qui vient d'effectuer depuis le début du mois des visites à Alger, Tripoli, Aden, Mogadiscio, Addis Abeba et maintenant au Mozambique, se fait en fait à la fois le héraut et l'avant-garde des Soviétiques.

Les dirigeants du Kremlin, conscients de l'impasse actuelle en Afrique australe à la suite de l'échec du plan Kissinger sur la Rhodésie, s'apprêtent à lancer leur propre offensive diplomatique en Afrique.

Celle-ci vise à asseoir sur des bases solides l'influence que Moscou a gagnée en accordant son aide aux mouvements de libération et aux pays "progressistes". Le prestige que l'URSS partage avec les Cubains en Tanzanie et au Mozambique provient de leur intervention militaire en Angola l'an dernier, intervention qui contribua en grande partie à la victoire des forces du MPLA du président Agostinho Neto sur celles des deux mouvements rivaux soutenus par l'Afrique du Sud et armés par des pays occidentaux.

Outre l'Angola, le Mozambique et la Tanzanie, où l'aide soviétique se manifeste, Moscou paraît disposé à répondre aux voeux de rapprochement du président Kenneth Kaunda de Zambie et accorde déjà son soutien au Front patriotique rhodésien de MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, ainsi qu'aux dirigeants de la ZANU (Union nationale africaine zimbabwe) et de la ZAPU (Union populaire africaine zimbabwe).

La presse soviétique présente les dirigeants nationaliste rhodésiens comme les "authentiques représentants du peuple zimbabwe" et, lors d'un récent voyage à Moscou, M. Mugabe a été assuré du soutien "moral, politique et pratique" de l'URSS.

La forme que revêtira ce soutien "pratique" sera certainement au coeur des entretiens que le président Podgorny aura à Dar Es Salaam, Lusaka et Maputo. Le président Fidel Castro en aura sans doute déjà parlé au président Samaora Machel avec lequel il s'est entretenu hier après-midi à Beira.

Cette offensive diplomatique inquiète au plus haut point en Afrique du Sud. M. Pieter Botha, ministre de la Défense, a estimé que Moscou avait mis au point une stratégie visant à isoler l'Afrique australe du reste du continent. Dans une interview publiée hier par le quotidien The Citizen, il déclare que pour l'URSS, l'isolement de l'Afrique australe s'inscrit dans une stratégie globale: le continent noir est divisé en deux le long d'une ligne allant de Beira à l'est à l'embouchure du Congo à l'ouest. Évoquant l'invasion du Zaïre, il déclare: "Quand le Zaïre sera à genoux face aux envahisseurs, la Zambie sera le prochain objectif". "Si le monde libre ne veut pas le comprendre, il continuera de perdre le combat", déclare M. Botha.

ONU: le Conseil de sécurité unanime condamne l'apartheid

NATIONS UNIES (Reuter) — Le chef de la délégation américaine à l'ONU, M. Andrew Young, a dénoncé hier, en tant que président en exercice du Conseil de sécurité et au nom de tous les membres de cette instance, l'apartheid en Afrique australe. Le conseil aidera à l'élimination de la discrimination raciale, a-t-il déclaré.

Il prenait la parole au cours d'une réunion spécialement organisée pour marquer la journée internationale contre la discrimination raciale, qui coïncide avec le dix-septième anniversaire de la mort de 69 manifestants noirs abattus par la police dans la ville sud-africaine de Sharpeville.

Les quinze membres du Conseil de sécurité sont unanimes à s'opposer totalement à la discrimination ou qu'elle s'exerce, a dit M. Young. "Le Conseil est particulièrement préoccupé par la sérieuse situation en Afrique australe, région où règne la discrimination raciale et violation institutionnalisée des droits de l'homme".

Le Conseil appuiera les efforts déployés pour éliminer la discrimination raciale et aider ceux qui aspirent à mettre fin aux pratiques discriminatoires, a dit M. Young.

M. Kurt Waldheim, qui assistait à la réunion, a constaté que les récentes violences dans la cité-dortoir noire de Soweto ont fait près de trois fois autant de morts que l'incident de Sharpeville.

"Tant que s'exercera l'apartheid, les jours sans violence ne sauraient être autres qu'intervalles où monte la tension et s'accroissent les haines," a dit le secrétaire général de l'ONU.

Le Conseil devait amorcer dans le courant de la journée un débat sur l'apartheid, qui a déjà fait l'objet d'un document de travail contenant, entre autres, une proposition d'embargo obligatoire contre la livraison d'armes à l'Afrique du Sud, et un projet d'interdiction de l'investissement étranger dans ce pays.

Mais les pays non-alignés se consultaient encore dans la matinée sur la forme et le fond des résolutions qu'ils pourraient déposer formellement au conseil.

Par ailleurs, dans un message adressé à M. Waldheim au nom de la CEE, le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, marque l'opposition des gouvernements des Neuf à toute forme de discrimination raciale, religieuse ou politique.

D'autre part, le président de l'OUA, Sir Seewoosagur Ramgoolam, déclare dans un communiqué qu'il faut faire respecter par l'Afrique du Sud les résolutions de l'ONU. "Pour cela, il faudra de grands sacrifices nationaux et internationaux, humains et matériels."

Dans un message à la commission de l'ONU contre la discrimination raciale, le président Tito préconise pour sa part "l'isolement total des régimes minoritaires racistes d'Afrique australe."

D'autre part, plusieurs milliers de lycéens africains de Soweto se sont habillés de noir hier en signe de deuil à l'occasion du dix-septième anniversaire de la fusillade de Sharpeville qui avait fait, le 21 mars 1960, soixante-neuf morts au cours de manifestations pacifiques contre l'apartheid.

Les organisations militaires africaines ont proclamé cette journée "jour des héros" et décrété une semaine de prières à la mémoire des victimes. Les forces de police patrouillent dans les rues de la cité africaine, située à quinze kilomètres de la capitale, et où l'an dernier d'importantes manifestations anti-apartheid avaient fait près de cinq cents morts.

Quatre "dissidents" du front rhodésien

SALISBURY (AFP) — Quatre des douze députés rhodésiens (dissidents" du Parti du front rhodésien (majoritaire) ont quitté hier Salisbury pour Johannesburg, où ils doivent s'entretenir avec des responsables du Parti national sud-africain de M. John Vorster, apprend-on à Salisbury.

Le départ pour l'Afrique du Sud de cette délégation a été très mal accueilli par les autorités qui accusent les "dissidents" d'avoir violé le "pacte" conclu entre eux et le premier ministre de ne pas rendre publique leur opposition avant le congrès extraordinaire du Parti du front rhodésien prévu pour le 18 avril.

Selon les milieux politiques en effet, les "dissidents" cherchent à obtenir le soutien de l'Afrique du Sud dans la querelle qui les oppose à M. Smith. Celle-ci a éclaté lors du vote de la loi de réforme foncière qui avait pour but d'ouvrir aux Noirs les terres agricoles jusqu'ici réservées aux Blancs ce qui, selon les "dissidents" constituait une mesure contraire aux principes du parti.

Les députés qui ont refusé de voter cette loi craignent plus généralement que le gouvernement accepte une solution de compromis conduisant à la prise du pouvoir par la majorité noire.

Une entrevue la semaine dernière entre M. Smith et les "dissidents" avait encore aggravé la tension entre les deux camps qui cherchent l'un et l'autre à s'assurer l'appui du plus grand nombre de membres du parti à la veille du congrès du 18 avril.

Le premier ministre Ian Smith cherchera à obtenir de son parti un nouveau mandat pour négocier un règlement politique de la situation rhodésienne. Mais on ne cache pas de source gouvernementale que sa situation sera difficile. Le Congrès exigera vraisemblablement de lui qu'il précise sur quelles bases il espère aboutir à un règlement négocié, ce qu'il s'est jusqu'ici refusé à divulguer.

On considère cependant, dans les milieux proches du gouvernement, qu'il devrait réussir à convaincre la majorité des 500 délégués du Congrès que la politique de ségrégation raciale que soutiennent les "dissidents" n'est pas réaliste et ne permettrait pas de trouver une solution au problème rhodésien.

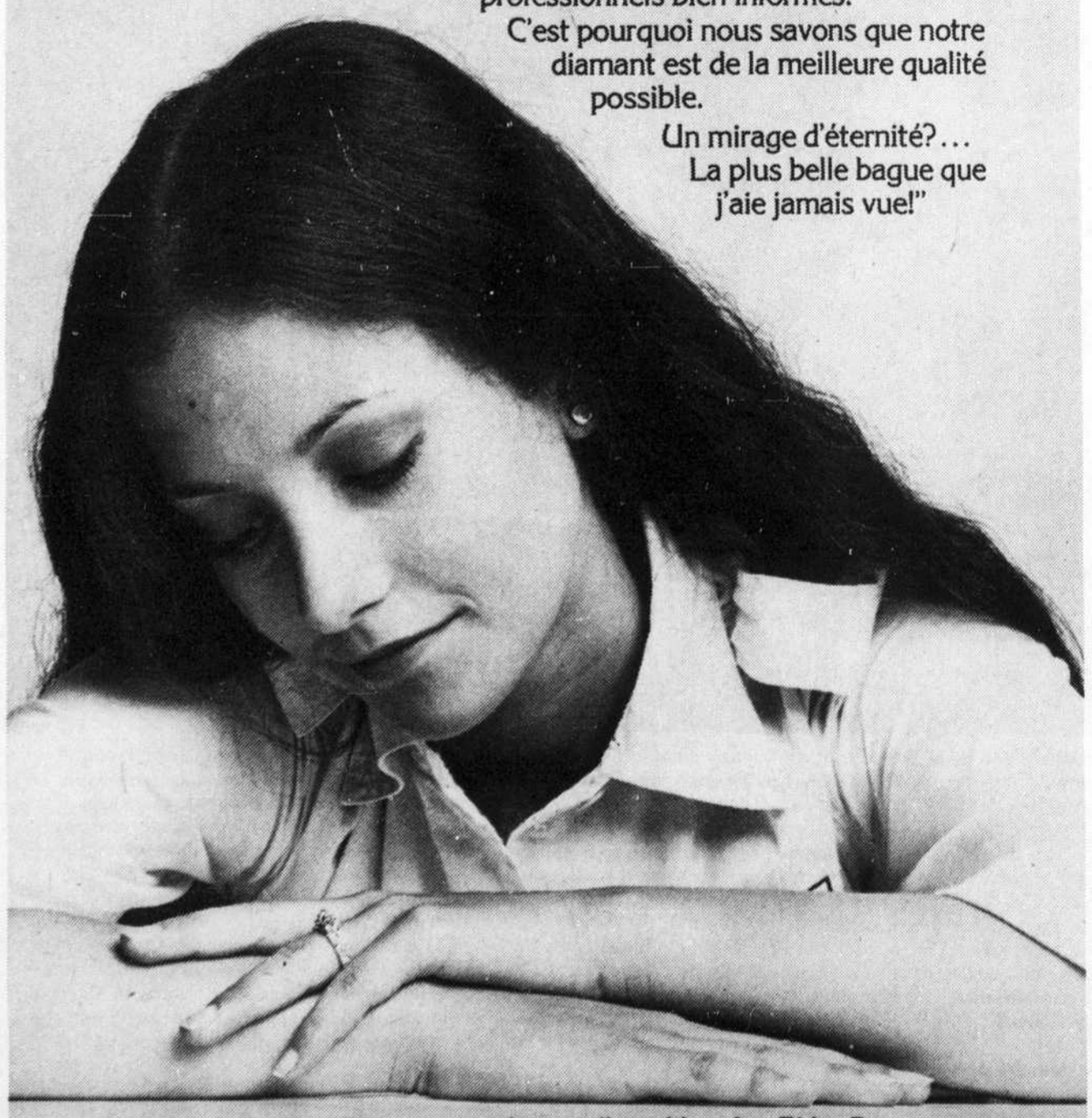
"Pour moi, c'est un brin d'éternité"

"Ça peut vouloir dire bien des choses. Dans ce diamant, je retrouve le soleil et mes rêves de l'été dernier... déjà réalisés.

C'est notre diamant à tous les deux, parce que nous l'avons choisi ensemble chez Birks. Un moment merveilleux qui nous remplit de bonheur. Nous avons confiance en Birks, ce sont des professionnels bien informés.

C'est pourquoi nous savons que notre diamant est de la meilleure qualité possible.

Un mirage d'éternité?... La plus belle bague que j'aie jamais vue!"



Des dépliants sur les diamants sont à votre disposition chez Birks. Prenez-en un.

les Diamants Birks ont l'éclat de l'amour



GUÉRIR du diabète

ESPOIR DE MILLIERS DE CANADIENS

Nous avons besoin de fonds pour la recherche médicale et pour aider les diabétiques. Faites parvenir vos dons à

l'Association du diabète du Québec
934 est, rue Ste-Catherine, suite 240,
Montréal, Québec. H2L 2E9
(reçu pour fins d'impôt $5.00 et +)

COUPON-RÉPONSE

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....
MONTANT ..... Je désire un reçu oui ☐ non ☐

La majorité perdra en 78, si elle ne rectifie pas son tir (Chirac)

PARIS (d'après Reuter et AFP) — "Il est certain que si la majorité continue à se tromper d'adversaire, elle perdra complètement (les élections législatives) dans un an," a déclaré hier le futur maire de Paris, M. Jacques Chirac.

"Il faut maintenant (que la majorité) soit unie et désigne clairement ceux quelle a l'intention de combattre", a poursuivi l'ancien premier français. A partir du moment où, à Paris, nous avons gagné, ce n'est pas un échec pour la majorité. C'est une victoire..."

Pour le dirigeant du RPR (Rassemblement pour la république), les élections municipales constituent, en revanche, un échec dans l'ensemble du territoire national, quels que soient les succès "ici ou là".

A l'heure où la majorité panse ses plaies, l'union de la gauche fait le bilan de ses succès: soixante-deux villes de plus de 30,000 habitants conquises notamment sur les gaullistes et les républicains indépendants et 52,5 pour cent des voix contre 46 à la majorité.

La majorité dispose d'un an pour convaincre les électeurs. "La victoire en 1978, ce sera difficile, mais possible," estime M. Chirac. Le premier ministre, M. Raymond Barre, a fait écho à ce pari en lançant un appel à l'union dès l'annonce des résultats.

A Paris, où M. Chirac sera ceint de l'écharpe tricolore de maire de Paris vendredi, la gauche a enregistré une progression spectaculaire: son score a été de 44,9 pour cent au deuxième tour, contre 28,6 lors des municipales de 1971.

Politiques, les élections municipales l'ont été plus que jamais. Duel triangulaire au premier tour, elles se sont transformées au deuxième en affrontement entre tenants du programme commun et majorité présidentielle. Une répétition générale avant 1978.

L'échéance des législatives n'échappe pas à la gauche. Pour M. Georges Marchais, "il nous faut travailler (maintenant) plus dur que jamais". Les communistes ne font plus peur aux Français, a ajouté le secrétaire général du PCF. Il est patent que l'alliance avec le parti socialiste et les prises de position "eurocommunistes" ont contribué à donner une nouvelle image de marque au parti communiste.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, s'est félicité du succès de sa formation et de l'union de la gauche, qui, a-t-il dit, est en mesure de prendre le pouvoir.

L'ensemble de la presse parisienne a souligné le succès de l'union de la gauche. Pas de triomphalisme pourtant dans les colonnes de l'Humanité qui estime sous la plume de René Adrieu, qu'il serait "imprudent de vendre la peau de l'ours". Pour l'éditorialiste communiste "la majorité est déjà minoritaire dans le pays".

A l'issue des deux tours de scrutin pour les élections municipales des 13 et 20 mars, la majorité conserve 17 des 39 villes de plus de 100,000 habitants, l'opposition en garde 12 et en gagne 10. Le taux de participation du second tour pour l'ensemble du territoire a été de 77.6 pour cent contre 78.8 pour cent au premier tour, a annoncé hier dans un communiqué le ministère de l'Intérieur.

Sur les 17 villes de plus de 100,000 habitants tenues par la majorité les républicains-indépendants en détiendront 5 au lieu de 6 précédemment, le Rassemblement pour la république de Jacques Chirac 4 au lieu de 5, le centre des démocrates-sociaux 3 au lieu de 5 et les divers-gauche favorables à la majorité et divers modérés 5 au lieu de 8.

En ce qui concerne les villes de 30,000 à 100,000 habitants, le ministère de l'Intérieur précise que la majorité conserve 46 des 90 villes qu'elle détenait. Le centre-gauche en conserve 2 et l'opposition 84. Cette dernière gagne d'autre part 47 villes. Sur les 46 villes dirigées par la majorité, les républicains indépendants en conservent 9 (perte 4), le RPR 11 (perte 10), le CDS 6 (perte 9). Les divers-gauche favorables à la majorité et divers modérés en conservent 20 (perte 21).

Parmi les 22 grandes villes tenues par l'opposition, indique le communiqué, le parti communiste devrait en diriger 7 au lieu de 4 et le parti socialiste 15 au lieu de 8.

La majorité, poursuit le communiqué du ministère de l'Intérieur, perd 112 des 350 villes de 9,000 à 30,000 habitants qu'elle détenait. Dans les communes de moins de 9,000 habitants qui étaient en ballottage, les listes de la majorité recueillant 55 pour cent des suffrages et celles de l'opposition 32.6 pour cent.

Au sein de l'union de la gauche et pour l'ensemble des villes de plus de 30,000 habitants, souligne le communiqué, le parti communiste entre dans 25 municipalités gérées jusque-là soit par une coalition socialo-centriste, soit par le parti socialiste seul, alors que ce dernier n'entre que dans 9 municipalités tenues par les seuls communistes.

Au total, par le biais de l'union de la gauche, le parti communiste participera à 147 conseils municipaux alors qu'il n'était présent que dans 67 villes. Le nombre des conseillers municipaux communistes, ajoute le ministère, progresse de 1,256 à 2,306, atteignant ainsi 29.4 pour cent du total et dépassant le nombre des conseillers socialistes qui est de 2,259.

Important gain CDU dans le Land de Hesse

FRANCFORT (AFP) — Le parti chrétien-démocrate ouest-allemand (CDU) a fait un spectaculaire bond en avant dans le Land traditionnellement "rouge" de Hesse, où ont eu lieu dimanche les élections municipales.

Les chrétiens-démocrates ont en effet enregistré des gains de voix de 11,5 pour cent sur l'ensemble du Land. Les sociaux-démocrates (SPD) pour leur part ont perdu 7,4 pour cent des suffrages qu'ils avaient enregistrés aux élections municipales de 1972 et ils ont perdu Francfort et Wiesbaden, où la CDU obtient la majorité absolue.

Cette surprenante poussée de la CDU dans un Land qui depuis sa création a été un bastion des sociaux-démocrates est selon les milieux politiques ouest-allemands à mettre au compte d'une double faillite de la coalition sociale-démocrate-libérale: au niveau régional les sociaux-démocrates ont été impliqués dans trop de scandales, tandis que les libéraux ont été les artisans d'une réforme de l'aménagement du territoire très contestée. Par ailleurs, la succession d'affaires (écoutes téléphoniques, contestation anti-nucléaire) dans laquelle se débat de la coalition gouvernementale au niveau fédéral n'a rien fait pour rehausser son image.

Voici les résultats des élections municipales de Hesse:

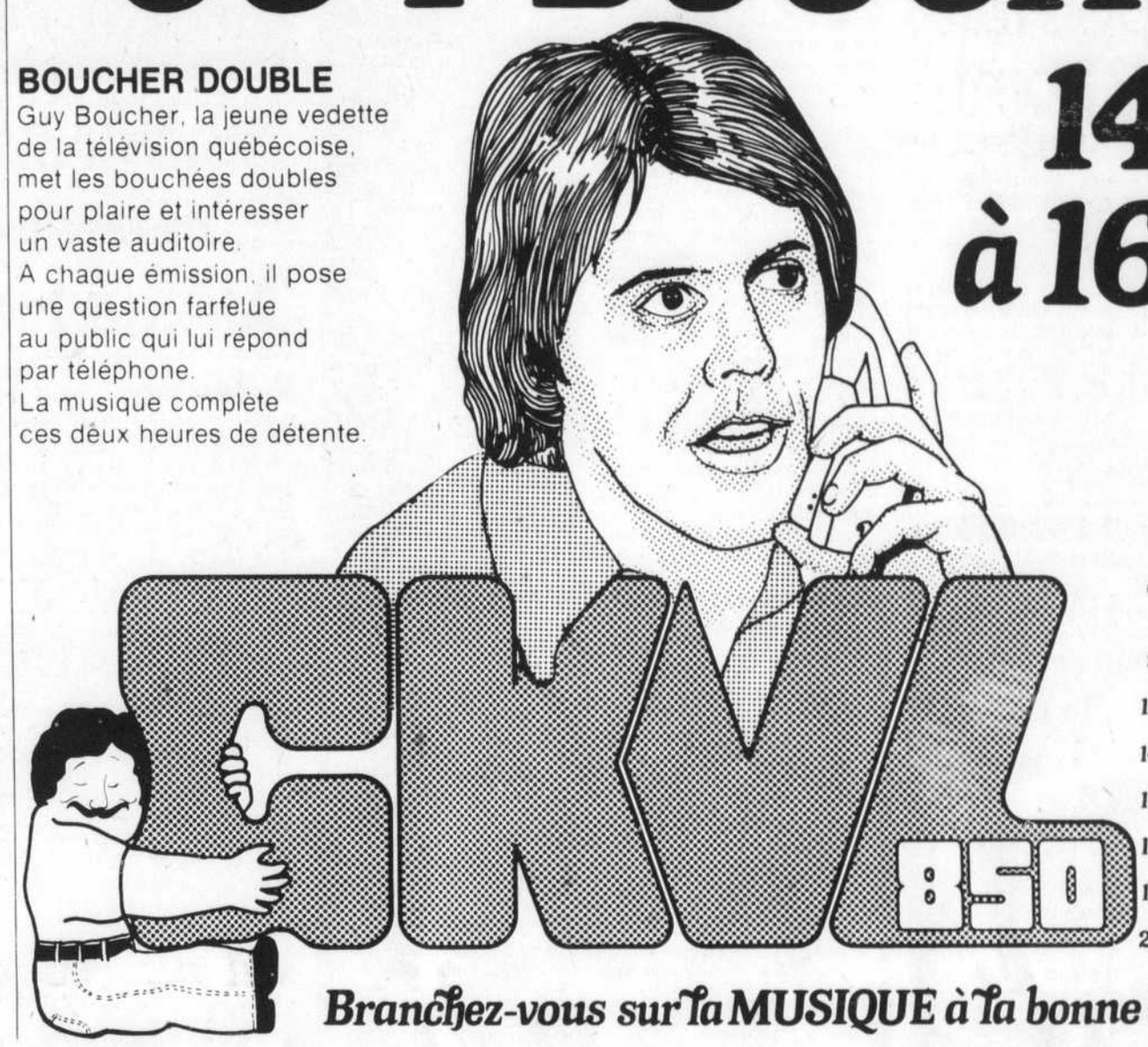
CDU: 44,8 pour cent des voix (contre 33,5% en 1972)

SPD: 42,1% (49,5%)

FDP (Libéraux): 4,9% (4,8%).

GUY BOUCHER

BOUCHER DOUBLE
Guy Boucher, la jeune vedette de la télévision québécoise, met les bouchées doubles pour plaire et intéresser un vaste auditoire. A chaque émission, il pose une question farfelue au public qui lui répond par téléphone. La musique complète ces deux heures de détente.



14h00 à 16h00

CKMF 850

6h00 MICHEL FORGET ET YVES CORBEIL
9h30 JOËL DENIS
12h00 ANDRÉ RUFIANGE
14h00 GUY BOUCHER
16h00 CLAUDE LANDRÉ
18h00 MATTHIAS RIOUX
19h00 DYNOMITE
23h00 YVON DUPUIS

Branchez-vous sur la MUSIQUE à la bonne longueur d'onde!

Bonn: troisième affaire d'écoutes clandestines

BONN (d'après AP, AFP et Reuter) — Le magazine Quick a annoncé hier que le gouvernement fédéral ouest-allenand avait approuvé, après l'enlèvement en mars 1975 de Peter Lorenz, le candidat de l'opposition à la mairie de Berlin, que des micros soient placés par les autorités bavaroises, avec l'aide d'agents des services secrets fédéraux, dans la cellule du terroriste d'extrême-gauche Rolf Pohle, à la prison de Landsberg, en Bavière, afin d'essayer de savoir où Peter Lorenz était détenu. Le porte-parole du gouvernement de Bonn, le secrétaire d'État Klaus Boelling a souligné hier que le ministre de l'intérieur bavarois, M. Bruno Merk endossait la responsabilité de cette opération. De plus, a-t-il dit, l'état-major de crise réuni à l'époque à Bonn après l'enlèvement du président de la CDU berlinoise, M. Peter Lorenz avait été mis au courant et l'avait approuvée.

M. Boelling a précisé que l'opération d'écoutes concernait un entretien téléphonique entre les extrémistes de gauche Rolf Pohle — tué l'été dernier lors de l'affaire d'Entebbé — et Gabrielle Kroecher-Tiedemann, incarcérée en Rhénanie-Westphalie. Cette conversation s'était déroulée peu avant l'élargissement des deux interlocuteurs et de trois autres extrémistes que les autorités de la RFA laissèrent partir pour Aden en échange de la libération de M. Peter Lorenz.

Il s'agit de la troisième affaire d'écoutes révélée et officiellement reconnue au cours des trois dernières semaines.

Le problème des écoutes fera, ce matin, l'objet d'une réunion à la chancellerie qui présidera le chef du gouvernement, M. Helmut Schmidt. Les chefs des partis de la coalition gouvernementale et de l'opposition, ainsi que les présidents des groupes parlementaires de la majorité SPD-FDP, de même que les ministres de l'Intérieur et de la Justice, MM. Werner Maihofer et Hans-Jochen Vogel y participeront.

Vendredi dernier, le gouvernement avait reconnu, à la suite d'une information du magazine Der Spiegel, que les services secrets et des agents de la sûreté fédérale avaient aidé les autorités du Bade-Wurtemberg à poser des micros dans les cellules de trois dirigeants de la bande à Baader-Meinhof en 1975 et 1976. Les conversations que les détenus avaient eues avec leurs avocats avaient ainsi pu être écoutées. Les autorités allemandes avaient alors des raisons de croire que des prises d'otages étaient en préparation pour obtenir la libération de ces détenus.

Ces nouvelles affaires ont déclenché de vives critiques non seulement de la part de l'opposition chrétienne-démocrate mais aussi au sein même de la coalition gouvernementale qui paraît subir sa plus grave épreuve depuis le scandale d'espionnage qui avait forcé le chancelier Willy Brandt à démissionner.

Certains membres de la coalition n'hésitent pas à réclamer la démission des ministres responsables de ces écoutes, et notamment du ministre de l'Intérieur, Werner Maihofer, déjà vivement critiqué au début du mois pour avoir approuvé en 1976 la mise sur écoutes du spécialiste nucléaire Klaus Traube. Maihofer avait assuré devant le Parlement que cette mesure avait été unique en son genre, ce que les révélations du Spiegel et de Quick paraissent démentir. Le ministre avait ajouté que les mesures concernant M. Traube avaient été rendues nécessaires par la crainte qu'il ne fournisse des renseignements nucléaires importants à des terroristes.

Par ailleurs, selon le magazine Leute, il est très facile d'intercepter les communications téléphoniques des ministres ouest-allemands.

Le Canada a une nouvelle Loi sur la citoyenneté

Date d'entrée en vigueur: 15 février 1977.

C'est avec fierté que vous vous souviendrez du jour où vous avez acquis la citoyenneté canadienne, avec tous les privilèges et obligations attachés à ce statut.

La nouvelle Loi sur la citoyenneté ne modifie en rien le statut des personnes qui sont déjà citoyens canadiens.

Les immigrants reçus désireux de devenir citoyens seront intéressés par les changements suivants:

1. Les femmes et les hommes sont traités sur un pied d'égalité, quel que soit leur état civil.
2. Les candidats doivent avoir résidé au Canada pendant trois ans.
3. L'âge de la majorité est de 18 ans.
4. Les candidats sont tous traités également, quel que soit leur pays d'origine.

Comme par le passé, les requérants seront tenus de verser un droit, mais les agents du Secrétariat d'État leur fourniront à titre gracieux tout renseignement ou aide dont ils pourraient avoir besoin en vue de remplir leur formule de demande.

Si vous désirez obtenir plus de précisions, veuillez vous adresser, en personne ou par écrit, à la Cour de la citoyenneté la plus rapprochée de chez vous.

Vous pouvez également communiquer avec: Le Greffier, 130, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0M5.

Secrétariat d'État — Secretary of State

John Roberts, Ministre — John Roberts, Minister

Cour de la Citoyenneté canadienne
1080 Côte du Beaver Hall, Pièce 2100
Montréal, Québec H2Z 1S8

"Les faux brillants" de F.-G. Marchand

Un premier ministre dramaturge

par Angèle Dagenais

En novembre 1976, les Québécois ont élu un député-poète qui devait battre dans sa circonscription un premier ministre; en 1897, nos arrière-grands-parents élisaient un premier ministre dramaturge, Félix-Gabriel Marchand, qui devait inaugurer un long règne libéral jusqu'à la chute d'Alexandre Taschereau en 1936. Si l'élection d'un créateur littéraire est un signe des temps, le PQ pourrait bien être là pour longtemps...

À compter du 24 mars jusqu'au 15 mai prochain, le Théâtre d'Aujourd'hui inaugure une série de spectacles (au rythme d'un par année) consacrée aux "apocryphes québécois", c'est-à-dire aux oeuvres du répertoire national, en mettant en scène la pièce de F.-G. Marchand, *Les faux brillants*. Cette comédie de moeurs québécoises originellement écrite en vers date de 1885 mais n'a été créée qu'en 1906.

La "paraphrase" qu'en a faite Jean-Claude Germain ne se veut pas une adaptation de la pièce à un contexte québécois puisque cette oeuvre est québécoise, mais plutôt une traduction en langage parlé moderne. L'usage d'alors d'écrire tout texte dramatique en vers n'a plus sa raison d'être et rend la compréhension de la pièce très difficile. En paraphrasant ce texte, Jean-Claude Germain conserve tout le contenu de l'oeuvre en préservant le comique de situation (c'est une comédie à tiroirs, à portes et à ressorts, explique-t-il) en resserrant également la forme.

Il est extrêmement intéressant et important, ajoute J.-C. Germain, de se revoir dans d'autres époques, dans d'autres lieux. Le théâtre québécois n'a pas commencé en 1940, le répertoire d'antan, totalement méconnu et "apocryphe", existe et s'inscrit au centre des préoccupations du Théâtre d'Aujourd'hui qui espère "faire parler à nouveau ces oeuvres" au rythme d'une pièce par année. "Ce n'est pas mon but de faire du musée", d'expliquer Jean-Claude Germain, en reproduisant telles quelles des oeuvres aux formes désuètes, et c'est la raison pour laquelle il se permet de "paraphraser" ces oeuvres. Son projet est de produire une oeuvre par décade historique, pas nécessairement dans l'ordre, afin que le Québécois se revoie vivre à travers d'autres époques dans un fond qui n'est pas "importé" et une forme qui lui est accessible.

Les faux brillants de Félix-Gabriel Marchand met en scène la maisonnée d'un bourgeois parvenu de la fin du XIXe siècle, un parvenu d'argent de l'ère pré-industrielle qui a le problème de tous les parvenus, celui de se créer une culture "d'autant plus respectable et authentique qu'elle ne remonte pas du terroir mais descend en droite ligne du dernier bateau en provenance des vieux pays". Ne veut-il pas d'ailleurs marier une de ses filles, une "précieuse" parfaite à un pseudo-baron européen. Jean-Claude Germain a conservé à ces deux personnages le texte en vers de l'auteur dans le but de souligner leur mésadaptation complète au contexte québécois.

L'auteur de cette comédie qui s'apparente plus aux oeuvres de Molière qu'aux pièces de Feydeau (contemporain de Marchand) a écrit également trois vaudevilles, *Fatenville* (1869), *Erreur n'est pas compte* (1872), *Un bonheur en attire un autre* (1883) et le livret d'un opéra de Vézina, *Le lauréat*. Natif de Saint-Jean d'Iberville, F.-G. Marchand a été rédacteur au journal Le Franco-Canadien avant d'entreprendre une longue carrière politique (1867 à 1900) au sein du parti libéral, dans l'opposition pendant trente ans avant que son parti ne soit porté au pouvoir en 1897. Réformiste, il fit voter par l'Assemblée Législative la création d'un ministère de l'Instruction publique qui fut "enterré" par le Conseil législatif dont Marchand réclamait la suppression depuis son entrée au Parlement. En avance sur son temps, le premier ministre dramaturge, même s'il n'était pas mort à la tâche, en 1900, n'aurait jamais vu de son vivant l'adoption des deux mesures qu'il préconisait, car elles ne se réalisèrent que 60 ans plus tard.

Homme de théâtre, Félix-Gabriel Marchand est surtout connu pour sa comédie *Les faux brillants* qu'interpréteront Jean-Pierre Chartrand, Marthe Choquette, Claude Gai, Roger Garand, Pauline Martin, Jean Perraud, Louise Rinfret et Daniel Roussel dans une mise en scène de Jean-Claude Germain. Les costumes sont d'Yvon Duhaime avec l'aide de la compagnie Le Culottier, les décors et les éclairages de Claude-André Roy. Les arrangements musicaux sont de Gaston Brisson sur des musiques originales de Jacques Perron.



Jean-Claude Germain a paraphrasé "Les faux brillants" de Félix-Gabriel Marchand, qu'interprètent au Théâtre d'Aujourd'hui, du 24 mars au 15 mai, Jean-Pierre Chartrand, Marthe Choquette, Claude Gai, Louise Rinfret, Roger Garand, Pauline Martin, Jean Perraud et Daniel Roussel.

Jean Duceppe fait une mise au point

M. Jean Duceppe remercie les journalistes de tous les média qui se sont inquiétés et qui s'inquiètent encore de sa santé. Cependant, suite à certains articles de presse et notamment à un papier paru dans un hebdomadaire du 20 mars, M. Jean Duceppe avise non seulement ses amis journalistes mais le public en général qu'il n'abandonne rien et certainement pas sa carrière théâtrale. Au contraire il envisage un retour en force dès que possible.

M. Jean Duceppe considère, en outre, qu'il a droit à un repos "temporaire" comme tout citoyen ordinaire dans les circonstances. Enfin, M. Duceppe rappelle que les seules informations officielles quant à sa compagnie de théâtre et quant à l'état de santé du directeur ne sont permises que par le bureau de presse de la Compagnie Jean Duceppe.

musique

Alexis Hauser, un chef compétent

par Gilles Potvin

Les Concerts Esso de l'Orchestre symphonique de Montréal prennent place le dimanche après-midi et s'adressent à toute la famille. Il y avait de nouveau foule salle Wilfrid-Pelletier dimanche pour entendre deux oeuvres majeures du répertoire sous la direction du jeune chef viennois Alexis Hauser, remplaçant Rafael Frühbeck de Burgos. Hauser a fait ses débuts à l'OSM en octobre dernier alors qu'il remplaçait Fritz Rieger.

L'oeuvre suscitant le plus d'intérêt était la *Sinfonia concertante* en mi bémol majeur de Mozart, laquelle demande la participation de quatre solistes: hautbois, clarinette, cor et basson. Cette oeuvre importante n'avait pas encore été jouée à l'OSM et devrait certainement être reprise dans les séries du soir, surtout à cause de la remarquable tenue des solistes venus des rangs de l'OSM: Peter Bowman, hautbois solo; Emilio Iacurto, clarinette solo; Nona Talamantes, cor solo par intérim, et David Carroll, basson solo.

Chacun avait de toute évidence bien travaillé sa partie et l'exécution s'est déroulée sans faille, avec un appui solide, sinon inspiré, de l'orchestre. M. Hauser, dont le passage ici en octobre n'avait pas fait une grande impression, s'est révélé un chef compétent capable d'assurer le déroulement normal d'une oeuvre comme la *Symphonie no 8*, en sol majeur, de Dvorak. Il appert que le temps mis à sa disposition pour répéter était limité. Dans les circonstances, on lui sait gré d'avoir réussi une exécution bien en place, marquée surtout par un souci d'éviter le pire. Avec plus de temps, il aurait sans doute été capable de donner un caractère plus personnel, plus contrasté aux divers mouvements.

Au théâtre Maisonneuve, Pro Musica ramenait dimanche après-midi le Quintette de Vienne composé d'un pianiste, Heinz Medjimorec et d'un quatuor à cordes formé de Michael Schnitzler et Gerhard Schulz, violon; Siegfried Führlinger, alto et Walther Schulz, violoncelle. L'on se souvenait du passage précédent de ce remarquable ensemble et le concert de dimanche a de nouveau confirmé la qualité exceptionnelle de cet ensemble. Il a eu à défendre un programme considérable où figuraient deux oeuvres imposantes, les *quintettes en fa mineur* de César Franck et de Brahms, en plus du *Quatuor à clavier en sol mineur*, K. 478, de Mozart.

Ces instrumentistes viennois sont des musiciens racés, de la plus haute compétence et ils ont tenu l'auditoire sous le charme pendant près de deux heures. Voisinant avec des oeuvres étoffées et à certains moments presque symphoniques de Franck et de Brahms, le quatuor mozartien a paru un peu pâle, d'autant qu'il a été joué avec un certain détachement. Mais le quintette, un ensemble parfaitement intégré, a donné des oeuvres de Franck et de Brahms des exécutions exemplaires, magnifiquement équilibrées et senties, dont le souvenir n'est pas près de s'effacer.

Dès Vendredi

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS — POUR TOUS

Le COUPLE EXTRAORDINAIRE du "VIEUX FUSIL" enfin réuni dans cette GRANDE HISTOIRE d'AMOUR au milieu d'une révolution.

ROMY SCHNEIDER — PHILIPPE NOIRET — VICTOR LANOUX — UMBERTO ORSINI



PIERRE DAVID PRESENTE

Une Femme à sa fenêtre

Un film de Pierre Granier-Defferre d'après le roman de Pierre Drieu La Rochelle adapté par Jorge Semprun

CREMAZIE

ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

RITA LAFONTAINE — YVON DESCHAMPS — DENISE FILIATRAULT — POUR TOUS



LE SOLEIL SE LÈVE EN RETARD

DANS UN FILM DE ANDRÉ BRASSARD

SCÉNARIO DE MICHEL TREMBLAY

MUSIQUE ORIGINALE DE BEAU DOMMAGE

Le PARISIEN 2 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

PAPINEAU 2 — PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

AUSSI: Cinéma REPENTIGNY (Repentigny)

POUR TOUS

l'absence



un film de Brigitte Sauriol

Frédérique Collin
Jean Gascon
Guy Thauvette
Monique Mercure

production ACPAV

CE SOIR! DERNIÈRE REPRÉSENTATION!

OUTREMONT 277-4145 - 277-2001 1248 rue Bernard

diffuse par LE NOUVEAU RÉSEAU

L'Office national du film présente — POUR TOUS

J.A. MARTIN photographe

Un film de Jean Beaudin avec Monique Mercure et Marcel Sabourin



Semaine 7:30, 9:30
Sam. — Dim. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Etudiants: $2.00

"Un film généreux, enrichissant et qui ne ressemble à aucun autre. C'est bouleversant". - Robert Chazal, France Soir

GRAND PRIX DU FESTIVAL DE NEW-ORLEANS — POUR TOUS

ANNIE CORDY / MORT SHUMAN

RUE HAUTE

avec BERT STRUYS

un film de ANDRE ERNOTTE

musique de MORT SHUMAN

métro Mc GILL — CINÉMA DE PARIS 896 O. Ste-Catherine 861-2996 — 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30

élysée — 35 MILTON / 842-6053 — HORAIRE: LUN à VEN 7.30; 9.30 — SALLE EISENSTEIN — POUR TOUS

JANE BIRKIN



sérieux comme le PLAISIR

2e Sem.

un film de ROBERT BENAYOUN

élysée — 35 MILTON / 842-6053 — HORAIRE: LUN à VEN 7.30; 9.30 — SALLE RESNAIS — Pour tous

PIERRE RICHARD

LE JOUET



2e Sem.

Concert bénéfice

OSM Orchestre symphonique de Montréal

Danny Kaye, chef d'orchestre

Programme ?

2 mai 1977
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Danny Kaye prête ses services et dirige l'orchestre «à sa façon». La plus grande soirée bénéfice jamais organisée à Montréal.

Billet: $100.00

Procurez-vous vos billets par la poste en écrivant à: OSM, Place des Arts, Montréal, H2X 1Y9

Un nombre limité de billets à prix régulier sera mis en vente aux guichets le 4 avril 1977.



le théâtre populaire du québec présente

La soirée du rire de l'année !

Ce soir jusqu'au 27 mars

pierre thériault — guy l'écuyer
andrée boucher — raymond royer
catherine bégin — michel côté
jean-louis paris — danielle panneton
pierre claveau

molière

le médecin malgré lui et le médecin volant

mise en scène jean gascon

décor guy neveu — costumes solange legendre — éclairages pierre villeneuve — musique originale gabriel charpentier — direction artistique jean-yves gaudreault

THÉÂTRE MAISONNEUVE — PLACE DES ARTS — Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

ni un policier, ni un criminel, c'est un chasseur sans merci!

POUR TOUS



JEAN-PAUL BELMONDO

L'ALPAGUEUR

(LE CHASSEUR DE PRIMES)

PLUS "BONS BAISERS DE HONG KONG"

CHATEAU 1 — ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 1 — PL GREENFIELD PARK 671-6129

LES GRANDS BALLETS CANADIENS présentent

CANADA'S ROYAL WINNIPEG BALLET

ARNOLD SPOHR, Director/Directeur



Programme:

MAGNIFICAT
Araiz/Bach
ADAGIETTO
Araiz/Mahler
FAMILY SCENES
(Tableaux de famille)
Araiz/Poulenc
THE HANDS
(Les Mains)
Stone/Collage sonore

Jeudi, vendredi, samedi 31 mars, 1er et 2 avril/20 h 30

Billets: $9*, $7, $5, $4

* Étudiants: $4.50 (parterre) Non disponibles après le 26 mars

Chargex ou Master Charge: 487-2200

SALLE WILFRID-PELLETIER — PLACE DES ARTS — Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

LE JARDIN DES SUPPLICES — 18 ANS

LES MYSTÈRES DE L'ÉROTISME EN EXTRÊME-ORIENT



d'après l'extraordinaire CHEF-D'OEUVRE ÉROTIQUE d'OCTAVE MIRBEAU

AUSSI: 2e FILM ÉROTIQUE AU MERCIER ET VERDUN

CARREFOUR: 1.00 - 3.25 - 5.30 - 7.35 - 9.40

VILLERAY: 7.35 - 9.40

CARREFOUR — STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

VILLERAY — ST-DENIS - JARRY 388-5577

MERCIER — STE-CATHERINE - PIE IX 255-6224

VERDUN — 3841 WELLINGTON 768-2092

JANINA FIALKOWSKA



Pianiste

BEETHOVEN
SCHUMANN
CHOPIN
RAVEL

"Je ne puis qu'inciter mon fidèle public à travers le monde à partager la grande joie que je ressens lorsque j'entends cette talentueuse pianiste".

Arthur Rubinstein

4 AVRIL 20H30

Billets $8, $7, $6, $4, $3

CHARGEX 935-0678 MASTER CHARGE

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

variétés

Valdy: un Canadien errant parmi nous

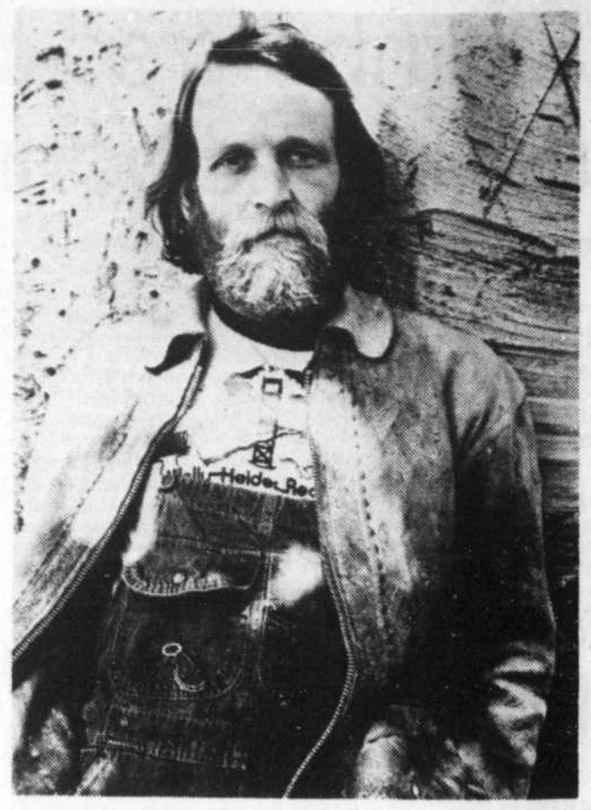
par Nathalie Petrowski

Après la déception annuelle des Juno Awards, c'est toujours difficile par la suite de se décider à aller voir un spectacle de contenu canadien sans forcément le ranger dans la ligne des sous-produits culturels du grand frère américain. Heureusement Valdy et son Hometown Band à la Salle Wilfrid-Pelletier en fin de semaine, par un miracle de bonne volonté, échappent à la règle et apparaissent aujourd'hui, comme ce qu'il se fait de mieux dans le domaine de la musique canadienne.

Le Hometown Band, c'est le groupe qui accompagne Valdy mais c'est aussi un groupe en lui-même qui tient à diffuser sa propre création et qui assure à chaque fois, la première heure des spectacles de Valdy. Sa musique est imprégnée du son californien, saupoudrée d'influences folkloriques et rappelle des groupes comme Mark Almond ou alors certains groupes québécois. Énormément de douceur, de subtilité, quelques très belles lignes mélodiques et une qualité de silence plutôt exceptionnelle. Mais il ne faut surtout pas traîner avec soi le moindre brin de fatigue, sinon on risque de carrément s'endormir. Habitués comme nous le sommes à la montée chromatique des accords tragiques et sublimes, et à l'escalade des décibels, cela prend un certain temps avant de s'ajuster à l'atmosphère intime et détendue du Hometown Band.

L'entracte est à peine commencé que l'on aperçoit tout à coup, Valdy, l'homme des grandes plaines canadiennes, faire son entrée sur scène avec sa guitare. On dirait qu'il arrive tout droit de la campagne, qu'il a encore du foin dans les cheveux et de la boue autour de ses bottes. Il est en salopettes comme la tradition de l'anti-star l'exige et s'affaire avec son instrument comme s'il était un simple assistant. Le mot se répand vite et après quelques minutes, les gens viennent s'asseoir à leur place alors que les lumières sont encore allumées. Grand improvisateur, il profite de la situation pour faire rire les gens et jouer quelques accords de guitare. Puis sans fausse sortie, avant même que l'ordre ne soit rétabli, il entame le spectacle. Valdy c'est un peu le contrebalant de Gordon Lightfoot en plus cosmique et en moins prétentieux. Homme de la nature, il apporte avec lui dans la grisaille des villes, l'air frais de la campagne, l'odeur de la terre, la chaleur d'une maison et nous les offre sur un plateau de fruits. Il ne se prend pas au sérieux, ne se voit pas comme un prophète des temps nouveaux, mais simplement comme un troubadour errant de ville en ville et semant sa musique et ses chansons sur le chemin. La démarche est teintée d'humour et nous fait découvrir des portraits amusants d'hommes d'affaires, de journalistes et de jeunes rockers. Valdy est encore de la génération verbale, celle où la parole prime sur la musique et où il y a un message, une vision des choses à faire passer. On sent dans son aisance et sa détente qu'il est avant tout un homme de scène, qu'il aime s'inventer une atmosphère en se basant sur la réaction immédiate du public. Tout seul avec sa guitare, entouré d'un cercle lumineux de chandelles, sa présence simple et chaleureuse est une prise de position contre les abus et les excès du showbizz actuel. Signifiant à tous qu'il n'a pas besoin du moindre artifice, il ramène le spectacle à une dimension plus humaine et plus tangible. Aussi c'est presque à contrecoeur qu'il fait enfin appel au Hometown Band parce que les lois de l'industrie et de la réussite l'exigent. Le groupe arrive malgré tout à bien s'assimiler à l'atmosphère, sans trop briser l'intimité, ni empiéter sur le terrain de Valdy.

Tout compte fait, le spectacle de Valdy et du Hometown Band nous aura un peu rassurés sur l'avenir de la musique et de la création canadiennes. Si un désert culturel existe au Canada, au moins est-il parsemé de quelques taches lumineuses.



Valdy et son Hometown Band nous rassurent sur l'avenir de la musique et de la création canadiennes.

la boîte à échos

Le célèbre cinéaste Arthur Penn sera l'invité de la Cinémathèque québécoise jeudi à l'occasion de la rétrospective que lui consacre la Cinémathèque et qui comprend dix séances s'échelonnant jusqu'au 1er avril. La dernière visite du cinéaste à Montréal remonte à 1967 alors qu'il était venu présenter en première mondiale *Bonnie and Clyde* au cours du huitième (et dernier) Festival international du film de Montréal.

Homme de théâtre et de télévision, Arthur Penn fit des débuts fracassants au cinéma en 1957 avec un étrange western interprété par Paul Newman, *Le Gaucher (The Left-Handed Gun)*. Suivirent huit films échelonnés de 1962 à 1976: *The Miracle Worker* (1962), *Mickey One* (1964), *The Chase* (1965), *Bonnie and Clyde* (1967), *Alice's Restaurant* (1969), *Little Big Man* (1970), *Night Moves* (1973) et *The Missouri Breaks* (1975). En plus de ces neuf longs-métrages, la Cinémathèque présentera aussi l'épisode que le réalisateur a dirigé pour *Visions of Eight*, film collectif des Jeux Olympiques de Munich en 1972 (épreuves du saut en hauteur) ainsi qu'un long-métrage réalisé par Robert Hughes intitulé *Arthur Penn (1922) — Themes and Variants*, un film portrait réalisé à l'époque du tournage de *Little Big Man*.

Les projections de la Cinémathèque auront lieu du 24 mars au 1er avril à la Bibliothèque nationale (1700 rue Saint-Denis). Pour renseignements complémentaires, 866-4688.

●

PARIS (AFP) — Le premier film avec un dialogue entièrement en latin, "Sébastiane", sort cette semaine sur les écrans français.

Réalisé par le Britannique Derek Jarman, l'action du film se situe à Rome, sous l'empereur Diocletien. Il retrace très librement la vie du centurion de la garde prétorienne qui fut martyrisé et devint Saint-Sébastien.

Cette adaptation de la vie du saint a eu quelques démêlés avec la censure britannique. Provoquant, poétique, le film se fait le chantre de la sensualité et de l'homosexualité, privilégiant tout particulièrement le nu masculin. Il s'inspire des peintures de la Renaissance italienne et des textes sur Saint-Sébastien de Yukio Mishima, l'écrivain japonais prix Nobel.

"Nous avons tourné ce film en latin, pensant qu'en plus de l'amusement que cela nous procurerait, il nous permettrait une plus grande liberté d'expression et nous éviterait le ridicule de l'argot anglais dit par des personnages vêtus de toges et autres costumes romains", explique Derek Jarman.

●

LONDRES (Reuter) — L'acteur britannique Peter Sellers, hospitalisé dimanche à la suite d'un malaise qu'il a eu à son retour de France, va mieux.

Cette nouvelle a été annoncée par sa quatrième femme Lynne Frederick, vingt-deux ans, qu'il a épousée il y a un mois à Paris. Elle a déclaré aux journalistes: "Je ne pense pas qu'il puisse s'agir d'autre chose que d'un empoisonnement alimentaire. Il se sent parfaitement bien maintenant."

On avait d'abord craint que l'acteur, qui est âgé de cinquante-et-un ans, n'ait été victime d'une crise cardiaque. Mme Sellers estime que l'empoisonnement était peut-être dû à des huitres que le couple a mangées durant sa lune de miel. Tous deux ne se sentaient pas bien après le repas, a-t-elle dit.

À l'hôpital, où Peter Sellers a été admis, on déclare que le malade devrait être gardé en observation pendant encore un ou deux jours.

L'Orchestre symphonique des jeunes de Mtl

Campagne de souscription

Afin de se donner une nouvelle vigueur, l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal tient présentement sous la coprésidence de Arnold S. Curry, des relations de travail au siège social de Bell Canada et de Jean A. Gaudette, directeur régional de la Prudentielle d'Amérique Cie d'assurance, une campagne de souscriptions dont l'objectif est de recueillir $250,000. Cet argent servira à présenter divers concerts communautaires et publics qui donneront une expérience précieuse aux jeunes dont un grand nombre ont besoin d'aide financière pour continuer de satisfaire leurs ambitions musicales. Si on leur offre de l'aide, bon nombre d'entre eux choisiront de rester à Montréal au lieu d'aller ailleurs où des bourses sont mises à leur disposition.

L'Orchestre symphonique de Montréal, récemment organisé sous une nouvelle administration, est maintenant dans sa quatrième décennie de fonctionnement continu. Il a connu de nombreux succès, s'étant produit outre-mer quatre fois et ayant participé à plusieurs festivals prestigieux.

De ses rangs sont sortis des musiciens qui ont fait une brillante carrière. Lors du premier concert de l'Orchestre symphonique de Montréal à la Place des Arts, plus de la moitié des musiciens provenaient de l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal.

Wilfrid Pelletier, C.C., C.M.G., est le chef honoraire de cet Orchestre fondé par Louis V. Elvin qui l'a dirigé pendant vingt-cinq ans jusqu'au moment de prendre sa retraite. L'actuel directeur qui a étudié et beaucoup travaillé à l'étranger est le jeune et talentueux chef Joseph Milo, diplômé avec distinction en musique de McGill University.

Un petit groupe de solliciteurs fait présentement le tour de compagnies et de maisons d'affaires choisies afin d'obtenir leur appui financier et plus d'un donateur a accepté d'envoyer des lettres à des donateurs éventuels afin de susciter leur intérêt.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 You-hou
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Danse sur un arc-en-ciel
12.00 Les chevaux du soleil
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma:
"L'homme à la tête fêlée" (comédie — Américain 1966)
4.00 Bobino
4.30 Nic et Pic
5.00 Cinéaste de la faune:
"Contrées sauvages et XXe siècle"
5.30 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Le monde merveilleux de Disney
"Le plus grand cerveau du monde"
8.00 Grand-papa
8.30 Vedettes en direct:
"Suzanne Stevens"
9.00 Rue des Pignons
9.30 Le 60
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Rencontres:
M. André Gélinas
11.35 Propos et confidences:
"José-Luis de Vilallonga"
12.05 Cinéma:
"Pendulum" (policier — Américain 1968)
1.45 Téléjournal

CFTM 10

7.45 Horaire-Bienvenue
7.50 Les p'tits bonshommes
8.00 Fanfan Dédé
8.30 A la bonn'heure
10.00 Pour vous mesdames
11.30 Les p'tits bonshommes
12.20 Le 10 vous informe
12.30 Les tannants
1.30 Ciné-mardi:
"Les deux font la paire" (comédie — Français 1957) ■
3.15 Droits de parole
4.00 Patof voyage
4.30 Les joyeux naufragés
5.00 Pour tout l'monde
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Symphorien
8.00 Parlez-moi d'humour

CBMT 6

9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon ami
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Mary Hartman
1.30 Coronation Street
2.00 All in the Family
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 It's Your Choice
4.30 The Electric Company
5.00 Careers to Come
5.30 Room 222
6.00 The City at Six
7.00 Laverne and Shirley
7.30 The Wolfman Jack Show
8.00 Happy Days
8.30 The King of Kensington
9.00 M.A.S.H.
9.30 The Fifth Estate
10.30 Barney Miller
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
12.57 Station Closing

RADIO-QUÉBEC 17

9.00 Auto-Patrouille
9.30 Spécial Michel Fugain
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Le Ranch L
12.15 Cinéma:
"Le triomphe des diables rouges" (drame de guerre — Yougoslave 1967)
2.00 Le 10 vous informe

CFCF 12

5.59 Sign-on
6.00 University of the Air
6.30 Pots and Pans
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Kareen's Yoga
10.00 The Community
10.30 McGowan and Co.
11.00 The Art of Cooking
11.30 Definition
12.00 The Fointstones
12.30 Matinee with Jimmy Tapp:
"Phffft!" (comédie 1959) ■
2.30 Pay Cards
3.00 Another World
4.00 Alan Hamel
5.00 First Impressions
5.30 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 The Bobby Vinton Show
7.30 Bionic Woman
8.30 Julie
9.00 One day at a time
9.30 David Steinberg
10.00 Kojak
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"Will Penny" (drame 1968)
2.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Tunnel vision" 1.15, 3.00, 4.40, 6.20, 7.50, 9.30.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Wizards" 7.20, 9.20.

AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Bound for glory" 6.00, 8.35.

BEAVER: 5117 Ave du Parc 844-1932 "Farewell scarlett" 12.00, 2.50, 5.45, 8.35 et "All about sex of all nations" 1.25, 4.15, 7.05, 10.00.

BERRI: 1280 St-Denis 288-2155 "Un cadavre au dessert" 2.45, 6.20, 9.50 et "La rose et la fleche" 12.55, 4.25, 8.00.

CARREFOUR: 218 Ste-Catherine 866-8057 "Le jardin des supplices" 1.00, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Un tueur dans la foule" 1.50, 5.40, 9.30 et "Le pirate des Caraïbes" 12.10, 3.50, 7.45, (Salle II) "Cours après moi que je t'attrape" 1.15, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.

CHEVALIER: 1590 St-Denis "Jonathan, le goéland" 12.25, 4.15, 8.05 et "Harold et Maude" 2.10, 6.00, 9.50.

CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "Frisson d'outre-tombe" 7.30 et "Josey Wales hors la loi" 9.00.

CLAREMONT: 5048 Sherbrooke 358-7395 "Network" 7.00, 9.15.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Le locataire" 7.15 et "Face à face" 9.35.

COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Cria Cuervos" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, (Salle II) "Les oiseaux le font, les abeilles aussi" 12.30, 2.20, 4.15, 6.10, 8.05, 10.00, (Salle III) "Cousin, cousine" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05, (Salle IV) "Barocco" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

CREMAZIE: 861 St-Denis 288-4110 "Un tueur dans la foule" 9.30 et "Le pirate des Caraïbes" 7.45.

DAUPHIN: 1296 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "J.A. Martin Photographe" 7.30, 9.30, (Salle McLaren) "Lumière" 7.30, 9.30.

ELYSÉE: 35 Milton O. 942-0563 (Salle Resnais) "Le jouet" 7.30, 9.30, (Salle Eisenstein) "Sérieux comme le plaisir" 7.30, 9.30.

KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "Amazing Doberman" 7.05, 9.05.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O. (Salle I) "Rocky" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, (Salle II) "Cassandra crossing" 12.25, 2.40, 5.00, 7.15, 9.35. (Salle III) "Chatter box" 1.10, 2.50, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30 (Salle IV) "Little girl who live down the lane" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, (Salle V) "The Edge" 1.35, 3.30, 5.25, 7.20, 9.15.

MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35.

MERCIER: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224. "Le jardin des supplices" 6.20, 9.45 et "Le tour du monde de Fanny Hill" 8.00.

MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Seven beauties" 1.00, 5.00, 9.05 et "Swept away" 3.00, 7.05.

OUTREMONT: 1243 Bernard, Outremont. 277-4145 "D'amour et d'eau fraiche" 7.30 et "L'absence" 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Scorchy" 2.40, 6.05, 9.30 et "Cat murkel and silks" 1.00, 4.20, 7.45.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Le skieur de l'Everest" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, (Salle II) "Le soleil se lève en retard" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30 (Salle III) "Eau chaude, eau frette" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle IV) "La marge" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle V) "Tarzoon la honte de la jungle" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

PIERROT: 1590 St-Denis "2001 odyssée de l'espace" 12.40, 3.15, 5.55, 8.35.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Casanova" 8.15.

PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Petit cinéma) "Silver Streak" 1.15, 3.15, 5.25, 7.30, 9.40.

PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Grand cinéma) "The last Tycoon" 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.25.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5315 "Daughters of anomalies" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Keep it up" 1.30, 4.15, 7.00, 9.45.

SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Thieves like us" 7.15 et "Throne of blood" 9.45.

SNOWDON: 2552 Décarie 842-1322 "Apprenticeship of Duddy Kravitz" 6.00, 9.55 et "Lies my father told me" 8.10.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Freaky Friday" 7.05, 9.10.

VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Le jardin des supplices" 6.30, 9.55 et "Les hommes de joie" 8.05.

VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Le jardin des supplices" 7.35, 9.40.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "A Star is Born" 12.45, 3.20, 6.00, 8.45.

YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "The Pink Panther Strikes Again" 12.45, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.

CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734 Cinéma d'animation — 7.30 et "Pot-bouille" (de J. Duvivier — France 1957) 9.30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349 "Hotel impérial" (de M. Stiller — Américain 1927) 8.30.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Centaur I) "Quiller and Teresa's creed" de M. Cook du mardi au samedi: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinées: mercredi: 13 h 30. Samedi: 14 h 30.

CENTRE D'ESSAI CONVENTIUM: 1237 Sanguinet 843-3460 Nébu — Jazz.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Arlequin, valet de deux maitres" de C. Goldoni — 14 h 30.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 Jean Lapointe. 21 h 00. Samedi 20 h 00 et 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT: "Le clan Simard" mercredi, jeudi, vendredi et dimanche 20 h 00. Samedi: 19 h 30 et 22 h 30. Relâche: lundi et mardi.

LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 526-0821 Relâche.

SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 392-4501 Danielle Vlozlovsky, pianiste.

SALLE WILFRID PELLETIER: Préservation hall jazz band 20 h 30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. Relâche.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: "Le médecin volant" et "Le médecin malgré lui" de Moliere 20 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 rue Sainte-Catherine O. 861-0563 "Mangeront-ils" de Victor Hugo du mardi au vendredi: 20 h 00 samedi 17 h 00 et 21 h. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Qui a peur de Virginia Woolf" d'Edward Albee 20 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 Avenue des Pins 845-7277 "Damnée Manon, sacrée Sandra" de M. Tremblay — 20 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 355 rue Gilford 845-0267 "Evangéline Deusse" de Antonine Maillet du mardi au samedi: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche lundi.

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

LA FONCTION: Le titulaire de ce poste est responsable d'une programmatheque pour le secteur enseignement et recherche de l'Université du Québec. Il dresse et maintient à jour un inventaire des programmes aux fins de l'enseignement et de la recherche et en assure le repérage; il teste les programmes; il établit un système de documentation pour les programmes; il veille à la fiabilité des programmes entrés dans le système de documentation; il établit des normes et formats de documentation en collaboration avec les responsables locaux.

LA PERSONNE: Le (la) candidat (e) possède un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée.

LE TRAITEMENT: Selon la convention collective de travail.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h00 le 1er avril 1977 au:

Service du personnel, Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines, Rimouski, Qué. G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

PROFESSEUR DE SCIENCES RELIGIEUSES

Collège privé à Montréal recherche un professeur de Sciences Religieuse (a temps partiel) pour le niveau secondaire.

Poste disponible immédiatement. Formation universitaire en Théologie. Salaire selon la convention.

Faire parvenir curriculum vitae à

**Le Devoir,
Dossier 2688
C.P. 6033,
Montréal, H3C 3C9**

pavillon du parc inc.

La Corporation du Pavillon du Parc est un Centre d'Accueil régi en vertu de la loi 65 sur les Services de Santé et Services Sociaux (chapitre 48), et dessert une clientèle de Mésadaptés sociaux affectifs et Handicapés mentaux dans la Région 7.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Recherche

COUPLE-ÉDUCATEURS

(homme et femme) pour Foyer de réadaptation

Description de tâches:
Le couple s'engage à agir en couple parental auprès d'une clientèle d'enfants en besoin de services.

En collaboration avec l'équipe professionnelle, répond aux besoins physiques, psychologiques et de rééducation totale des enfants, sous la direction du coordonnateur.

Traitement:
Contrat de service selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Lieu de travail: Mont-Laurier, Québec.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 30 JUIN 1977 à:

**Pavillon du Parc
Lise Bastien
Chef du personnel
253 boul. St-Joseph
Hull, Québec
J8Y 3X5**

Gérant municipal

Ste-Agathe-des-Monts

Le gérant-trésorier assume la direction générale de la ville; il coordonne l'activité de ses subordonnés de façon à assurer à la population un service de qualité au meilleur coût possible.

Ce défi intéressera sûrement les candidats désireux d'accéder à leur première gérance municipale ou les candidats expérimentés en administration, désireux de jouer un rôle de premier plan dans la vie communautaire de cette magnifique ville des Laurentides.

Le candidat choisi sera avant tout un meneur d'hommes efficace, compétent en gestion financière et capable de transiger avec les contribuables et les divers paliers de gouvernement. Il n'est pas indispensable, mais toutefois souhaitable que le titulaire s'établisse à Ste-Agathe-des-Monts. Veuillez soumettre votre candidature confidentiellement à Guy N. Djandji.

Rourke, Bourbonnais & Associés

Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

PROFESSEURS

L'Université du Québec à Chicoutimi requiert des professeurs dans les secteurs suivants:

SCIENCES DE L'ÉDUCATION:
- Orthopédagogie (2 postes); - Psychopédagogie (1 poste);
- Fondement de l'éducation (1 poste); Arts (environnement) (1 poste).

SCIENCES DE LA SANTÉ (NURSING) (1 poste).

SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (2 postes).

SCIENCES APPLIQUÉES - Ingénierie (hydraulique) (1 poste).

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES: - Management (2 postes); Economique (1 poste).

SCIENCES HUMAINES: - Anglais (1 poste); - Linguistique (2 postes); -Animation (2 postes).

SCIENCES SOCIALES: (économique) (1 poste).

EXIGENCES: Diplôme universitaire, de préférence de 3e cycle, et expérience appropriée.

TRAITEMENT: Selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er juin 1977.

On fait parvenir son offre d'emploi (avec curriculum vitae) avant le 2 avril 1977 à:

**Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, Qué. G7H 2B1**

Université du Québec à Chicoutimi

Steinberg se dote d'un laboratoire sur roues pour surveiller ses magasins

par Renée Rowan

A ses laboratoires centraux qui sont déjà les plus perfectionnés du genre dans le domaine de l'alimentation au Québec, la division responsable de l'exploitation des 142 magasins d'alimentation Steinberg vient d'ajouter un laboratoire mobile d'inspection sanitaire qui a déjà pris la route il y a une semaine.

Il s'agit d'une première au Canada, a déclaré hier, au cours d'une rencontre avec la presse, le directeur de l'exploitation du service aux magasins, M. Jean-Roch Vachon.

La camionnette de type "camper", aux couleurs blanche et verte, portant le Sca ractéristique de cette chaîne de supermarchés, parcourra les quatre coins de la province visitant chaque magasin au moins cinq fois par année — arrivant à l'improviste, bien sûr — pour s'assurer que les normes d'hygiène alimentaire de la compagnie sont intégralement respectées.

Ce mini-laboratoire sur roues, muni d'une batterie d'appareils et d'instruments — microscope, incubateurs, plaques de pétri pour vérifier rapidement l'efficacité de la désinfection de l'équipement, réfrigérateur, compteur à colonies, appareils de pesée, un catalasimètre (appareil développé et prêté par Crésala (de l'UQUAM) pour doser l'ensyme catalase relié au nombre de micro-organismes), un karamate et une mini-génératrice — facilitera grandement la tâche des inspecteurs du service sanitaire de la compagnie.

Il permettra, d'une part, de procéder à la vérification de plus de 350 points stratégiques à l'intérieur de chaque magasin — une attention spéciale étant apportée au département de la viande le plus vulnérable du point de vue hygiène et, d'autre part, de vérifier l'efficacité de la désinfection des installations et appareils. Il servira aussi à transporter du magasin au laboratoire central, dans les meilleures conditions possible (à l'intérieur du mini-réfrigérateur) des échantillons de produits périssables pour des analyses plus développées et d'un autre type.

Ainsi, par exemple, on pourra prélever comme on a déjà commencé à le faire depuis une semaine, des échantillons de viande hachée afin d'exercer un meilleur contrôle au niveau même du magasin non seulement sur le contenu en gras, mais également sur le plan bactériologique. Cela se fait déjà au laboratoire central avant l'expédition aux points de vente. Ce double contrôle a pour but de protéger encore davantage le consommateur.

M. Vachon estime que les quelque 10,000 analyses diverses qui seront faites annuellement grâce à ce nouveau laboratoire mobile, permettront au personnel du service sanitaire — l'équipe dirigée par M. Paul Duchesne est composé de deux inspecteurs itinérants — d'exercer avec encore plus d'efficacité un contrôle de la situation hygiénique des magasins.

"Il ne s'agit pas, a précisé M. Vachon, de nous substituer au travail de vérification déjà très sévère des divers niveaux gouvernementaux, mais plutôt de prendre nos responsabilités vis-à-vis nos millions de clients en mettant en place un système de vérification répondant aux exigences du code sanitaire de la compagnie qui sert à la formation du personnel des magasins".

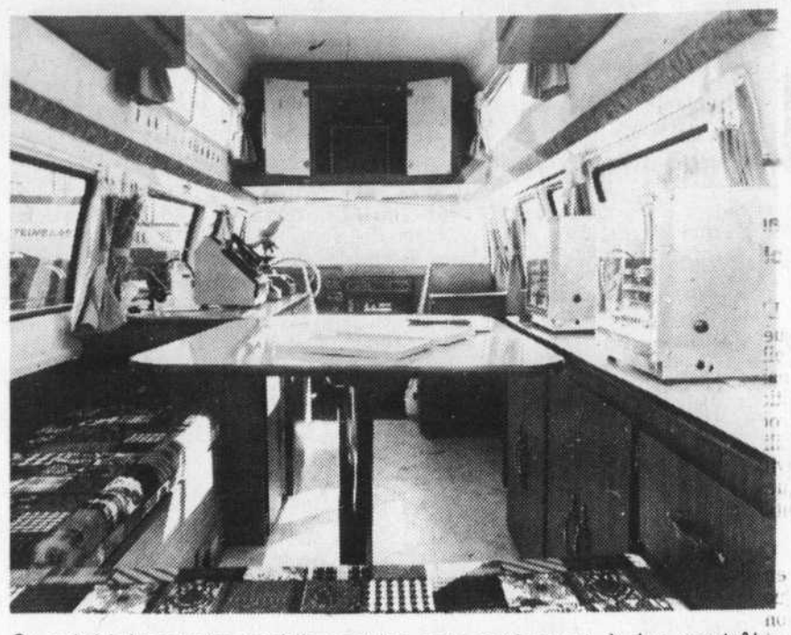
Autre aspect intéressant de ce laboratoire mobile: il permettra de poursuivre la formation du personnel des magasins.

Il sera en effet possible, grâce au karamate (appareil pour diaporama) de ce mini studio de montrer visuellement à six employés à la fois, la méthode à suivre pour nettoyer les machines et l'équipement: comment, par exemple, nettoyer une scie pour qu'elle réponde aux normes d'hygiène de la compagnie.

Cet aspect éducatif du mini-laboratoire vient s'ajouter à l'ensemble du programme d'assainissement et de formation mis sur pied par la maison Steinberg. Il existe au sein d'une cinquantaine de magasins un comité de prévention composé d'employés, du gérant du magasin et des gérants de départements.

La clientèle des magasins sera également invitée, lorsque les circonstances le permettront, à visionner le diaporama présenté dans le laboratoire-mobile lui permettant ainsi de mieux se rendre compte des efforts déployés pour assurer aux consommateurs des produits non seulement de qualité, mais répondant à des normes d'hygiène strictes.

Rappelons que cette chaîne de magasins dispose, à son siège social de la rue Hochelaga, de laboratoires de contrôle de la qualité de ses produits-maison et des produits fabriqués par sa filiale Les aliments Steinberg Limitée, ainsi que d'un laboratoire microbiologique.



Ce mini-laboratoire mobile servira non seulement à des contrôles sanitaires, mais deviendra en même temps un mini-studio de formation du personnel où un diaporama pourra être montré à six employés à la fois.

Un colloque

Francophonie et Commonwealth

Le Centre québécois de relations internationales organise du jeudi soir 31 mars 1977, à 19 heures 30 au 2 avril à 17 heures 30 un *colloque sur la francophonie et le Commonwealth* qui réunira une soixantaine d'experts des pays des deux communautés au Château Bonne Entente, 3400 Chemin Ste-Foy à Québec.

A l'ouverture officielle du colloque, le 31 mars à 19 heures 30, MM. Dankoulodo Dan Dicko et Shridath S. Ramphal, respectivement Secrétaire Général de l'Agence de coopération culturelle et technique (francophonie) et Secrétaire Général du Commonwealth, prononceront une allocution. Les vendredi et samedi, 1er et 2 avril, les débats entre 9 heures et 13 heures, 14 heures et 18 heures, porteront sur les fondements historiques et aspects juridiques (matinée du vendredi), la fonction socio-culturelle (après-midi du vendredi avec notamment S.E. Alioune Sene, ministre de la culture du Sénégal), la fonction politique (après-midi du vendredi). Le vendredi soir, 1er avril, deux ateliers de travail porteront respectivement sur les *mass média et développement* (les journalistes sont cordialement conviés à y participer), et la fonction socio-culturelle. Le samedi 2 avril, les experts traiteront, le matin, de la fonction économique des deux communautés, et l'après-midi, des perspectives d'avenir et possibilités de collaboration.

Parmi les participants, outre les personnalités citées précédemment, notons des représentants des universités, des parlements, de la fonction publique, canadiens et étrangers (continent européen, africain, les Caraïbes). Les deux anciens secrétaires généraux des deux communautés MM. Jean-Marc Léger, bien connu des Québécois, et Arnold C. Smith participeront aux débats.

Pour toute information s'adresser au Centre québécois des relations internationales, Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec (418) 656-4010 et à André Desmartis, directeur de l'information à l'Université Laval (418) 656-2572.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS DE REQUÊTE POUR CHANGEMENT DE NOM

AVIS est, par les présentes, donné que ANDREE LISE LAROCQUE, artiste technique, de la Cité de Montréal, District de Montréal, et demeurant à 4452 rue Jeanne d'Arc, adresse une requête au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec pour l'autoriser à changer son nom de famille, de Larocque à Larocque-Lancaster.

ROBINSON CUTLER SHEPPARD BORENSTEIN SHAPIRO LANGLOIS & FLAM
PAR: IRWIN I. LIEBMAN
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PERMIS SPÉCIAL — RÈGLEMENT 2 (1976)

PRENEZ AVIS que LA CIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LTÉE, 3700 boul. St-Joseph Est, Montréal détentrice du permis no: 459-A s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée, entre le 18 juin 1977 et le 6 septembre 1977, à faire la location à court terme d'autobus sans chauffeur de type "Bussette" ou "Minibus" à Tourbec Inc. 347 est, rue St-Paul, Montréal.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, Québec.

1ère PUBLICATION: le 22 mars 1977
2ème PUBLICATION: le 23 mars 1977
3ème PUBLICATION: le 24 mars 1977

SIGNÉ: ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVIET & GROLEAU

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ARTHABASKA

COUR SUPÉRIEURE
"En fai lite"

Cour No 415-11-000068-77
Ottawa No 011005
Dans l'affaire de la faillite de:
Réal CÔTÉ, notaire
faisant affaires à 231, rue Notre-Dame est
Victoriaville, Qué., et domicilié à 5, rue Académie, Victoriaville, Qué.

Avis est par les présentes donné que Réal CÔTÉ, notaire, de Victoriaville, Qué., a fait une cession le 16e jour de mars 1977, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4e jour d'avril 1977, à 10 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, à Arthabaska, dans la province de Québec.

Daté de Victoriaville, Qué., ce 18e jour de mars 1977

JEAN ROY, C.A.
Syndic

Bureaux du syndic:
142, rue Notre-Dame est
Victoriaville, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambe de la Famille
(Divorces)

NO: 500-12-067830-772
ARTHIMESI SHOFFEY, résidant et domiciliée à Verdun, district de Montréal,

Requérante

c.

ELPHEGE BOURDON, de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ELPHEGE BOURDON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 17 mars 1977

(S) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

Mes Trudel, Bibeau & Fauteux
4255 Wellington
Verdun, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-006070-770
Bronstein Bros (Quebec) Limited.

Demanderesse.

versus

Photios Mantzouranis.

Défendeur

et

J.A. Madill, es qualité et al.

Tierce-Saisies

AVIS
PAR ORDONNANCE DE LA COUR:

Photios Mantzouranis est convoqué de recevoir le Bref de Saisie avant Jugement en Mains-Tierces, Déclaration, Affidavit et Avis conformément à l'article 119 (a) C.P.C. dans un délai de trente jours après dernière publication. Une copie dudit bref de Saisie avant Jugement en Mains-Tierces, Déclaration, Affidavit et Avis a été laissée à l'attention du Défendeur au Greffe de la Cour Provinciale. Trente jours après la dernière publication, si le Défendeur n'a pas comparu, la Demanderesse BronsteinBros (Quebec) Limited, procédera afin d'obtenir jugement.

MONTRÉAL, ce 17ième jour de mars 1977

A. BEAULIEU, D.P.C.S.

CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS, BRONSTEIN LITVACK, ECHENBERG & LIPPER
1 Place Ville Marie, Suite 3635.
Montréal, Québec, H3B 3P3

AVIS
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
District de Montréal

GAS INCORPORATED, une Compagnie dûment incorporée ayant son siège social à Lowell, Mass. E.-U., et sa place d'affaires au Québec, à Montréal,

REQUÉRANTE

AVIS est par les présentes donné que la Requérante déposera à la Commission des Transports du Québec une demande pour l'obtention d'un permis spécial (364 jours) conformément à la Section 5 des règles de pratique de la Commission, pour effectuer le transport de gaz naturel liquéfié en vrac par véhicules cryogéniques de Montréal, Québec à la frontière Québec/États-Unis par tous les points d'entrée et à destination de tous les points aux États-Unis que la requérante est autorisée à desservir en vertu de son permis de l'Interstate Commerce Commission.

Toute personne intéressée peut faire opposition dans les cinq (5) jours suivant la date de la dernière publication.

(s) Louise Martin-Côté

COURTOIS, CLARKSON, PARSONS & TÉTRAULT
630 ouest, Boulevard Dorchester
Suite 2200
MONTRÉAL, Québec
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

1ère publication: lundi le 21 mars 1977
2ème publication: mardi, le 22 mars 1977
3ème publication: mercredi, le 23 mars 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No: 500-12-066270-772
DAME FRANCINE CAROL McINTYRE, de la Cité de St-Laurent, district de Montréal et résidant à 239 Deguire app. 601,

requérante

-vs-

JOSEPH ROLAND GEORGE PAQUETTE présentement de lieux inconnus.

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé JOSEPH ROLAND GEORGE PAQUETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 17e jour de mars 1977.

A. Beaulieu
Régistraire

Jacobo & Jannenbaum

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

YVON PELLERIN,

Requérant-cédant;

HENRI MORIN,

Requérant-cessionnaire.

DEMANDE DE TRANSFERT
RÈGLEMENT 2 (1976) — ARTICLE 2.59.1

PRENEZ AVIS que, le Requérant-Cédant, Yvon Pellerin, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisé à transférer tous ses droits, intérêts, titres et privilèges se rattachant au permis no Q-200937-05 des dossiers de la Commission des Transports du Québec, au Requérant-Cessionnaire, Henri Morin, lequel demande par ailleurs l'autorisation d'opérer au 1880, 3ème Avenue, à Val D'Or, le tout conformément au règlement 2 (1976), Article 2.59.1.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 22 mars 1977
2e publication: 23 mars 1977
3e publication: 24 mars 1977

SIGNÉ: Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 St-Jacques, ouest
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

TRANSFERT D'ACTIONS — RÈGLEMENT 2 (1976)

-ARTICLE 2.59.1

EMERSON JOHNSTON — agissant personnellement et pour tous les autres actionnaires de Queensway Tank Lines Limited

Requérant-vendeur,

-et-

HALL CORPORATION SHIPPING LTD.,

Requérant-acquéreur,

Prenez avis que le requérant-vendeur, agissant personnellement et pour tous les autres actionnaires de Queensway Tank Lines Limited, permis no. 15911-V, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer toutes les actions en faveur du requérant-acquéreur.

Toute personne qui désire s'opposer à la présente demande de transfert peut le faire dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication.

Première publication: lundi, 21 mars 1977.
Deuxième publication: mardi, 22 mars 1977.
Troisième publication: mercredi, 23 mars 1977.

GEOFFRION, PRUD'HOMME & ASS.
Procureurs.

OFICAN LIMITED

AVIS est donné que OFICAN LIMITED demandera au Ministre de la Consommation et des Corporations de l'autoriser à abandonner sa charte.

MONTRÉAL, QUÉBEC, 18 mars 1977.

Les procureurs,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI, MERCIER & ROBB

Suite 3900,
1155 ouest, boulevard Dorchester,
Montréal, Québec, H3B 3V2

AVIS est par les présentes donné que PHOTO & BIJOUX FRIMOR INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec. Daté à Montréal, le 18ième jour de mars, 1977.

PHOTO & BIJOUX FRIMOR INC.
par:
MARTIN GROSS
Président

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

AVIS

PRENEZ AVIS que Victor Martel pour le compte de Transport V.M. Enrg. 9954-A, Léon Ringuet, à Rivière des Prairies, district de Montréal, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour demander un permis spécial Haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie Magny Transport Inc., selon toutes les clauses du permis 4724-V, laquelle demande un permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la Commission dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

MONTRÉAL, ce 16 mars 1977.

PREMIÈRE PARUTION: 21 mars 1977.
DEUXIÈME PARUTION: 22 mars 1977.
TROISIÈME PARUTION: 23 mars 1977.
DEVEAU, LAVOIE & HÉTU,
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(GREFFE DES DIVORCES)

NO: 500-12-067-772-776
DAME MARGUERITE LAMBERT-LEONARD, ménagère, résidant au Québec et domiciliée au 6971 de la rue Bordeaux à Montréal, district de Montréal;

Requérante

-vs-

CLAUDE LÉONARD, présentement de domicile inconnu;

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CLAUDE LEONARD, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du District de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance - accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 14 mars 1977

(S) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE ADJOINT

LABELLE, CHARBONNEAU, BUSHEY & LAPORTE
Avocats,
4935 est, rue Beaubien,
Suite 105.
Mont éal, QUÉ.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-009032-777

IMPERIAL OIL LIMITED

partie demanderesse

—VS—

V. FORD

partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse V. Ford d'adresse inconnue est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et de l'avis selon l'article 119 A C.P.C. a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est Notre Dame, à Montréal.

FAUTE par la défenderesse de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal ce 17 mars, 1977

M. Beaulieu
GREFFIER ADJOINT

Mes Jean Noël Lanctot,
avocat,
465 rue St-Jean,
Montréal.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 février 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CHEST ACTION T-SHIRT LTD. a été enregis-ré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ième jour de mars 1977, sous le numéro 2764069. Ce 17ième jour de mars, 1977. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Les Aciers Fermont Ltée dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Richelieu a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 28ième jour du mois de février 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Verchères le 10ième jour du mois de mars 1977 sous le numéro 131908. Daté à Montréal ce 15ième jour du mois de mars 1977. LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

CANADA
COMMISSION DES TRANSPORTS
PUBLICATION

AVIS

PRENEZ AVIS que Caravan Trailer Rental Quebec Limited, détentrice d'un permis de la Commission des Transports, permis No. 783-DYV, s'adressera à la Commission des Transports afin d'obtenir l'autorisation de changer son bureau de location, dans la ville de Montréal, du 900 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, au 368 Michel Jasmin à Dorval:

Tout intéressé peut contester cette requête spéciale pour changer la place d'affaires, requête déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

1ère publication: 22 mars 1977
2ième publication: 23 mars 1977
3ième publication: 24 mars 1977

GUERTIN, AGNON et LAFLEUR

PRENEZ AVIS que LUCIEN GERMAIN et AUTOBUS GERMAIN INC., s'adresseront conjointement à la Commission des Transports du Québec, pour que soient transférées à AUTOBUS GERMAIN INC. les clauses du permis numéro 1986-A de Lucien Germain l'autorisant à donner le service de transport suivant:

Transport d'écoliers et d'adultes, matin, midi et soir, des rangs de la municipalité de Ste-Anne soient: rangs: Petit Ste-Marie, Ste-Anne, Rapid Nord, Petit Chenail, bas Ste-Anne, Ste-Elizabeth à Ste-Anne de la Pérade et retour.

TERMINUS:
Ste-Anne: Village Ste-Anne: les écoles.
RESTRICTIONS:
1—Ce service sera valide tant et aussi longtemps que le détenteur détiendra un contrat avec la commission scolaire;

2—Aucun croit aux privilèges de l'ordonnance générale no. 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

Transport d'écoliers et d'adultes, matin, midi et soir, des rangs de la municipalité de Ste-Geneviève (Côtes sud et nord) de la Rivière Veillette, au Village Ste-Geneviève, et retour.

TERMINUS:
Ste-Geneviève: les écoles.
RESTRUCTIONS:
1—Ce service est valide tant et aussi longtemps que le détenteur détiendra un contrat avec la commission scolaire.

2—Aucun droit aux privilège de l'ordonnance générale no. 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

Transport, le midi seulement, d'écoliers demeurant le long de la route 2 dans les limites de Batiscan à Ste-Anne de la Pérade et retour.

RESTRICTIONS:
1—Ce service sera valide tant et aussi longtemps que le détenteur détiendra un contrat avec la commission scolaire pour le transport matin et soir, sur le même parcours.

2—Aucun droit aux privilèges de l'ordonnance générale no. 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

Transport d'écoliers et d'adultes, matin, midi et soir, des villages Ste-Geneviève et St-Prosper, à Ste-Anne de la Pérade, et retour.

TERMINUS:
Ste-Anne de la Pérade: les écoles.
RESTRICTIONS:
1—Ce service sera valide tant et aussi longtemps que le détenteur détiendra un contrat avec la commission scolaire.
2—Aucun droit aux privilèges de l'ordonnance générale no. 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.
Transport d'écoliers de St-Prosper aux écoles de St-Stanislas, et retour, et ce, le midi seulement.

Transport d'écoliers de St-Stanislas aux écoles de St-Stanislas, et retour, et ce, le midi seulement.

RESTRICTIONS:
Aucun droit aux privilèges de l'ordonnance générale no. 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

Transport saisonnier, catégorie économique.

Transport d'étudiants, le midi, à tant par tête, départ des écoles de la Ville de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, pour leur demeure, et retour aux écoles, lesquelles le détenteur est à contrat avec la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges.

DURÉE: du 2-septembre 1976 au 30 juin 1977.

1ère parution: 14 mars 1977.
2ème parution: 22 mars 1977
3ième parution: 23 mars 1977
2ième parution: 22 mars 1977
1ère parution: 21 mars 1977
14 mars 1977.
Abdré Joli-Coeur
Procureur des requérants

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 février 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à FUTURIC KITCHEN MANUFACTURING LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mars 1977, sous le numéro 2764068. Ce 17e jour de mars, 1977. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS DE LA DEMANDE
D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie LES TRANSPORTS J.P. TRUDEAU LTÉE, demandera au ministre des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Me ALBERT LABRÈCHE, Notaire.
Procureur.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-010197-767
Torbar Ltée.

Demanderesse

vs.

Ulric Moreau, originairement de Montréal, maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

Par ordre de cette Cour, le défendeur Ulric Moreau est par les présentes requis de comparaître dans les trente jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref et de la déclaration a été déposée pour lui au bureau du greffier de la Cour Provinciale du district de Montréal.

Le 18 mars, 1977.
Slattery, McQuillan, Kennedy
& Lafleur,
procureurs de la demanderesse.

"La requérante, J.P. GOADBOIS TRANSPORT LTÉE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:

TRANSPORT RESTREINT — ROUTE RESTREINTE — LONGUE DISTANCE — CONTRAT —

De Terrebonne aux frontières Québec-Ontario et retour (Ports d'entrée: Hull, rivière Beaudette et Pointe-Fortune) pour le transport de marchandises pour le compte de AJS MÉTAL INC. de Terrebonne, (serrures, coffres-forts, filières, portes de voûtes, boîtes à documents pour coffrets de sûreté).

Toute personne désirant s'opposer à la présente requête peut le faire dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 22 mars 1977
2ème publication: 23 mars 1977
3ème publication: 24 mars 1977

MICHÈLE GOUIN, Procureur"

CANADA
COMMISSION DES TRANSPORTS
PUBLICATION

AVIS

PRENEZ AVIS que Keystone Rentals Quebec Limited, détentrice d'un permis de la Commission des Transports, permis No. 781-DYV, s'adressera à la Commission des Transports afin d'obtenir l'autorisation de changer son bureau de location, dans la ville de Montréal, du 900 Montée de Liesse, Ville St-Laurent, au 368 Michel Jasmin à Dorval:

Tout intéressé peut contester cette requête spéciale pour changer la place d'affaires, requête déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

1ère publication: 22 mars 1977
2ième publication: 23 mars 1977
3ième publication: 24 mars 1977

GUERTIN, GAGNON et LAFLEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT — RÈGLEMENT 2 (1976)
ARTICLE 2.59.1

PRENEZ AVIS que GERALD HARBEC TRANSPORT INC., 200 nord rue Comeau, Farnham, P.Q. détentrice du permis no: 19749-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour céder son système de transport relié à la clause k) de son permis l'autorisant à transporter de l'huile à chauffage de Montréal à Farnham, par contrat, à LES PETROLES DAMAS INC. 252 rue Principale, St-Damase, Cté de St-Hyacinthe, P.Q., déjà détentrice du permis 18887-V.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, Québec.

1ère publication: le 21 mars 1977
2ème publication: le 22 mars 1977
3ème publication: le 23 mars 1977

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE,
PERREAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500 02-008587-771

GABRIEL LUCAS LIMITÉE, corps politique dûment incorporé suivant la loi, ayant son siège social et principale place d'affaires au 710 Chemin du Golf, Ile des Soeurs, District de Montréal,

Demanderesse,

-contre-

W. GREGORY, d'occupation et d'adresse inconnues.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

W. GREGORY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une (1) copie du Bref d'Assignation ainsi que de la Déclaration et Déclaration Amendée a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation, dans les délais susdits, la Demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement dans la présenté cause.

MONTRÉAL, le 15 mars 1977.
Mes PHILLIPS & VINEBERG
1 Place Ville Marie, Suite 930,
Montréal, Québec
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, l'Esplanade Laurier, Tour de l'Est, 16ième étage, 140, rue O'Connor, Ottawa, Ontario K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, l'Esplanade Laurier, Tour de l'Est, 16ième étage, 140, rue O'Connor, Ottawa, Ontario K1A 0M3 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Numéro 77291/1628 - Travaux d'électricité - phase II - Immeuble académique, institut de perfectionnement du ministère des transports Canada, Cornwall, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: Mardi, le 19 avril 1977
Dépôt: $250.00

Numéro 77191/1511 - Travaux de mécanique - Phase II - Immeuble académique, institut de perfectionnement du Ministère des Transport Canada, Cornwall, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: Mardi, le 19 avril 1977
Dépôt: $250.00

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général pour le Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.J. Brazeau,
Administrateur intérimaire
Services financiers et administratifs
Capitale Nationale

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

PROVINCE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES POUR

LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS, D'ENTRÉES DE GARAGE ET POUR LA RÉPARATION DE RUES DANS LA CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Madame J.O. KOVACS, Acheteur, au numéro 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le mardi 5 avril 1977.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur, sur paiement de $15.00 qui sont remboursables.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pourcent (10%) du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 5 avril 1977, à deux heures de l'après-midi, dans la Salle du Conseil, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte St-Luc, Québec.

La Cité ne s'engage pas à accpeter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier
J. HABRA (Mme)

---

ville de saint-bruno-de-montarville

PROJET 77-2
APPEL D'OFFRES
POUR

La construction d'égouts sanitaire et pluvial, d'aqueduc, de voirie, de pavage et de bordure sur les rues Des Roîtelets, des Hirondelles, Place des Grands Ducs, Place des Mésanges, rue Du Mont et un droit de passage sur la rue Daniel.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 16 heures, heure en vigueur localement, le 5 avril 1977 et seront ouvertes publiquement à la réunion du Conseil le même jour dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, pour des travaux d'égouts sanitaire et pluvial, d'aqueduc, de voirie, de pavage et de bordure sur diverses rues de la municipalité.

Le projet comprend la fourniture des matériaux, la main d'oeuvre et la machinerie pour la réalisation de ce projet.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la municipalité, 1585 rue Montarville, Saint-Bruno de Montarville, duquel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00) en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui présenteront des soumissions et qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé et tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de Saint-Bruno de Montarville, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission reçue ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

NORMAND LÉPINE, greffier
VILLE DE SAINT-BRUNO
DE MONTARVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC

La condition physique des Québécois (1)

Le moral est bon, la santé un peu moins

par Michel Girard, collaboration spéciale

L'état de la condition physique des Québécois laisse à désirer. Pourquoi? Voilà la question dont nous traiterons en analysant la situation présente de la condition physique des Québécois, les problèmes de l'activité physique en milieu scolaire, la problématique de l'activité physique pour les adultes et quelques solutions pouvant améliorer la condition physique des Québécois.

Les Québécois sont de plus en plus sensibilisés au sport amateur. Quotidiennement, les média d'information (radio, télévision, journaux) rapportent les résultats des principaux "shows" se déroulant dans le monde du sport amateur — dit sport organisé. Les gens (jeunes et adultes) assistent maintenant en grand nombre à ce genre de spectacle, comme les Jeux du Québec d'hiver et les Championnats sportifs québécois.

De plus, le sport organisé — dit sport amateur — se porte relativement bien avec sa gamme de fédérations, d'associations, de clubs, d'organismes de services. Sur le plan financier, le haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports injecte annuellement environ treize millions de dollars. Cela dit, le sport amateur s'adresse avant tout à une certaine élite locale, régionale et provinciale. Ce sont des structures d'accueil favorisant le développement, le perfectionnement et la compétition, qui prédominent dans le sport amateur. N'en déplaise aux dirigeants du sport amateur, le sport de masse c'est autre chose.

Le sport de masse est synonyme de récréation, de détente, de relaxation, de bien-être, de santé, de condition physique... pour monsieur tout le monde. Quand on parle de sport de masse, on entend activité physique pour tous. Le "show" des sans-médaille est fait par soi et pour soi dans le but de s'éduquer et de s'initier à la pratique de l'activité physique afin d'obtenir une bonne condition physique tout en se divertissant.

Au Québec, le sport de masse ou l'activité physique pour tous n'a pas la même popularité que le sport amateur. Le manque de structures d'accueil, l'insuffisance des ressources humaines, le peu de programmes d'activité physique, l'utilisation minimale des plateaux existants, les ressources financières trop limitées, le manque de flexibilité dans les programmes offerts, l'absence d'habitude de vie en activité physique... sont quelques raisons qui expliquent pourquoi le sport de masse reste un voeu.

Peut-être qu'en l'an 2000, les autorités gouvernementales jugeront nécessaire de mettre en place des programmes de prévention face à la santé des Québécois. À ce moment-là, des programmes axés sur la condition physique deviendront prioritaires et conséquemment, ils recevront l'attention requise en matière de ressources financières, de personnel qualifié, de législation, de protection du consommateur, d'accessibilité etc.

Afin de démontrer sommairement l'effet de pareils programmes, voici les répercussions d'une bonne condition physique sur l'organisme humain, selon le rapport Bouchard sur la condition physique des Québécois (1974): "... une plus grande efficacité du système de transport de l'oxygène, un accroissement de la capacité maximale de travail, une amélioration de la force musculaire et de l'endurance musculaire, une réduction de l'excès de poids, une plus grande résistance au stress, une résistance accrue aux manifestations dégénérescentes conduisant progressivement à la maladie coronarienne, une augmentation de la densité corporelle, une baisse dans le pourcentage de graisse corporelle, une bonne posture et un bon placement du bassin, une possibilité d'adopter des comportements plus aptes à répondre à l'urgence physique, une impression générale de bien-être, d'enthousiasme et de joie de vivre." Mais comme nous sommes en 1977, cessons de rêver et voyons plutôt la situation présente de la condition physique des Québécois. De l'avis des spécialistes de l'activité physique du Québec, l'état de la condition physique des Québécois est maladif, blème et stagnant.

Pour justifier cet état de fait, voici quelques statistiques, relevées à l'intérieur des nombreux rapports produits sur l'activité physique au Québec par la Fédération du sport scolaire du Québec, l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec et les nombreux groupes de travail ayant étudié cette problématique, qui démontrent l'importance d'agir le plus rapidement possible sur la question de la condition physique des Québécois.

Moins de 10% des jeunes pratiquent régulièrement une activité sportive, 40% des adolescents sont en mauvaise condition physique et 50% des enfants et des adolescents souffrent d'obésité. De plus, 80% des enfants de niveau élémentaire n'ont pas droit à l'éducation physique dans les écoles, où on retrouve environ un éducateur physique par 1,000 élèves à l'élémentaire.

Chez la population adulte, la situation n'est guère plus rose. Moins de 1% des adultes s'adonnent à des exercices physiques une heure par semaine et un maigre 18% des adultes pratiquent des activités sportives durant toutes les saisons. Au chapitre des records maintenant, notons que les Québécois détiennent le plus haut taux de maladies cardiaques au Canada, le record de la mauvaise alimentation au Canada, la médaille d'or pour la consommation de cigarettes au Canada et la médaille de bronze sur la scène mondiale pour la consommation de cigarettes.

Et en dépit de ce constat, monsieur tout le monde garde un très bon moral. A preuve, le Québécois surestime sa propre condition physique. Par contre, il juge sévèrement la condition physique de la collectivité. Bref, le Québécois trouve qu'il est personnellement en bonne forme mais que ses concitoyens ne le sont pas.

Demain: l'activité physique en milieu scolaire.

Spécialiste de la relève des Expos

McEnaney aime les situations difficiles

par Robert Lacas, collaboration spéciale

DAYTONA BEACH. Ce jour-là, le lanceur Will McEnaney profitait d'une journée de repos alors que le reste de l'équipe s'était rendue à Vero Beach disputer une joute aux Dodgers de Los Angeles. McEnaney, on s'en souvient, est passé, en compagnie de Tony Perez, aux Expos de Montréal dans un échange avec les Reds de Cincinnati impliquant Woody Fryman et Dale Murray. Même s'il ne regrette pas d'avoir été échangé par les Reds à la pire équipe des majeures, McEnaney avoue avoir été surpris de la transaction.

"Le mot ébranlé serait plus juste, a précisé le jeune homme de 25 ans. Étant le seul lanceur gaucher de l'équipe, je croyais mon poste avec les Reds assuré pour longtemps. Vous connaissez la suite."

Originaire de Springfield dans l'Ohio, à seulement 70 milles de Cincinnati, McEnaney réalisa un rêve d'enfance lorsqu'il endossa l'uniforme des Reds pour la première fois. "Je me souviens encore de l'époque où étant gamin je me rendais encourager Pete Rose et Tony Perez du haut des estrades populaires. C'est un souvenir inoubliable. Je ne regretterai jamais d'avoir évolué en compagnie de tels joueurs."

Tout comme Perez, McEnaney a connu deux fois les joies de remporter une Série mondiale. En 1975 à sa première saison dans les majeures, McEnaney prit part à 70 joutes des Reds, soit le second plus grand nombre de parties pour un lanceur de la Ligue nationale. Il termina la saison avec un dossier de 4-2, 15 parties sauvegardées et une moyenne de points mérites de 2.46. Le gérant des Reds, Sparky Anderson, fit souvent appel à McEnaney dans des situations critiques. C'est lui, en effet, qui a complété les joutes décisives des séries mondiales de 1975 et 1976. Il s'amena au monticule en relève et dut protéger une mince avance de 4-3 contre Boston dans la septième joute. Il retira alors les trois frappeurs à lui faire face, dont le dernier, Car Yastrzemski, sur un ballon au champ centre.

En deux saisons avec les Reds, Will prit part à sept joutes en Série mondiale, n'allouant que deux points, cinq coup sûrs en 11 manches et deux tiers. Et même si son dossier fut inférieur en 76, McEnaney connut une bonne saison.

C'est toutefois au cours de cette même année qu'il éprouva des ennuis avec la direction des Reds. "C'était un problème personnel, un problème de négociation, de dire McEnaney.

Ils (la direction) m'avaient promis une chose que je n'ai finalement jamais obtenue. J'étais décidé à jouer mon option de toute façon. Faire partie d'une équipe championne est certes agréable mais ce n'est pas tout. Il faut aussi se sentir heureux."

Et McEnaney n'était pas heureux avec les Reds. Lui et Anderson n'étaient pas ce que l'on peut appeler de bons amis. Cette guerre froide entre les deux hommes s'intensifia davantage en 1976. "Je ne crois pas qu'il (Anderson) affectionne particulièrement les lanceurs. Il n'a jamais été un bon frappeur, c'est peut-être la raison. Il semble encore éprouver une certaine rancoeur contre les lanceurs aujourd'hui. C'est du moins mon opinion."

McEnaney éprouve en revanche beaucoup de respect et d'admiration pour son nouveau gérant Dick Williams. "Il a déjà remporté des séries mondiales avec les A's d'Oakland avant de se retrouver avec les Angels de la Californie. Il a ainsi dirigé la meilleure et la pire équipe du baseball majeur. Et il possède toujours ce feu sacré, ce désir de gagner, cette confiance et ce leadership. Voilà la marque d'un gagnant, d'un champion."

McEnaney est optimiste mais également anxieux à l'aube de la nouvelle saison. "Montréal est une belle ville. J'ai hâte de jouer dans votre nouveau stade et de voir ce que l'équipe peut faire, poursuit-il. Je crois sincèrement que le personnel des lanceurs est le point faible des Expos, même s'il y a de bons jeunes lanceurs. Je ne suis pas le plus expérimenté de tous les lanceurs mais j'ai, dans le passé, lancé dans des situations difficiles et je crois que mon expérience pourrait être profitable à l'équipe."

Il y a présentement beaucoup de joueurs talentueux au sein de cette équipe. Les Expos possèdent passablement de puissance au bâton et avec Cash et Perez, l'avant-champ s'est sans aucun doute amélioré. Ellis Valentine et Andre Dawson deviendront, j'en suis sûr, d'excellents voltigeurs et je ne connais pas beaucoup d'équipes qui peuvent compter sur deux bons receveurs comme Carter et Foote.

Au sujet de son rendement en 1977, McEnaney se dit très confiant. "Actuellement, je suis en train de retrouver mon rythme. Je lance mieux de jour en jour. A Cincinnati je devais jouer dans l'ombre de Jack Bellingham, Fred Norman, Gary Nolan. Et plus souvent qu'à mon tour, je devais attendre, patienter. Au cours du camp d'entraînement, je n'avais lancé que sept manches. C'est trop peu pour un lanceur.

McEnaney, qui est maintenant utilisé comme releveur, était dans les mineures un lanceur partant.

"J'aime les situations difficiles et corsées, dit-il. La tension ne me dérange pas. Il s'agit simplement d'aider l'équipe. Le tout est une question de confiance. Ici, avec les Expos, il y a beaucoup de lanceurs motivés et désireux de faire l'équipe. Ils travaillent très fort et cela va aider à travailler davantage".

Will McEnaney n'est peut-être pas un Tom Seaver ou un Randy Jones ou encore un Jim Palmer, mais il possède une attitude de gagnant et cette qualité manquait énormément aux Expos depuis des années. En plus McEnaney est un joueur d'équipe. Pour peu que Williams l'utilisera en 1977, les amateurs montréalais verront qu'il peut lancer souvent et efficacement. Dale Murray pourrait être vite oublié.

A L'ENTRAÎNEMENT: Un circuit du joueur recrue Steve Kemp, réussi au premier lancer de Joe Kerrigan, venu en relève à la 10ème manche, a permis aux Tigers de Detroit de vaincre les Expos 6-5, hier, à Lakeland. Jason Thompson a également contribué à la victoire des Tigers en claquant deux circuits, le premier contre Steve Rogers, le second aux dépens de Jeff Terpko, obtenu récemment des Rangers du Texas Gary Roenicke a réussi un circuit pour les Expos. Le voltigeur de centre Sam Mejias des Expos a quitté le jeu sur une civière, après s'être foué une cheville en contournant le premier-but. On ne connaît pas encore la gravité de la blessure.

Jim Hunter prend sa retraite du ski

OTTAWA — Jim "Jungle Jim" Hunter, l'un des meilleurs skieurs alpins du Canada, a annoncé hier sa retraite afin de devenir ministre du culte. Un vétéran de huit saisons au sein de l'équipe nationale du Canada, Hunter, âgé de 24 ans, a mérité plusieurs médailles en compétitions internationales, notamment une médaille de bronze aux Jeux olympiques d'hiver à Sapporo, en 1972. "Je crois qu'il est plus important de propager la parole de Dieu que de prendre part à des épreuves de ski," a-t-il expliqué. Hunter a également souligné qu'il devait désormais penser à son avenir et rechercher une certaine sécurité, ce qu'il ne pouvait trouver chez les amateurs.

D'autre part, à Aare, en Suède, le Suédois Ingemar Stenmark a brillamment réussi le double slalom et slalom géant, où se sont déroulées hier les avant-dernières compétitions de la coupe du monde de ski, qu'il a d'ores et déjà remportée. Après sa remarquable victoire de dimanche, en slalom, Stenmark avait à coeur de montrer qu'il était aussi fort en géant. C'est chose faite puisqu'il a terminé avec deux secondes 20 centièmes d'avance sur son concurrent immédiat, l'Autrichien Klaud Heidegger. Avec un total de 20 victoires en coupe du monde, Stenmark n'est battu que par l'Italien Gustavo Thoeni, qui a remporté 24 victoires jusqu'à présent.

Enfin, la skieuse américaine Sheila McKinney a retrouvé conscience après avoir passé huit jours dans le coma à la suite de son accident dans la descente de Heavenly Valley.

Montréal bat Boston 5 à 1

Grâce à un début de match sur les chapeaux de roue, les Canadiens de Montréal ont compté trois buts à l'infortuné Gilles Gilbert dans les douze premières minutes et les Bruins de Boston ont dû s'incliner 5-1 devant la formidable "machine" tricolore.

Infatigables, les Montréalais ont pursuivi leur chasse aux records: Guy Lafleur, en comptant son 52ème filet, a égalé sa marque de l'an passé au classement des compteurs (125 points), tout en rééditant le record de la Ligue nationale, établi en 1959-60 par Bronco Horvath des Bruins (22ème consécutif d'un point au plus au comptage). Steve Shutt, en fournissant une passe, est devenu le premier ailier gauche du Canadien à obtenir 98 points.

Les Bruins, dont c'était la première défaite en 12 rencontres, demeurent néanmoins la seule équipe de la Ligue nationale à avoir enlevé la série de matches qui l'opposait au Tricolors avec cinq victoires contre deux revers.

Mario Tremblay a procuré les devants au Canadien à 4:14, sur un tir du revers d'environ 10 pieds. Le gardien Gilles Gilbert était étendu sur la glace pendant que ses défenseurs cherchaient à dégager le devant du filet.

Larry Robinson a marqué à sont tour à 11:43, au moment où son coéquipier Peter Mahovlich et Terry O'Reilly, des Bruins, purgeaient des pénalisations pour avoir cinglé. Une minute plus tard, avec avantage numérique cette fois, Guy Lapointe portait l'avance des siens à trois buts. Earl Anderson a riposté pour Boston à 33 secondes de la fin de l'engagement.

Le gardien Michel Larocque, ainsi que les unités défensives, ont tenu surperbement le coup lors de trois désavantages numériques en deuxième période, brisant les reins des Bruins qui tentaient furieusement un ralliement après un premier vingt plutôt chancelant. "Bunny" effectua plusieurs arrêts époustouflants sur des lancers voilés ou déviés des hommes de pointe bostonnais. Puis sur deux contre-attaques, Lafleur avec son 52ème but et Risebrough scellaient l'issue du match.

Montréal 5, Boston 1

Première période

1—MONTREAL: Tremblay (17) Risebrough 4:14
2—MONTREAL: Robinson (19) Jarvis, Savard 11:43
3—MONTREAL: Lapointe (22) Shutt 12:47
4—BOSTON: Anderson (10) McNab, Cashman 19:27
Pénalités: O'Reily Bos mineure double, Mahovlich Mon 10:31, Smith Bos 17:10

Deuxième période

4—MONTREAL: Lafleur (52) Robinson, Shutt 13:40
6—MONTREAL: Risebrough (18) Tremblay, Lambert 14:32
Pénalités: Gainey Mon 7:50, Chartraw Mon 10:04, Risebourgh Mon 17:16

Troisième période

Aucun but.
Pénalité: Tremblay Mon 4:13

Tirs aux buts:

Montréal	9	8	6	—23
Boston	7	10	3	—20

Gardiens: Larocque, Montréal; Gilbert, Boston. Assistance: 14,597.

hockey

Ligue Nationale

Dimanche

Buffalo 6, Washington 2
Cleveland 5, Atlanta 4
Minnesota 2, Détroit 1
Rangers NY 5, St-Louis 3
Chicago 3, Pittsburgh 2
Vancouver 4, Colorado 1

Hier soir

Montréal 5, Boston 1
Cleveland 7, Toronto 2

Ce soir

Colorado à Islanders NY
Philadelphie à Vancouver
Buffalo à Atlanta
Pittsburgh à Minnesota
Los Angeles à St-Louis

Les pointeurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Lafleur, Mtl	51	73	124
Dionne, LA	43	64	107
Shutt, Mtl	55	41	96
Perreault, Buf	37	53	90
Young, Min	27	61	88
MacLeish, Phe	44	41	85
McDonald, Tor	42	42	84
Sittler, Tor	33	49	82
Ratelle, Bos	30	52	82
McNab, Bos	36	45	81

Association Mondiale

Dimanche

Houston 8, Indianapolis 3
Winnipeg 4, Birmingham 3
N.-Angleterre 9, Calgary 0
San Diego 6, Phoenix 1

Ce soir

Calgary à Birmingham
Edmonton à Winnipeg
Houston à Québec
Cincinnati à Indianapolis

Les pointeurs

	b	p	pts
Cloutier, Qué	60	65	125
Hedberg, Wpg	63	49	112
Ftorek, Pho	42	67	109
C. Bordeleau, Qué	32	76	108
Nilsson, Wpg	34	71	105
Tardif, Qué	47	56	103
Leduc, Cin	46	52	98
Lacroix, SD	27	66	93
Stoughton, Cin	44	47	91
Sobchuk, Cin	40	49	89

Ligue Majeure du Québec

Dimanche

Québec 7, Chicoutimi 4
Cornwall 5, Sherbrooke 1
T.-Rivières 16, Sorel 8
Montréal 5, Laval 1
Hull 5, Shawinigan 2
(Fin du calendrier)

Les pointeurs

	b	p	pts
Savard, Qué	84	96	180
Locas, Chi	59	98	157
Dupont, Mtl	70	83	153
Dalpé, T.-Riv	58	93	151
Godin, Qué	62	83	145
Gillis, Sher	55	85	140
Reeves, Mtl	48	87	135
Deblois, Sorel	56	78	134
Richer, T.-Riv.	45	89	134
Cloutier, T.-Riv.	63	68	131

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
PHILADELPHIE	73	44	16	13	291	196	101
ISLANDERS NY	73	43	19	11	258	175	97
ATLANTA	74	31	32	11	244	246	73
RANGERS NY	74	27	33	14	255	283	68
Section Connie Smythe							
ST-LOUIS	73	29	35	9	212	248	67
CHICAGO	74	24	39	11	220	276	59
MINNESOTA	73	20	35	18	219	279	58
VANCOUVER	74	24	40	10	212	265	58
COLORADO	73	19	41	13	203	273	51
Section Charles Adams							
BUFFALO	73	45	22	6	274	199	96
BOSTON	73	43	22	8	278	219	94
TORONTO	74	33	29	12	284	259	78
CLEVELAND	73	24	38	11	220	260	59
Section James Norris							
MONTRÉAL	74	55	8	11	355	166	121
PITTSBURGH	75	31	31	13	225	238	75
LOS ANGELES	73	29	30	14	237	218	72
WASHINGTON	74	20	40	14	196	284	54
DETROIT	72	16	47	9	175	273	41

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUÉBEC	72	42	28	2	315	263	86
CINCINNATI	71	37	31	3	322	262	77
INDIANAPOLIS	73	32	34	7	245	274	71
N.-ANGLETERRE	74	31	37	6	248	264	68
BIRMINGHAM	73	28	42	3	254	276	59
Section Ouest							
HOUSTON	71	45	20	6	290	203	96
WINNIPEG	72	41	29	2	328	257	84
SAN DIEGO	72	34	34	4	242	257	74
CALGARY	71	28	38	5	211	251	61
EDMONTON	72	29	40	3	204	271	61
PHOENIX	73	27	42	4	255	343	58

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

(Classement final)

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUÉBEC	72	41	21	10	380	287	92
CHICOUTIMI	72	41	24	7	393	357	89
TROIS-RIVIÈRES	72	38	24	10	443	350	86
SHAWINIGAN	72	18	42	12	265	357	48
SOREL	72	18	49	5	319	448	41
Section Ouest							
SHERBROOKE	72	41	21	10	392	311	92
CORNWALL	72	38	24	10	345	281	86
LAVAL	72	26	35	11	325	363	63
MONTRÉAL	72	27	37	8	310	368	62
HULL	72	26	37	9	283	333	61

ca

COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C. C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C. C.A.
Robert Moreau, M.S.C. C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

CAZELAIS, LAVOIE & ASSOCIÉS
MONTRÉAL-NORD
3737, rue Monselet
321-3832
ST-DONAT
444, rue Principale
Poste Lussier, C.P. 30
424-2363

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal-Québec
R.V. Barnett, C.A. — C.W. Bissegger, C.A.
J.C. Bonnycastle, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
S.R. Gagné, C.A. — R. Germain, C.A.
J.B. Gick, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Bureaux à: St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori - Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
3901, Jean Talon Ouest, Suite 214
Montréal, Qué. H3R 2G5
Tél. (514) 731-7851

COOPERS & LYBRAND
Comptables Agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal H3B 1W6
(614) 875-5140
et à travers le monde

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
N. Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & ERNST
1200, ave McGill College
Suite 1100 Montréal, Qué.
H3B 4G7 861-9984
Montréal - Sept-Îles - Toronto - Ottawa, Hamilton - Kitchener - London, Winnipeg, Calgary - Edmonton - Vancouver - Victoria - Abbotsford - Langley
Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et autres pays.

GAGNÉ, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
AFFILIÉ À ARTHUR ANDERSEN & CIE
800 boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1X9
861-1641

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, Qué. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.O. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Société nationale Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation Internationale Douglas Fox Kidsons International

MALLETTE, BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1, Complexe Desjardins, Bureau 1800
281-1850
420, Place du Marché, St-Jérôme
430-4610
Société nationale affiliée Ward, Mallette & Cie
Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Représentation internationale

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C. C.A.
André Montgrain, L.S.C. C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4445
Bureaux à Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Mégantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
614, rue Saint-Jacques, suite 400
Montréal, Québec H3C 1E2

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques, Suite 1225
Montréal, H2Y 1P5, Qué.,
Tél.: 288-0291

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
1200, ave McGill College
H3B 2J4 879-9050

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
5340, 1ère Avenue
Charlesbourg, Québec G1H 2V4
(418) 623-5421

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles
Suite3100, Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1H8 — 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Belleteuille, C.A.
Louis Bani, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
7708, rue Édouard, LaSalle
H8P 1T2
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

toronto

Chute des cours

Le recul le plus prononcé des deux derniers mois été observé hier à la Bourse de Toronto, où une animation modérée caractérisait le marché. L'indice 300 a perdu 5.22 à 1,027.25.

Les quatre groupes les plus importants de l'indice général de 14 compartiments ont également régressé. Les services financiers ont perdu 2.15 à 898.14; les pétroles et gaz, 5.89 à 1,112.39; les produits industriels, 5.72 à 930.40 et les métaux et minéraux, 12.71 à 1,017.92.

Le volume des transactions s'est élevé à 1.97 million de titres, au regard de 2.42 millions vendredi. La valeur des actions transigées était de $20.38 millions, en baisse par rapport aux $22.55 millions compilés vendredi.

Parmi les autres groupes de l'indice général, les aurifères et les communications ont affiché la tenue la plus ferme.

Fluctuations: sur 629 titres observés lundi, on signalait 182 gains, 194 pertes et 253 valeurs inchangées. Vendredi, on avait enregistré 228 gains, 164 pertes et 233 titres stables, pour un total de 625 actions.

General Motors a perdu 1 1-8 à $75; Noranda A, 1 à $33; Bow Valley, 7-8 à $17 5-8; Home Oil A, 5-8 à $29 3-8 et Inco A 5-8 à $32 5-8. Par contre, Crown Life Insurance a gagné 2 1-4 à 48 et Cara Operations, 3-4 à $8.

Parmi les titres miniers, Placer a perdu 5-8 à $23 1-8 et Roman Corp., 1-4 à $18 3-4. Dome Mines a gagné 1 1-2 à $54 1-2; Denison, 3-4 à $54 1-4 et McIntyre, 3-4 à $34 3-8.

Enfin aux pétroles, Canada Northwest Land a perdu 1-2 à $6 1-2 et Numac, 3-8 à $12 3-8. Canadian Superior a pris 1 à $41 1-2 et Amalgamated Bonanza Pete, 3-4 à $11 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	2928	150	150	150	
Abitibi	4278	$11¼	11	11	— ⅜
Abitbi 10	200	$53½	53½	53½	
Acklands	500	$11½	11½	11½	
Adanac M	4000	21	21	21	
Advocate	1700	355	350	355	
Afton Min	100	$8½	8½	8½	
Agnico E	18675	$7¾	7½	7½	— ⅛
Agra Ind A	1200	$5¾	5⅝	5⅝	
Akaitcho	2000	85	84	85	+ 2
Albany	14300	31	29	31	+ 1
Alt East G	500	$16½	16½	16½	
Alt Energy	5665	$14	13¾	13⅞	
Alta Gas A	9350	$13½	13⅜	13½	
Alta G 9.76	1125	$27⅞	27⅝	27⅞	+ ⅜
Alcan	10785	$28½	28	28⅛	— ¼
Alcan pr	z75	$29	29	29	
Algo Cent	11500	$11	10⅝	11	+ ¼
Algoma St	4312	$17¾	17⅜	17½	— ⅛
AStel p	100	$28	28	28	
All-Can B	400	270	270	270	—10
Alliance B	100	375	375	375	
Alminex	6500	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Am Bonza	72493	$11¾	11	11½	+ ¾
Am Eagle	4000	40	40	40	
Andres W	400	$8⅜	8¼	8⅜	
Ang CT 4½	200	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ⅛
Ang U Dev	1160	81	81	81	
Aquitaine	1451	$15½	15¼	15¼	— ¼
Args 250 p	z10	$29	29	29	
Argus B pr	240	$30	30	30	
Asamera	7850	$12½	12¼	12¼	
Asbestos	2474	$22⅜	22¼	22¼	+ ¼
Ashland C	600	$10¼	10¼	10¼	
Asoc Porc	1046	89	89	89	+ 2
Atco A	18500	$15⅜	15⅛	15⅛	— ¼
Auric Res	7000	27	27	27	— 2
Ato Hard A	3450	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Avoca M	2000	12	12	12	+ 2
BC Sugar A	125	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
BP Can	4717	$11	10¾	11	+ ⅛
Banister C	2000	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Bank BC	650	$21¾	21½	21¾	
Bank Mtl	6810	$14⅝	14½	14½	
Bank N S	4951	$20½	20⅜	20½	
Bankeno	200	151	151	151	— 3
Bary Expl	1700	75	75	75	— 7
Baton B	1000	$9¾	9¾	9¾	+ ½
Bell Canad	8278	$49	48⅝	48¾	
Bell A pr	z19	$49⅜	49⅜	49⅜	
Bell C pr	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Bell D pr	100	$49⅞	49⅞	49⅞	
Bell 2.28	500	$26⅝	26½	26½	— ¼
Bell 1.80	100	$20½	20½	20½	
Bell Can W	33184	335	320	325	— 5
Beth Cop A	420	$12⅞	12¾	12⅞	— ⅛
Big Nama	18000	20	19	20	+ ½
Bl Hawk	2800	16	16	16	— 1
Black P A	300	375	375	375	— 5
Blakwod A	100	340	340	340	+15
Block Bros	820	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Bovis Cor	240	63	63	63	+ 1
Bow Valy	20210	$18⅞	17⅜	17⅝	— ⅜
Bow-m pr	z35	$33½	33	33½	
Bralor Res	2843	350	325	350	+25
Bramalea	700	$6	6	6	
Brameda	12242	149	137	137	+ 2
Brascan A	10466	$11¾	11⅝	11¾	
Brascan B	170	$12	12	12	
Brscn8½p	300	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
Brenda M	4600	$10½	10⅜	10½	
Brdg Tank	100	400	400	400	
Bridger	7400	$8	7⅞	8	
Brinco	200	380	380	380	
BCFP	550	$25½	25¼	25½	+ ⅜
BCFP pr	z10	$34½	34½	34½	
BC Phone	2740	$12⅜	12¾	12⅞	
BCPh 4½p	z10	$49¾	49¾	49¾	
BCPh 1956	z5	$51	51	51	
BCPh 4.84	525	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅜
BCPh 5¾p	z7	$62½	62½	62½	
BCPh 6 pr	z15	$66½	66½	66½	
BCPh 6.80	z40	$18⅞	18⅞	18⅞	
BCP 7.04 p	z100	$19⅞	19⅞	19⅞	
BCP 10.16 p	670	$28¼	28¼	28¼	
BCP 2.32 p	245	$27¾	27¾	27¾	
Broul Reef	1000	22	22	22	
Brunswk	1310	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Budd Auto	1915	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅜
budd A w	1115	171	171	171	+ 1
Bulora Cor	37250	11½	7	11½	+4½
CAE A	300	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
CFCN	700	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Cad Fry	1345	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛
Cad Fry A	z25	$17½	17½	17½	
Cal Pow A	975	$32½	32⅜	32⅜	+ ⅛
Cal P 4 p	z10	$45	45	45	
Cal P 7½p	z10	$87	87	87	
Cal P 9.80	20	$106	106	106	—1½
Cal P 9.75	20	$107	107	107	+ 2
Cal P 2.36	400	$27	27	27	— ¼
Calmor IB	500	52	52	52	
Calvrt Die	4600	240	230	230	—10
Calvert	z100	10	10	10	
Camflo	6050	$12¼	12⅛	12¼	+ ¼
C Chib A	1900	400	390	390	— 5
Camp RL	1550	$30½	30	30½	+ ⅜
Campau A	1400	405	400	400	— 5
Campau 7p	300	$7¼	7¼	7¼	
Can Cem A	1937	$8	7⅞	8	
CCe C p	127	$15⅝	15⅝	15⅝	
CDC pr B	305	$101½	101	101½	+ ¼
C Nor West	12420	$6⅞	6⅜	6½	— ½
C Pakrs C	12050	$18⅛	18	18	— ¼
Can Perm	1000	$18⅛	17¾	18⅛	
CPerm 6¾	800	$26	26	26	
CS Pete	3600	281	276	279	— 2
Can Trust A	614	$23⅝	23⅜	23⅝	— ¼
C Trust 7¼	210	$19⅞	19⅞	19⅞	
CTung	6150	$8⅞	8¾	Y —¾	— ¼
C Cablesy	100	$13	13	13	— ⅜
C Cable w	2050	115	115	115	— 4
Cdn Cel	7220	$7¾	7½	7½	+ ⅜
C Ex Gas	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
CG Invest	128	$18	18	18	
CG Sec A	100	$16	16	16	— ½
C Hidrogas	1100	172	170	172	+ 2
C Homestd	5525	$6⅞	6⅝	6¾	+ ¼
C Hydro	400	$8⅜	8⅜	8⅜	
C Hydro pr	200	$12½	12½	12½	+ ⅜
CI Bk Com	7385	$24½	24¼	24¼	— ¼
CIL	2675	$19¼	19	19	+ ⅛
CI Powr A	1100	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅜
CLI Pete	4000	32	32	32	
C Manoir A	525	385	385	385	
C Marconi	600	355	355	355	
C Merrill	200	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
CNat R	2000	470	460	460	
C Ocdental	450	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
C Ocdntl p	600	$26⅞	26¾	26¾	— ¼
CP Inve	2510	$19½	19½	19½	
CP Inve pr	200	$39	39	39	
CP Ltd	11020	$17⅝	17⅜	17⅜	— ⅜
CPL A p	300	$9⅜	9½	9½	
C Reserve	1795	$5	490	490	+ 5
Cdn Sup O	6216	$41½	41	41½	+ 1
Cdn Tire	705	$37¾	37½	37¾	+ ½
Cdn Tire A	2955	$39¾	39⅜	39¾	+ ¼
C Utilties	1179	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
C Util 4¼ p	z50	$46½	46½	46½	
CU 10¼	200	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
C Util w	600	440	440	440	
Canbra	200	335	335	335	
Canray	2650	102	100	100	
Canron	100	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Capit Div	9500	28	26	28	+ 2
Cara	1900	$8	7¼	8	+ ¾
Carl OK	4705	295	290	295	+ 3
Carl B p	200	$26⅞	26⅞	26⅞	
Carma A	800	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Carrier JD	200	150	150	150	+10
Cassiar	450	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Celanese	3530	385	375	385	+10
Celan 175 p	200	$17	17	17	
Cent Pat	500	78	78	78	— 4
Chieftan D	2070	$11⅝	11½	11⅝	
Chieftain p	250	$55¾	55¾	55¾	
Chimo	2600	90	90	90	— 1
Chromaco	z10	190	190	190	
Chrysler	4419	$20⅜	20	20⅛	— ½
CHUM B	z29	$8⅜	8¼	8⅜	
Coch Will	12800	45	42	42	— 2
Cockfield	200	345	345	345	— 5
Coles Book	2750	$10¼	9⅞	10⅛	+ ¼
Cominco	1582	$37¾	37¾	37¾	
Cominco A	100	$28¾	28¾	28¾	
Com Cap	125	375	375	375	— 5
ComCap Tr	100	$8½	8½	8½	+ ½
C Holiday I	950	420	405	415	
CHIns A p	150	$20	20	20	— ¼
Con Chm A	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Con Bath A	570	$29	28¾	28¾	— ¼
Con Bath p	175	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Con Bldg	300	264	264	264	
Con Fardy	1000	340	335	340	
CDurham	6500	75	72	72	— ⅛
C Morisn	7250	149	143	149	+ 2
Cons Prof	6000	23	22	22	+ 1
C Rambler	2500	130	120	120	— 5
Con Textle	500	186	185	185	— 1
Con Distrb	400	285	285	285	+ 1
Cons Gas	11895	$14⅛	13⅞	14	— ¼
Con Glass	1000	$13	13	13	— ¼
Cooper C	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Copeland	z100	60	60	60	
Cop Fields	2500	235	235	235	
Cornat Ind	700	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Corp Food	400	$12¼	12¼	12¼	
Cosека R	9600	450	445	450	
Costin R w	400	300	300	300	
Craigmt	1350	$5¾	5⅝	5¾	
Crain R L	200	$9	9	9	
Crwn Life	58580	$50½	46½	48	+2¼
Crush Intl	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Cuvier M	z300	67	67	67	
Cyprus	12900	$11⅛	11	11	
DRG Ltd A	100	485	485	485	
Dale-R	z25	$10	10	10	
Daon Dev	z25	$10⅝	10⅝	10⅝	
Daon A	300	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
D Aragon	3000	20	19½	19½	— ½
Decca R	2800	$7⅛	7	7	
Delhi Pac	1000	16	16	16	
Denison	6555	$54¾	53¾	54¼	+ ¾
Dicknsn	5600	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅜
Digtech	1500	41	40	40	— 1
Dist Tr A	500	$6¾	6½	6⅝	
Domanl	700	$5⅜	5⅜	5⅜	
Dome	4306	$54½	53½	54½	+1½
Dome Pete	9035	$41⅛	41	41⅛	
D Bridge	300	$19	18¾	18¾	— ¼
D Explor	z50	9	9	9	
Dofasco A	12451	$26¼	25¾	26	— ¼
Dom Store	527	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ¼
D Textie A	600	$7⅞	7⅝	7⅝	— ⅛
Domtar	10650	$16⅜	16	16⅛	+ ⅛
Domtar pr	100	$11½	11½	11½	+ ½
Doniee M	300	$10	10	10	
Dunde Pal	3166	70	70	70	
Du Pont	1920	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Dustbane	100	$5½	5½	5½	
Dylex Ltd	z42	$7¼	7¼	7¼	
Dylex L A	7500	$7½	7½	7½	+ ¼
E-L Fin	1240	$7⅛	6⅞	7⅛	
East Mal	3300	275	268	275	+20
East Sul A	450	100	100	100	+ 5
Ego Mines	z300	48	48	48	
Electro A	800	270	270	270	+ 5
Elks Stors	100	$9½	9½	9½	
Emco	1500	$6	6	6	+ ¼
Emco w	3100	126	125	125	— 1
Exquisite	600	245	245	245	
Extndcar	323	$8	8	8	— ⅛
Extd wt	200	290	290	290	
Falcon C	4125	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Falcon	664	$39½	39½	39½	— ⅛
Fed Ind A	3400	$5¾	5¼	5¾	
Foodcrp Lt	1000	415	415	415	
Foodex S	1280	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Ford Cnda	100	$90¼	90¼	90¼	+ ¼
F Seasons	200	265	265	265	+ 3
Francana	1300	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Fraser A	685	$25	24¾	25	
Fruehauf	325	$6	5¾	5¾	— ¼
GSW C pr	2198	$100	100	100	+ 4
Gaz Metr	552	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Gen Baker	z50	425	425	425	
G Distrb A	200	$7	7	7	— ¼
GMC	563	$75½	75	75	—1¼
Genstar L	5220	$22¾	22⅜	22½	— ⅛
Gnt Mascf	7800	110	105	105	— 3
Giant Yk	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Gibraltar	7500	$7⅛	7	7	+ ⅛
Goldund M	36000	28	25	28	+ 3
Granduc	9800	121	115	115	— 8
Gt Oil Sds	625	$6⅜	6	6⅜	+ ⅜
G L Nickl	z400	54	54	54	
GL Paper	100	$30¼	30¼	30¼	— ¼
GN Fin	5100	138	136	136	— 3
GNGas A p	100	$16	16	16	
Gt West S	2500	260	260	260	
Greyhnd C	500	43	43	43	
Greyhnd	100	$16	16	16	
Guar Trst	4525	$8	8	8	
Guard Cap	700	310	310	310	
Gulf Can	1939	$28½	28½	28½	
Gulfstrem	5000	32	32	32	— ½
Hambro C	1690	380	370	375	— 5
HardCrpA	1350	405	380	380	—¼?
Hard Crp C	z80	385	385	385	
Harlequin	400	$15	15	15	
H Wood	1500	110	110	110	
Hawker A	2125	475	465	465	+ 5
Hawker pr	z15	$60	60	60	
Hayes D A	1100	$5¾	5⅝	5⅝	
Holinger A	800	$31½	31⅛	31½	
Home A	3188	$29½	29⅜	29⅜	— ⅜
Home B	350	$26	25¾	25¾	— ¾
Horne Pit	150	400	400	400	—10
Hud Bay A	1825	$19⅜	19⅝	19⅜	+ ⅛
H Bay Co	2550	$15⅞	15⅝	15⅞	— ⅛
HB Oil Gas	200	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Husky Oil	6200	$24⅜	24	24⅛	— ½
Husky E w	2100	$7⅜	7	7¼	— ½
Hydra Ex	2000	27½	27	27½	+3½
IAC	7550	$16	15¾	15¾	— ¼
ITL Ind	300	101	101	101	
IU Intl	5625	$13⅛	12⅞	12⅞	— ¼
IWC Com	400	143	143	143	— 3
Imasco A	z50	$26½	26½	26½	
Imasco A p	350	350	350	350	+15
Imp Oil A	8832	$22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
INCO A	6525	$33¼	32⅝	32⅝	— ⅜
INCO B	100	$33¼	33¼	33¼	
Indal	500	$16	15¾	16	+ ½
Indusmin	800	$11¼	11	11	
Inland Gas	z60	$10	10	10	
Inlnd G 10p	200	$28½	28½	28½	+ ½
Inter-City	2850	$6¾	6⅝	6⅝	— ¼
Inter C B w	2500	405	395	400	— 5
Intrmetco	200	$6¼	6¼	6¼	— ¼
IBM	66	$295½	295½	295½	—1½
Int Mogul	950	260	260	260	+ 5
I Mogul A	200	$11¾	11¾	11¾	
Interpool	400	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅜
Int Plpe A	4812	$13¼	13⅛	13¼	
Ipsco	500	$13½	13	13½	+ ½
Inv Group	100	$6¾	6¾	6¾	
Inv Grp A	830	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Inv Grp 5 p	300	$15	15	15	
Iron Bay T	500	$5⅝	5⅝	5⅝	
Irwin T A	100	205	205	205	— 2
ISO	1800	144	143	144	— 1
Jannock	694	$8	8	8	
Jannock B	1737	$13⅛	13	13	+ ¼
Jannock D	200	$8	8	8	
Janoc 6 p	200	$71	70	70	+3½
Kaiser Re	9975	$15⅜	15¼	15¼	
Kam Kotia	5000	62	62	62	+ 2
Kaps Tran	3500	75	75	75	— 1
Keeprite B	225	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Kelsey H	1600	$14	14	14	+ ⅛
Kenting	400	$21½	21½	21½	
Kerr A A	1700	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
Koffler A	1600	495	495	495	— 5
Koffler A p	500	$8	8	8	
La Vrndr	780	$5	490	490	+35
Labatt A	1800	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Labatt A p	2025	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅜
Lab Min	100	$34	34	34	
Lacana	4100	475	470	475	+10
LOnt Cem	200	350	350	350	
L Shore	350	250	250	250	
Lambd M	100	100	100	100	—25
Lasitr Km	5500	16	15½	15½	— ½
Laurasia	29500	58	54	57	+ 2
Lau Fin	265	$7	7	7	— ¼
Lau F 1.25	z25	$14¼	14¼	14¼	
Lau F 2.00	250	$22½	22½	22½	
Leigh Inst	2600	270	265	269	— 3
Leons Frn	500	$7	7	7	
L L Lac	500	140	140	140	—10
Livingsto	175	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Living pr	z50	$38	38	38	
Lob Co A	100	295	295	295	
Lob Co B	880	295	295	295	
Lob Co pr	200	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Lob Ltd Ap	z50	$14	14	14	
Lob Ltd Bp	365	$15	15	15	— ⅛
Lochiel	3700	164	160	161	— 4
Loeb M	500	375	365	365	—10
Logistec A	300	305	305	305	+ 5
Lyfton M	6500	45	43	45	+ 2
MEPC	1200	$8¼	7¾	7¾	— ½
MEPC p	200	$15⅜	15¼	15⅜	
MICC	300	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
MICC A	8000	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
MPG Inv p	200	$13½	13½	13½	+ ¾
Maclarn A	z50	$30	30	30	
MB Ltd	2688	$24½	24¼	24¼	— ¼
Madeline	3700	90	90	90	+ 2
Madsen	1000	57	57	57	+ 2
Magnason	200	186	186	186	+ 1
Majstc Wil	3000	240	238	240	+ 2
Malartic	z100	68	68	68	
Man Bar	500	98	98	98	— 2
M L f Mills	300	$35	35	35	
Marcana	z555	10½	10½	10½	
Maritime	595	$19½	19⅜	19½	+ ¼
Mar T 860	200	$9½	9½	9½	
Mar T 940	300	$10½	10½	10½	
Martin	25500	15	14	14	— 1
Mass Fer	8676	$20⅜	20⅛	20¼	— ⅜
Mas F A	780	$27⅞	27⅝	27⅞	+ ¼
Mas F B	400	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Matchan	2000	12	12	12	
Matgmi A	812	$14¼	14¼	14¼	
Mc Intyre	2000	$34½	34¼	34⅜	+ ¾
McLaghln	1400	$5	495	495	— 5
Melcor	400	475	475	475	— 5
Mentor	39050	335	315	325	+10
Mercantil	2500	$14	13⅞	14	
Merland E	7500	410	405	410	
Met Stor A	400	$8½	8½	8½	+ ¼
Met Stor B	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Mex LP pr	216	$5	5	5	
Midcon	200	140	140	140	— 5
Minrl Res	z30	133	133	133	
Molson A	2514	$17	16⅞	17	— ⅛
Molson B	432	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Monarc W	z200	48	48	48	
Monenco A	100	$8¼	8¼	8¼	— ⅜
Mtl Trust	300	$12	12	12	— ½
Moore	7621	$35⅞	35½	35⅝	
Mt Wright	9500	20	18½	18½	—1½
Muiti Acc	500	325	325	325	
Murphy	200	$8	8	8	+ ¼
Mymar M	1000	63	63	63	— 2
N B Cook	400	105	105	105	—15
NBU Mine	2400	152	140	140	—10
NSI Mark	2850	26	25	26	+ 1
NaChrs I	2100	$5⅞	5¾	5¾	
Nat Sea A	z90	$10⅞	10⅞	10⅞	
Nemco	7779	198	195	196	
Neonex	2625	215	212	212	
NB Tel	630	$18	17¾	18	
N Dimens	5000	73	72	73	+ 1
N Goldvue	14000	14	13	14	
N Provid D	1600	23	21	23	+ 3
N Que Ragl	200	165	165	165	+ 7
N York Oil	500	90	90	90	— 1
Newconx	1500	405	390	390	—10
Nfld LP A	1200	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Nfld Tel	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Noble M	2400	48	48	48	+ 2
Noranda A	6916	$33¾	33	33	— 1
Noranda B	z5	$33⅜	33⅜	33⅜	
Norcen	21593	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Norcen B	560	$19¾	19½	19½	
Norcn 150	3450	$18¾	18¼	18⅜	+ ⅜
Norcen w	6675	12½	12	12	—1½
NC Oils	2600	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Nor Tel	6339	$32⅛	32	32	
N Tecm B w	975	$12⅞	12½	12⅞	
Northgat	3500	$5⅛	5½	5½	
N Beauc	z200	18	18	18	
NS Savngs	300	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Nowsco W	900	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Nu-Wst A	12729	$11½	11⅜	11½	
Nufort Res	2000	22	22	22	+ ½
Numac	5000	$12⅞	12⅜	12⅜	— ⅜
OPI A	100	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
OSF Ind	1800	270	260	270	+10
Oakwood P	3500	130	128	128	— 5
Obrien	12200	117	111	112	— 8
Ocelot A	600	$8⅝	8⅝	8⅝	— ¼
Ocelot B	10800	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Orchan A	3650	250	245	246	+ 1
Oshawa A	800	370	360	365	
Oshawa w	1500	7	7	7	+ 1
Osisko	3800	24	23	23	
Oxford A	3700	$11⅜	11¼	11¼	+ ¼
Pac Coper	11500	110	105	110	+ 5
Pac Pete	4510	$29⅛	28¾	28¾	— ¼
Page Pet	z50	225	225	225	
Paloma P	1000	280	280	280	— 5
Pamour A	11520	425	415	415	
Pancana I	1600	115	112	112	+ 4
PanCan P	8940	$25	25	25	
Patino N V	350	$19	19	19	+ ⅛
Pe Ben O	2450	400	385	400	+ 5
Pembina	100	420	420	420	— 5
P Dept S	5959	$6⅛	6⅜	6½	+ ¼
Petrofina	z2	$16½	16½	16½	
Petrol	1500	218	215	218	+ 3
Peyto Oils	3200	$5⅜	5¼	5¼	
Phillips Cb	700	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Pine Point	765	$33	32⅝	32⅝	— ⅛
Pitts C	2700	$5	5	5	+ 5
Placer	1779	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅜
Pominex	500	62	62	62	— 2
Pop Shops

Acculée à la faillite

La mini-sciérie QSP demande à Québec de garantir son emprunt de $7 millions

par Michel Nadeau

Acculée à une faillite prochaine et écrasée par de lourdes dettes bancaires, la compagnie QSP Ltée demande au gouvernement du Québec d'endosser un emprunt de $7.5 millions afin d'assurer la poursuite des opérations de cette entreprise qui emploie 1,200 personnes au Québec dont près de 500 à Longueuil. La compagnie veut avec l'aide des banques renflouer son fonds de roulement suite à des pertes d'exploitation de $13 millions en 1976.

Le premier ministre M. René Lévesque a visité hier la mini-aciérie située dans son comté de Dorion. M. Lévesque n'a pas voulu promettre quoi que ce soit à la direction et aux travailleurs. Une rencontre devait se dérouler tard en soirée hier entre le président, M. Gerald Josephson et M. Lévesque au bureau de ce dernier dans la métropole.

Lors d'une rencontre avec la presse, M. Josephson a déclaré que l'intervention de Québec était devenue une condition essentielle pour permettre à la compagnie de "refinancer" la dette de sa mini-aciérie, Quésteel. La Banque Royale et la Banque Canadienne Nationale seraient disposées à avancer $12.5 millions supplémentaires à condition que Québec signe une garantie pour $7.5 millions.

M. Josephson ne manque pas de rappeler la foi de la direction dans le Québec: les ventes sont passées de $18 millions à près de $100 millions au cours des sept dernières années en raison surtout de la construction de la mini-aciérie de Longueuil. L'effectif a grimpé de 200 à 1,200. Avant 1974, QSP ne faisait que le commerce de la ferraille et est devenue depuis deux ans une aciérie complètement intégrée avec la récupération et le recyclage de la ferraille. Plus de la moitié de la production est exportée hors du Québec.

Pour M. Lévesque, le projet d'une mini-aciérie a été conçu de "façon artificielle" par les gouvernements en 1973. Ottawa et Québec donnèrent alors $6 millions à QSP pour la construction de cette mini-aciérie ultra-moderne.

Le noeud de toute cette affaire vient du fait que QSP Ltée ne put effectuer un financement à long terme durant la construction de son aciérie. La direction ne compta que sur des prêts bancaires, une solution facile mais coûteuse. Aujourd'hui, l'échéance de ces prêts à court terme approche et la famille Josephson qui détient 55% des actions de QSP se trouve coincée.

Dea investisseurs européens se sont montrés intéressés au début de l'an dernier. Mais ils constatèrent le malaise financier et réclamèrent de la direction de la compagnie le remplacement du fardeau bancaire pour une dette à plus long terme. En vain la direction de QSP frappa à la porte de nombreux investisseurs.

Ces efforts furent d'autant plus stériles que la naissance même de ce benjamin de l'acier fut critiquée par certaines personnes dont le président de Sidbec-Dosco, M. Jean-Paul Gignac. M. Josephson a lu hier une déclaration de M. Gignac au Financial Post en 1972 où le président de la sidérurgie d'État affirme voir d'un mauvais oeil la naissance d'une deuxième sidérurgie au Québec.

M. Josephson rétorque que l'Ontario a cinq aciéries; le Québec peut au moins s'en payer deux. C'est ainsi qu'avec la bénédiction financière de la Société de développement industriel du Québec (don de $3.2 millions) et le ministère de l'Expansion économique régionale ($2.1 millions) la construction d'une mini-aciérie fut entreprise en 1974 à Longueuil.

Il importe de préciser que la main-d'oeuvre était peu préparée à ce genre de trvail et que QSP dut faire oeuvre de pionnier dans ce domaine. La forte demande d'acier en 1974 permettait les plus grands espoirs. QSP vendait de l'acier d'armature et de construction pour les grands projets du Québec. Mais ce marché devait s'effondrer en 1975. La compagnie termina avec des pertes de $3.8 millions. La récession se poursuivit en 1976 où le déficit a atteint $13 millions. Pour 1977, les opérations seront encore largement déficitaires.

Toutefois, M. Josephson se montre optimiste: les commandes en carnet seraient d'au moins 100,000 tonnes par an. L'aciérie d'une capacité de 300,000 tonnes a produit l'an dernier 120,000 tonnes et cette année les livraisons pourraient atteindre 170,000 tonnes.

On insiste pour mentionner que des contrats de vente sont signés avec des acheteurs étrangers.

Si la structure de la dette est améliorée, les investisseurs européens pourraient alors participer directement dans le capital-actions par des injections de capitaux "frais". Mais en attendant ils veulent une situation financière plus équilibrée.

Il n'en demeure pas moins que la dette sera lourde à porter. La filiale Quésteel (l'acierie) devra $42 millions en supposant que Québec accepte; la majorité de ces fonds provient de la Banque Royale. Les autres filiales McKinnon Structural, Harris Steel et Gulf & Iron Metals ont des dettes de $18 millions environ auprès de la BCN.

Au total $62 millions portant un taux d'intérêt souvent assez élevé. La direction compte alléger ce fardeau en repoussant les échéances de $42 millions par la conversion en une dette à plus long terme. Cette transformation implique l'addition de $12 millions dont $7 millions devront être garantis par le gouvernement du Québec.

Les banques veulent s'assurer qu'en cas de faillite, elles pourront récupérer la totalité de leur argent. Déjà le gouvernement fédéral en 1972 a garanti $12 millions. En cas de liquidation de la compagnie, les banques ne perdraient rien.

Un rapport d'une firme de consultants torontois, McKee Engineering affirme que l'entreprise pourrait être rentable à deux conditions: l'injection de capitaux supplémentaires ($10 millions au moins) et la mise sur pied d'un "talk force" pour améliorer la qualité de la gestion, particulièrement dans le domaine technique.

Le gouvernement québécois pourrait fort bien garantir l'emprunt mais rien ne l'assure que l'hémorragie sera terminée. Au contraire, le $12 millions qu'on veut ajouter ne servira qu'à éponger le déficit de l'an dernier. Ensuite, les Européens pourraient prendre le contrôle de l'entreprise. La famille Josephson était prête l'an dernier à céder le contrôle aux intéressés suisses. La Banque Canadienne Nationale et une firme japonaise C. Itoch possèdent également des blocs d'actions. Le reste des actions s'échange à la Bourse. L'an dernier, les titres se vendaient $11; ils ne valent plus que $2 en raison des difficultés récentes. La compagnie n'a pas encore dévoilé ses résultats de 1976.

Sidbec ne détesterait pas s'associer à QSP mais ses déficits de dizaines de millions ne permettent pas, pour l'instant, d'envisager une acquisition ou sans le consentement du pourvoyeur de fonds: l'État québécois.

Pour sa part, M. Josephson se dit prêt à un rapprochement entre les deux aciéries québécoises.



Pour construire sa mini-aciérie à Longueuil, la compagnie OSP a eu recours à du financement à court terme auprès des banques. Les échéances sont maintenant arrivées et la direction demande l'aide de Québec pour convertir sa dette en emprunt à long terme. Cinq cents emplois sont en jeu.

La flambée des matières premières hypothèque les économies occidentales

par Clément Braise

PARIS (AFP) — L'extension des combats au Zaïre, troisième pays exportateur de cuivre, après le Chili et la Zambie, risque de porter un nouveau coup aux économies occidentales. Bien que ce pays n'ait produit l'an dernier que 450,000 tonnes de métal rouge sur une production totale de l'ensemble des pays non communistes de 6,108,000 tonnes, les menaces sur ses mines accentuent déjà la hausse de ses cours sur le marché de Londres.

Comme ceux des autres matières premières, le cours du cuivre a connu de très fortes fluctuations pendant ces dernières années: après une montée en flèche jusqu'à 1,400 livres sterling la tonne au début de 1974, il a replongé à 500 livres au début de 1975. Son plus bas niveau historique, compte tenu de la dépréciation de la monnaie anglaise. Puis il a amorcé une nouvelle excalade: hier il s'est traité à plus de 925 livres la tonne à Londres. Car s'il existe d'importants stocks sur le marché mondial — évalué à plus de deux millions de tonnes — une grève des mineurs parait inévitable aux États-Unis, principal pays producteur, tandis que l'annonce d'une forte augmentation des constructions delogements dans ce même pays fait prévoir un accroissement de la demande.

Ainsi le cuivre rejoint, après un peu de retard, les autres matières premières dont les cours ont repris leur ascension depuis l'été dernier, sans que ce mouvement soit justifié par les perspectives d'activité économique pour 1977. Au début du mois en cours, l'indice qui établit la moyenne des cours des matières premières, calculé en dollars (indice moody's) avait dépassé de 5.5% le précédent record qu'il avait atteint au milieu de 1974.

Ce sont les produits de base agricoles qui avaient amorcé le redressement et effectué les bonds les plus spectaculaires: le café, à $6.35 le kilo valait quatre fois plus qu'il y a un an, et sept fois plus qu'il y a deux ans, tandis que le cours du cacao triplait en un an. Toujours en un an, le cours du soja s'est élevé de 63% et celui de l'huile de coprah de 44%. Seuls le sucre et les céréales (qui sont exportés par la communauté européenne) ont cédé du terrain depuis le début de 1976.

Quant au caoutchouc, au plomb et à l'étain, leurs cours ont dépassé les précédents records de 1974.

Tout cela est évidemment inquiétant pour les économies occidentales, particulièrement celles de l'Europe qui sont largement dépendantes de l'extérieur pour leurs approvisionnements en produits de base.

C'est plus inquiétant encore pour des pays comme la France dont la monnaie s'est dépréciée depuis le début de l'an dernier, ce qui accentue d'autant la hausse des cours. Dans tous ces pays, la lutte contre l'inflation est contrecarée dans une mesure plus ou moins large par cette nouvelle flambée des matières, qui pèse également sur les balances commerciales.

Quant aux pays producteurs du tiers-monde, ils ne bénéficient généralement que dans une très faible mesure de ces brusques hausses des cours des matières premières, qui sont surtout le fait des spéculateurs, et de ceux qui détiennent les stocks.

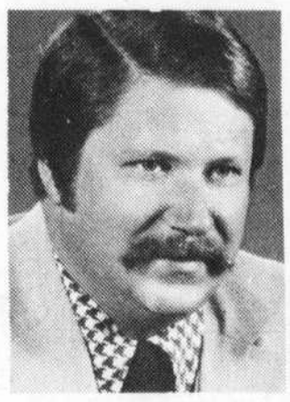
C'est pourquoi le "groupe des 77", qui comprend les 115 pays en voie de développement, poursuit avec opiniâtreté les discussions qui ont repris au début de ce mois à Genève dans le cadre de la CNUCED — Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement — au sujet de la création d'un fonds commun de stabilisation des cours des matières premières, qui nécessiterait l'apport d'environ 6 milliards de dollars, financés à moitié par les pays producteurs et par les pays importateurs.

Depuis la conférence plénière de la CNUCED à Naïrobi en mai dernier, les pays européens comme l'Allemagne, le Japon et les États-Unis — qui s'opposaient à la création d'un tel fonds parce qu'il aboutirait à une planification des revenus dans le monde — ont sensiblement assoupli leurs positions. À la suite du nouveau président américain Jimmy Carter, ils tendent à se rallier à la proposition française, qui suggère de réaliser des accords produit par produit, caoutchouc, coton, cuivre, étain, jute, sisal, sucre et thé — et de discuter la création d'un fonds commun de compensation qui pourrait opérer des transferts d'un produit à l'autre.

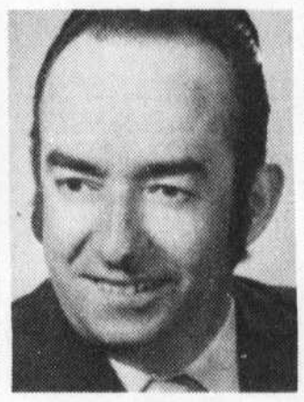
Les négociations sur cet important problème entre les pays riches et les pays pauvres paraissent donc débloquées. Mais elles s'annoncent longues et laborieuses: il n'est pas certain qu'elles puissent aboutir avant la fin 1978, comme on l'avait prévu à Naïrobi.

AVISOTECH CANADA LTÉE

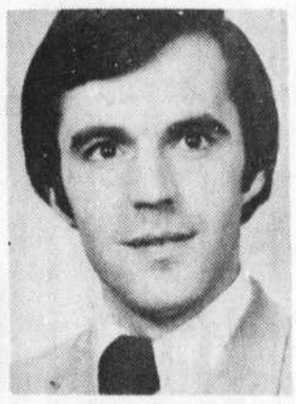
Conseillers en administration - Gestionnaires



LOUIS-PAUL NOLET
B. Sc. Comm. C.A.
Président



RAYMOND LEBEUF
B. Sc. A.
Ingénieur
Vice-président



JEAN-LUC LETENDRE
B.Sc. A.M.B.A.
Ingénieur
Secrétaire-trésorier

Les actionnaires d'**AVISOTECH CANADA LTÉE** ont le plaisir d'annoncer les nominations suivantes à titre d'officiers de la compagnie.

Monsieur Louis-Paul Nolet est avantageusement connu dans le monde des affaires. Il est Président de Nadon Auto Parts Inc., de Entrepôt Interprovincial Ltée et de Louis-Paul Nolet Antiquaire Inc. Il est de plus membre du conseil d'administration de plusieurs compagnies canadiennes.

Monsieur Raymond Lebeuf est Vice-président et membre du conseil d'administration de la firme d'experts-conseil, **LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASSOCIÉS LTÉE.** Il siège également sur les conseils d'administration de la Société d'Expertise MON-TER-VAL INC., des consultants B.V.L. Ltée de Québec et de L.S. Love & Associates Limited.

Monsieur Jean-Luc Letendre est Vice-Président Finances et membre du conseil d'administration de la firme d'experts-conseils, **LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASSOCIÉS LTÉE.**

AVISOTCH CANADA LTÉE est une firme de conseillers en administration et de gestionnaires de projets multidisciplinaires qui oeuvre tant au niveau local qu'aux niveaux national et international. La compagnie offre les services suivants: production, services techniques, recherche économique, système comptable de gestion et d'informatique, marketing, distribution et gestion des ressources humaines.

Le siège social est situé à Montréal et les bureaux régionaux à Québec, Toronto, Rivière-du-Loup, Hauterive et Sept-Iles.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ALAN SWABEY & CIE
Alan Swabey — Robert Mitchell
Guy Houle — Paul Marcoux
Melvin Sher — Arthur Mallette
Kevin Murphy — John D. Miller
Gary W. Partington
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
625, Ave du Président Kennedy
Montréal — 845-7126

JEAN CHARLEBOIS & ASSOCIÉS
RÉDACTEURS-CONSEILS
4386, avenue Old Orchard
Montréal — Tél.: 484-8029

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier — Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel — Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 834 est, Mont-Royal, tél.: 527-0034
Côte St-Luc, 5569 Randall, Tél.: 484-8941

Bisson et Lapierre
notaires
1253 McGill College, suite 250, Montréal
Me Georges B. Bisson 866-8689
Me Francine Lapierre 843-7358
succursale: 480 est Mont-Royal, Montréal

CANADIAN VICKERS LIMITED

DÉTENTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES

Avis est par le présente donné qu'un dividende de vingt cents (20¢) par action a été déclaré sur les 547,000 actions en cours, payable le 13 mai 1977 aux actionnaires inscrits dans les registres le 29 avril 1977, à la fermeture du bureau.

Le vice-président—Finance
S.A. Gray

Le 8 mars 1977.

dividendes

Livingston Industries: 12.5 cents, le 30 avril, aux inscrits le 15 avril; six pour cent priv. 75 cents, le 15 avril, aux inscrits le 31 mars.

Canadien Pacifique Limitée

AVIS AUX ACTIONNAIRES

La quatre-vingt-seizième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie, convoquée pour élire les administrateurs qui remplaceront les administrateurs sortants et examiner toutes les questions dont cette assemblée pourra être saisie, se tiendra le mercredi 4 mai prochain, au Château Champlain, Place du Canada, Montréal, à onze heures du matin (heure avancée si elle est en vigueur).

Les registres de transfert des actions et titres seront clos en fin de journée ouvrable le mardi 26 avril 1977 et seront rouverts le jeudi 5 mai 1977.

Le conseil d'administration a fixé à dix-sept heures (heure avancée si elle est en vigueur) le lundi 2 mai 1977 le délai avant lequel les actionnaires ayant l'intention de voter par procuration à l'assemblée générale annuelle ou à celles qui en tiendront lieu en cas d'ajournement sont tenus de déposer leur avis de procuration au bureau du secrétaire de la Compagnie à Montréal (Québec).

Par ordre du conseil

Le secrétaire,
J.C. Ames

Montréal, le 14 mars 1977

L'EXCELLENCE

Compagnie d'assurance-vie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie aura lieu à l'Auberge Richelieu, Salon Lachine, premier étage, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, mardi le 29 mars 1977, à seize heures, aux fins de recevoir et d'adopter s'il y a lieu les états financiers de la Compagnie au 31 décembre 1976, de procéder à l'élection des administrateurs ainsi qu'à la nomination des vérificateurs et de discuter de toute autre question pouvant légalement être soumise à l'assemblée.

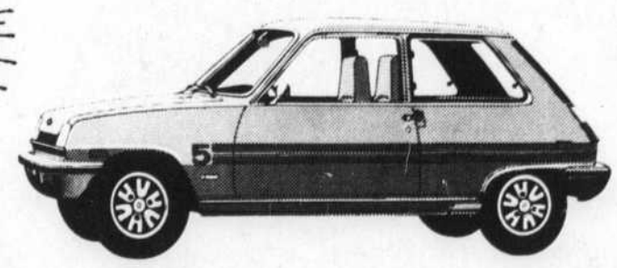
Gérald TREMBLAY
secrétaire

$3295* pour une Renault 5L '76
$3495* pour une Renault 5L '77
$3795* pour une Renault 5GTL '76
$3995* pour une Renault 5GTL '77

MAXI-SERVICE
complet de A à Z
voitures de courtoisie
service de dépannage
diagnostic-entretien
débosselage et
peinture pièces
de rechange

Toutes nos voitures sont équipées de pneus Michelin radiaux 4 saisons et l'antirouille est même inclus!

Choix de couleurs — livraison immédiate — licences à toute heure



Donnez votre voiture en échange, elle vaut plus de $$$ chez nous

Prix spéciaux sur R12 - R15 - R17 1976

Automobiles Renault Ville Marie inc.
Le concessionnaire Renault des Québecois
* Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

2230, rue VIAU
(Entre Ontario et Hochelaga)
MÉTRO VIAU
254-9971

DÉPOTS GARANTIS

1 an: 8 1/8 %
INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

2 ans: 8 3/8 %
INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

Dépôt initial minimum $5,000

5 ans: 9 %
INTÉRÊT ANNUEL

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Renseignez-vous à votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec, au soin de:
Madame Germaine Laporte
Mademoiselle Linda Blondin

FIDUCIE DU QUÉBEC
5, Complexe Desjardins
C.P. 34, Place Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1E4
Tél.: 281-8979

Le "bras gauche" du CPQ

Le Centre des dirigeants d'entreprises veut sa place sur l'échiquier patronal

par Michel Vastel

Le Centre des Dirigeants d'Entreprises (CDE) veut s'imposer, sur l'échiquier patronal québécois, comme le "bras éclairé" des milieux d'affaires. Satisfaits par cette définition que devait donner le Premier ministre, M. René Lévesque, de leur organisme, le président du CDE, M. Richard Laplante, aussi bien que M. Jean Brunelle, son directeur général, devaient rappeler, à l'issue de leur rencontre avec le chef du gouvernement, qu'il faut "inciter les entreprises à sortir de leurs positions confortables du statu quo".

Après avoir lu le mémoire du CDE, le Premier ministre devait souligner son caractère progressiste: "certains disent que vous êtes le bras gauche du Patronat. Vous êtes au moins son bras éclairé" devait déclarer M. Lévesque à cette assemblée de 600 personnes.

Le mémoire du CDE souligne d'ailleurs qu'il "est essentiel de chercher à établir un consensus raisonnable sur quelques priorités fondamentales. Cet accord minimal n'est possible qu'au prix de concessions mutuelles, de réformes simultanées des lois et des conditions d'exercice des libertés collectives."

Le Premier ministre devait souligner ce paragraphe en félicitant les membres du CDE "de faire leur bout de chemin" et disant espérer que les autres, du côté syndical, feront leur propre bout de chemin.

Selon M. Brunelle, il est important d'amener les entreprises à réviser leurs positions en fonction de l'évolution même de la société. Le long mémoire du CDE veut ainsi réajuster certaines prises de position, notamment sur le profit, sur la "légitimité sociale" duquel on insiste et sur les "initiatives qu'il faut prendre afin d'accroitre l'autonomie de l'homme sur son travail et l'efficacité des opérations". Cette orientation du CDE n'est pas nouvelle, de préciser le président Richard Laplante, et "nous savons qu'elle n'est pas universellement partagée dans le monde des affaires".

Certaines recommandations restent cependant très proches de celles qu'on retrouve dans d'autres mémoires patronaux. Ainsi, au chapitre de la question linguistique, le CDE a recommandé hier à M. Lévesque de "respecter le libre choix de l'école pour tous les citoyens canadiens, ce qui inclut les immigrants "après qu'ils aient obtenu leur citoyenneté canadienne". En attendant qu'ils aient acquis cette citoyenneté, "les enfants d'immigrants autres que francophones et anglophones, qui optent pour l'école publique, doivent fréquenter l'école française".

En ce qui concerne la francophonisation, le CDE fait une recommandation particulièrement engageante pour l'entreprise puisqu'il demande que les entreprises embauchent des francophones aux postes supérieurs "dans une proportion sensiblement équivalente à celle du nombre des Canadiens-français dans l'ensemble du Québec".

La moitié du mémoire du CDE était par ailleurs consacrée à la délicate question des relations du travail. En ce qui concerne le salaire minimum, le CDE recommande une formule permettant de baser la rémunération minimale sur "les fluctuations de la productivité nationale, du salaire moyen et du coût de la vie". Surtout, l'organisme qui représente des petites et moyennes entreprises dans toutes les régions périphériques du Québec, insiste pour qu'on en vienne à un "rétablissement graduel de la régionalisation du salaire minimum".

Tout en reconnaissant la légitimité du syndicalisme, le CDE craint qu'on ne favorise la syndicalisation des travailleurs avant même qu'on n'ait posé certaines conditions comme:

- la définition et la surveillance des conditions d'exercice de la démocratie syndicale: le déclenchement d'une grève notamment devrait être soumis, selon le CDE, au vote secret de tous les cotisants de l'unité de négociation.
- Le gouvernement devrait aussi encourager l'adoption, par les entreprises et les syndicats, de priorités communes de caractère économique et social susceptibles de prêter à une action convergente: création d'emplois, productivité, formes diverses de participation, nouveaux modes de négociation.

Les membres du CDE ont par ailleurs rejeté, à l'unanimité, toute forme de négociation sectorielle, car cela constituerait "un outil trop puissant entre les mains du syndicalisme".

Quant au secteur de la fonction publique et parapublique, le CDE accepte, à l'encontre du Montreal Board of Trade, qu'on maintienne le droit de grève, "là où il existe déjà", mais qu'il soit réglementé plus étroitement, notamment en ce qui concerne la définition et le maintien des services essentiels.

Le sommet, du 23 au 25 mai

Le sommet socio-économique, organisé par le gouvernement de M. René Lévesque, aura lieu les 23, 24 et 25 mai prochains à Montréal. Il regroupera exactement 130 personnes du monde des affaires, de la coopération, du syndicalisme et de l'État du Québec.

Le Premier ministre n'a par ailleurs pas écarté la possibilité de réunir un tel sommet deux fois par année, suggestion qui lui était faite hier par le Centre des Dirigeants d'Entreprises.

C'est le ministre d'État au développement économique qui a la responsabilité d'organiser un tel sommet, avec ses collègues du Développement social. M. Landry a déjà rencontré divers organismes patronaux, dont le CIE, le Conseil du Patronat, la Chambre de Commerce provinciale. Il semble que le gouvernement accorde deux représentants à chaque organisme.

Le gouvernement attend beaucoup de ce sommet, non pour trouver des solutions immédiates aux problèmes du Québec, mais plutôt pour obtenir un certain consensus sur de grands objectifs socio-économiques. Un tel consensus aporterait au gouvernement Lévesque la stabilité sociale dont il a besoin pour réussir son programme de relance économique.

Jusqu'ici tous les organismes patronaux semblent avoir répondu à l'invitation avec empressement mais on sait que, du côté syndical, la CSN et la CEQ ont adopté des attitudes plus réservées.

RECTIFICATIF

L'insertion publicitaire annonçant les soirées universitaires de la pensée chrétienne et intitulée L'HOMME DE DÉSIR aurait dû se lire comme suit:

Université de Montréal
immeuble principal
salle Z-100
à 20h15 (au lieu de 22h15)

ultimode



Maillot-T rayé en tricot 100% coton; applique garnie d'un bouton. Marine ou rouge avec blanc, noir ou mandarine avec kaki. 6-14. **$48**

Jupe porte-feuille en tissu 65% polyester/35% coton, avec pattes à boucle sur les côtés. Marine, rouge ou kaki. 6-14 **$100**

Maillot-T en tricot 100% coton, rehaussé du monogramme Bill Blass; manches à revers. Rouge, blanc ou marine. 6-12 **$30**

Jupe froncée en tricot 100% coton. Or, rouge ou pourpre. 4-12. **$75**

La toute nouvelle veste de ville - modèle sans bouton, non entoilé, non doublé, avec poignets arrondis. 38% coton/37% rayonne/25% polyester. Fines rayures en rose pale ou bleu avec blanc 8-12 **$120**

Pantalon dernier cri assorti à la veste, 8-12 **$115**

blassport

Votre passeport-mode pour le printemps... imposante collection prêt-à-porter du couturier américain Bill Blass. Ces vêtements discrètement sophistiqués sont en vente pour la première fois chez Simpsons, au Salon Vendôme.

Salon Vendome

Rayon 733 au troisième. Vous trouverez aussi un vaste choix de ces vêtements à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement

En Ville
Fairview
Les Galeries d'Anjou
Le Carrefour Laval

Simpsons

CKAC 73

QUOTIDIEN

Au Quotidien, les journalistes et correspondants de Télémédia font la somme des informations de la journée, du lundi au vendredi, à 17h45.

Le Quotidien, un bulletin de 30 minutes comprenant également une entrevue avec une personnalité au centre de l'actualité.

A 17h45, c'est l'heure de toutes les nouvelles à CKAC.

Raymond St-Pierre
Directeur de l'information
du Réseau Télémédia



LE 17h45 à 18h15